LA VIE INTELLECTUELLE

DANS CE NUMERO :

V. L. : Paix aux hommes de bonne volonté.

D. DUBARLE : Matérialisme scientifique et foi religieuse (suite).

NATHAN-CHAPOTOT : Droits et Devoirs des nations à l'égard des réfugiés.

R. LIVIO : Survivants d'Europe.

J. DUMONTIER : L'économie française à la veille du réarmement.

LES SIGNES DU TEMPS

La politique chinoise.
L'Angleterre et l'Europe.
La défense des Etats-Unis en Europe.
Menaces contre l'équipement d'outre-mer.
Les rencontres de Strasbourg.
Le congrès de Varsovie.
Les incidences économiques du réarmement.
Une exposition d'art sacré.
Azimuths : La semaine de l'unité.

LIVRES — THEATRE — CINEMA

DOCUMENT : Le courant missionnaire en France.

REVUE MENSUELLE

JANVIER 1951

LES ÉDITIONS DU CERF — PARIS

SOMMAIRE

V. I. : **Paix aux hommes de bonne volonté** 1

D. DUBARLE : **Matérialisme scientifique et foi religieuse** (*suite*) 4

NATHAN-CHAPOTOT : **Droits et devoirs des nations à l'égard des réfugiés** 25

R. LIVIO : **Survivants d'Europe** 44

NOTES ET CHRONIQUES

J. DUMONTIER : L'économie française à la veille du réarmement 65

LES SIGNES DU TEMPS

La politique chinoise (A. VIATTE) 75
L'Angleterre et l'Europe (B. FÉRON) 78
La défense des États-Unis en Europe (A.-J. MAYDIEU) 80
Menaces contre l'équipement d'outre-mer (P.-A. MARTEL) 83
Les rencontres de Strasbourg (J. NANTET) 85
Le congrès de Varsovie (A. FONTAINE) 87
Les élections allemandes (A. FRISCH) 90
Les incidences économiques du réarmement (P. BAUCHET) 93
La grande bataille de l'alcool (C. BÉTHUNE) 96
Une exposition d'art sacré (R. VRINAT) 100
Le réalisme magique des peintres de Haïti (R. GUERRAND) 103
Azimuths : La semaine de l'unité (A.-Z. SERRAND) 105

M. CHAVARDÈS : Danielle Roland ou le mauvais œil 112

LIVRES

Livres scientifiques (D. DUBARLE) 116
Les armes d'aujourd'hui et de demain, de Vannevar Bush (H. MULLER) 122
L'homme humilié, de E. Nourrissier (D. D.) 123
Misère et mesure dans les romans italiens (M. CHAVARDÈS) 123

THEATRE

Le début de la saison à Paris (H. GOUHIER) 126

CINÉMA

Le prêtre à l'écran (H. AGEL) 130

DOCUMENT

Le courant missionnaire en France 143

Paix aux hommes de bonne volonté

Les événements vont si vite en notre temps qu'une affirmation, valable lorsqu'elle est écrite, ne l'est plus lorsqu'elle est lue par le lecteur d'une revue. Le billet du mois de décembre était écrit avant les revers des Nations Unies en Corée à la fin de novembre.

Mais le renversement des conditions du combat ne change pas ce qu'il est essentiel d'affirmer : que dans toute action, fût-elle la plus dure et la plus sanglante, il importe de maintenir un vouloir droit, et de se donner une fin qui soit juste. Le chrétien n'a aucun privilège, était-il dit, pour découvrir ce qui est à faire afin de rétablir la paix en un pays aussi troublé que l'Indochine; sa raison d'agir est de maintenir le vouloir droit, la fin juste sans quoi l'action entreprise ne conduira qu'aux cataclysmes. A l'égard du Viet-Nam, il importait de donner le pas à la mission civilisatrice de la France sur tous les égoïsmes, même nationalistes. Les événements de Corée ne seraient pas pour démentir la nécessité d'une telle attitude. Qui ne pense que la volonté du général Mac Arthur de poursuivre l'ennemi au delà du 38e parallèle, puis d'obtenir la victoire avant Noël jusqu'aux frontières de Mandchourie, n'a pas aidé au déclenchement de la réaction chinoise, d'où vint sa sanglante défaite? Mais il serait inélégant d'y insister à l'heure où un peu-

ple, sans l'aide duquel nous ne serions pas libres aujourd'hui, connaît l'épreuve de la défaite et de ses deuils.

Ce retour sur le précédent billet montre bien la tâche nécessaire, mais difficile, du chrétien. Elle est affirmation de la foi au Christ mort et ressuscité. Mais cette affirmation ne se fait ni hors du temps ni hors de l'espace. Elle est faite présentement sur ce sol de France en ce milieu du siècle. Elle est donc posée face à des situations douloureuses, à des questions angoissées. L'erreur serait de croire qu'elle vient résoudre ces situations, répondre à ces questions. Mais l'erreur serait aussi de croire qu'elle leur est totalement étrangère. Car ces questions sont posées à des hommes et à des hommes qui s'interrogent sur leur destin. La foi s'adresse à ces hommes et leur parle de leur destin. Il y a sans doute quelque ambiguïté sur ce mot « destin », car le destin auquel songent ceux qui sont dans la guerre ou qui la redoutent est l'avenir immédiat des quelques années qu'ils ont à vivre ou qu'auront à vivre leurs enfants; et le destin dont parle la foi est cette destinée éternelle dans laquelle le Christ appelle les hommes ses frères à devenir, à son image, fils de Dieu. Mais l'avenir, si proche qu'on l'envisage, inclut un regard sur l'éternité; et la révélation de la destinée éternelle ne peut être entendue si elle ne s'enracine en ces questions sur l'immédiat que se pose l'homme qui veut vivre. La foi au Christ s'empare donc de cet éveil de l'homme qui veut diriger sa vie et l'amène à regarder plus loin que tout ce que le monde peut lui offrir; en même temps qu'elle oriente son regard vers l'éternité, elle rectifie son vouloir à l'égard des biens de cette terre, et, s'il l'écoutait, l'aiderait à conquérir ici-bas un bonheur que, seul, il ne pourra jamais atteindre.

Pour l'organisation de cette terre, la foi ne jouera que le rôle de stimulant et de régulateur. Mais ce rôle a plus d'importance que l'on ne croit. Stimulante, elle dit d'abord au chrétien qu'il doit travailler et chercher par lui-même avec les autres hommes, ses frères, ce qui est à réaliser en tous domaines. Si cette Revue tient à mettre son lecteur au courant de l'exacte évolution du monde en chaque mois, c'est pour le rendre apte à découvrir ce qui est à faire pour remplir sa mission de créateur dans un monde qui ne cesse de changer. En même temps, régulatrice, la foi dénonce toutes les déviations qui écartent l'homme de sa véritable destinée. Par ce double rôle elle prétend aider au bonheur, même sur cette terre, et d'abord à la paix.

Car la paix, en Indochine, en Corée ou dans le monde, ne se maintient pas seulement par les armes, ni par un refus des peuples effrayés contre la guerre menaçante, mais par la construction d'un monde où tous les hommes, aient joie à vivre. Ce n'est pas le cas pour l'instant. La foi doit nous amener à dénoncer toutes les situations qui rendent l'état présent odieux à trop d'êtres humains. Le numéro présent insiste sur la situation des personnes déplacées, les « dipi », dont ceux qui ont encore un foyer acceptent trop facilement, utilisent même le malheur. Il y aura, par la suite, d'autres injustices à dénoncer. La foi doit maintenir ou même créer le vouloir de conquérir l'ordre nouveau propice à la liberté de tous. Ce ne sera pas œuvre facile. Mais la paix n'est promise sur terre qu'aux hommes de bonne volonté. » — V. I.

MATERIALISME SCIENTIFIQUE ET FOI RELIGIEUSE

II

CRITIQUE DU MATÉRIALISME SCIENTIFIQUE

Le précédent article a montré que le matérialisme scientifique a une histoire assez longue, et que sa signification moderne est assez complexe. De là vient que les esprits scientifiques, eux-mêmes, en sont assez variablement imprégnés, n'en retiennent souvent que des élément imprégnés, et n'en retiennent souvent que des éléments. On peut dire cependant qu'à l'heure actuelle le physicien suppose toujours la séparation méthodique entre l'étude de l'univers « purement matériel » et les études faisant état, de quelque manière que ce soit, de la vie ou de la conscience. En bien des cas également, le biologiste a la persuasion plus ou moins explicite que la vie n'est pas un principe d'explication scientifique des phénomènes et comportements qu'il étudie.

Par ailleurs, restés en accord avec le déterminisme mécaniste qui inspirait la physique classique, beaucoup d'hommes de science pensent toujours que l'ensemble des mouvements et interactions physico-mécaniques qui apparaissent dans le monde n'est scientifiquement explicable que sur la base des seules déterminations et lois

1. Cf. le nº de décembre, pp. 516 sq.

ayant trait à l'univers des corps, avant même qu'il soit question de la vie. Les idées « indéterministes » de la physique contemporaine ont peu modifié encore, semble-t-il, cette solide habitude de la pensée scientifique. Beaucoup, en outre, se posent le problème des transitions entre la matière inerte et la vie, et entre l'animal et l'être humain. Mais nombreux sont encore parmi ceux-là ceux qui se gardent d'affirmer nettement l'existence de ces transitions. Enfin, même parmi ceux qui inclinent à penser celles-ci comme plus ou moins possibles et même déjà produites au cours de l'histoire du monde, un bon nombre répugne encore, pour des raisons diverses, à l'idée d'un matérialisme évolutionniste généralisé. Au total, il y a peut-être assez peu d'hommes de science qui acceptent une vision intégralement matérialiste des choses. Mais il y en a probablement beaucoup moins qui n'en acceptent aucun élément autre que strictement méthodologique.

Demandons-nous donc tout d'abord ce qui semble légitimement assimilable du matérialisme scientifique par une intelligence chrétienne, soucieuse de respecter totalement dans sa pensée les exigences de sa foi; et ensuite, ce qui n'est pas la même chose, quelles sont, sur le plan rationnel, les formes, les ressources et les difficultés intellectuelles de ce matérialisme.

A. — Position générale de la foi, face a l'initiative de la pensée scientifique

Les exigences de la foi semblent dans le principe assez simples. Aucun des actes intellectuels responsables de la méthodologie scientifique telle qu'elle s'est dégagée et

éprouvée au sein de la physique moderne ne semble incompatible avec une attitude de foi. Par contre, à partir du moment où, d'une procédure méthodologique déterminée, l'esprit tend à passer à des conclusions ayant trait à la réalité effective des choses, les positions auxquelles il aboutit risquent de heurter plus ou moins gravement les affirmations de la foi chrétienne.

Ainsi, la séparation méthodologique faite entre les études consacrées exclusivement à la « matière » et les spéculations qui font état, par un biais ou un autre, des faits « spirituels », est en soi parfaitement légitime et acceptable pour toute intelligence. Même lorsqu'elle se fait d'une manière que n'imaginait pas la pensée antique, cette abstraction ne compromet rien, tant qu'elle reste un simple comportement d'abstraction. L'intelligence humaine peut, dans une intention méthodique, laisser aussi longtemps qu'elle voudra hors de considération ce qu'elle aura jugé nécessaire de mettre à part pour développer un certain mode de connaissance impossible autrement. Elle y est habilitée de plein droit, pourvu qu'elle garde bien le sentiment de ce qui reste pour l'instant écarté du regard et n'oublie pas que son intention ne vise alors qu'à une procédure méthodique.

Par contre, lorsque le sentiment des choses laissées hors considération s'abolit, lorsque l'intention méthodique se laisse transformer en règle absolue de jugement, les abstractions même les plus nécessaires à l'esprit peuvent devenir pour lui de redoutables principes d'erreur. Or un tel mécanisme psychologique joue tout naturellement. En vue de constituer solidement la science physique, on oppose l'univers de la matière aux faits où l'esprit pourrait bien être attesté et l'on ne retient pour en traiter que cet univers de la matière; puis, de la phy-

sique scientifique ainsi constituée l'on fait l'occupation majeure de la pensée. Vient un moment où les poids d'intérêt donnés par la vie respectivement à l'univers de la matière et aux faits de l'esprit deviennent si inégaux que seul l'univers de la matière semble plein de réalité, les faits de l'esprit se laissant lentement oublier d'une pensée qui ne s'en occupe plus. A force d'être celui pour qui seule la physique a existé, l'on finit par être celui qui affirme que seul existe l'objet de la physique. Nos habitudes de travail, plus encore que la vérité des choses, modèlent ainsi notre jugement. Il entre pour une part notable de cette fascination dans les conclusions matérialistes auxquelles aboutissent bon nombre d'esprits scientifiques.

La foi résiste de toutes ses forces à des glissements de ce genre. Tant qu'elle est prise au sérieux, la foi ne cesse de rappeler et la réalité et l'importance majeure des faits spirituels auxquels, du reste, elle oblige de reconnaître la solidité suprême que leur vaut le destin surnaturel et divin qu'elle affirme être celui de l'homme. Si elle accepte volontiers en eux-mêmes tous les efforts de connaissance méthodique de l'homme, celui de la science moderne comme les efforts de la raison antique, elle refuse énergiquement au contraire toute conversion de cet effort méthodique en doctrine métaphysique négatrice de ce qui ne tombe pas sous les prises de la science. L'être physique concret, l'être que Dieu a créé et à l'égard duquel il fait paraître aux yeux de la foi les marques de ses desseins divins, cet être n'est jamais réductible exclusivement à ce que la physique scientifique peut y apercevoir et à quoi finalement le matérialisme entend le réduire. Ceci jusqu'au moindre atome de la nature, jusqu'au moindre mouvement des corps en ce monde.

Il ne sera peut-être pas toujours opportun pour l'homme de se préoccuper de la distance ainsi existante entre l'objet de sa science et la réalité vraie des choses concrètes. En certains cas cela pourra cependant devenir absolument nécessaire : un geste de ma main, un miracle de Dieu sont encore tout autre chose que ce qu'il est loisible à la physique scientifique d'y apercevoir. En ce sens la foi, qui n'a point de difficulté à opposer au matérialisme de la science si on le prend comme le propos méthodologique d'un esprit entendant bien par ailleurs rester comme au-dessus de la méthode qu'il se prescrit, ne peut tolérer en aucun domaine aucune sorte de matérialisme philosophique; il n'y a rien au monde que l'on puisse dire relever exclusivement de la matière et, tôt ou tard, cela finit par ressortir dans les faits eux-mêmes [1].

1. Est-il besoin de préciser que la distinction de principes que nous entendions introduire concerne la pensée scientifique comme telle, et ne vaudrait probablement point de la même manière si nous faisions l'examen d'une attitude purement philosophique? Nous pensons qu'il y a différence au niveau de la science entre l'attitude méthodologique propre à la science et le système des conclusions que l'esprit croit pouvoir en inférer sur le plan d'une doctrine de la réalité. Ceci parce que l'attitude méthodologique *seule* est scientifique. Le reste est affirmation philosophique, peut-être valable, peut-être non valable, mais qu'il faut de toutes manières examiner sur d'autres bases. On ne pourrait transférer cette discrimination au cas de la philosophie elle-même, où la méthode entretient des relations singulièrement plus intimes avec le corps des affirmations, tous deux se situant sur le même plan, et non sur deux plans aisément discernables comme dans le cas précédent. Comme doctrine philosophique le matérialisme a certes sa méthodologie et son système. Ce que précisément nous voulons dire c'est que sa méthodologie, tout en tenant compte de celle de la science et en croyant peut-être l'y réduire, *n'est pas* celle de la science.

3. — Les résultats de l'élaboration scientifique et leur discussion

On ne saurait cependant en finir aussi rapidement ec le matérialisme scientifique pris dans son état tuel. Il faut en effet considérer la pensée scientifique, n seulement dans ses intentions fondamentales, mais core dans ses résultats. Or ces résultats et leur pou- ir explicatif des choses ont finalement confirmé l'esprit ns la perspective matérialiste en lui offrant un sys- me de compréhension du réel en apparence entière- ent suffisant, et suffisant en dehors de tout appel à e réalité ou à une causalité spirituelle. Cette appa- nte suffisance du matérialisme scientifique est son gument psychologiquement le plus efficace. Histori- ement, elle s'est rencontrée tout d'abord au niveau la science des mouvements physiques, avec le méca- sme déterministe, puis, sous une forme plus générale nos jours, avec le matérialisme évolutionniste. Nous lons examiner successivement l'un et l'autre de ces is.

1. *Le mécanisme déterministe de l'âge classique*

Telle qu'elle a été développée à partir de ses fonda- urs, la science des phénomènes physiques a conduit esprit à admettre qu'en fait la considération strictement atérialiste et mécaniste de l'univers matériel suffit à xpliquer intégralement les phénomènes de mouvement ui se passent concrètement dans le monde. Telle est u moins la position du mécanisme déterministe inti- ement lié aux perspectives de la science classique. Sa

signification, remarquons-le, est déjà bien celle d'un matérialisme, encore que ce matérialisme soit, tel quel, limité au champ de la réalité en mouvement. Le « spiritualisme » des affirmations de la vie ou de la conscience que certains penseurs lui adjoindront est un spiritualisme lui aussi cantonné sur son terrain. On n'obtient donc tout au plus qu'un dualisme, aux moments hétérogènes : matière et déterminisme d'un côté, esprit et invention ou liberté de l'autre. D'où précisément les difficultés, dans les cas où il faudrait, de toute urgence, retrouver une unité, comme l'est le cas de l'action humaine.

Ses possibilités d'ouverture.

Bien que dans une certaine mesure le schéma du mécanisme déterministe ne suffise plus aujourd'hui à enserrer toutes les perspectives de connaissance d'une physique devenue relativiste et surtout radicalement probabiliste depuis l'apparition des idées caractéristiques de la théorie des quanta, il reste important à bien des égards d'en faire encore quelque discussion de principe. La puissance du schéma mécaniste vient non seulement des succès pratiques remportés dans maints domaines — de l'astronomie à la théorie élémentaire des phénomènes électromagnétiques —, mais aussi de l'élément d'ouverture et de docilité permanente à l'expérience qu'il sait intégrer. D'une part, en effet, la déduction mécaniste est affirmée ne pouvoir être rigoureusement exacte qu'à partir de la connaissance, rigoureusement exacte elle-même d'un état physique instantané de la réalité. On s'aperçoit alors sans peine que les connaissances que nous avons des états physiques du réel sont en fait toujours approximatives et perfectibles en rigueur. D'autre

part, cette déduction suppose connues exactement l'intégralité des lois de la nature physique et en particulier tous les types de propriétés des choses susceptibles d'influer sur les processus mécaniques, en faisant apparaître proportion des « champs de forces » dont le calcul tura à tenir compte. Or les lois physiques ne sont connues, ni toutes, ni exactement. En particulier la recherche expérimentale ne révèle que petit à petit quelles sont es diverses origines des forces concrètement en jeu dans a nature : masse, charge électrique, aujourd'hui propriétés responsables des « forces nucléaires »..., la liste est peut-être pas close.

Si, dès lors, ce que nous savons à peu près ne nous permet pas de donner une explication suffisante de ce qui se passe dans un cas concret déterminé, il suffira de réinterpréter le défaut de l'explication comme mettant la science sur la voie d'une connaissance plus précise des prémisses effectives de l'explication. On obtiendra ainsi peut-être des précisions indirectes concernant la description de l'état initial admis par l'explication. Peut-être encore la découverte se fera-t-elle de nouvelles forces et de nouveaux modes d'action de la nature — mais de nouvelles forces et de nouveaux modes d'action situés au plan même de l'existence matérielle initialement envisagée : rien de « spirituel » n'apparaît là-dedans. Le schéma déterministe semble ainsi porter en lui-même le pouvoir de se corriger indéfiniment, sans cesser de rester essentiellement lui-même, à mesure que l'expérience humaine prend davantage possession de l'histoire concrète de l'univers physique. On comprend alors que l'esprit scientifique, compte tenu de cette virtualité, ait pensé que ce schéma était, comme par définition, absolument adéquat au concret de l'histoire physique de l'u-

nivers, ne laissant plus d'autre place à l'intervention de « l'esprit » en dehors de la pure et simple création de l'état initial et des lois de la matière.

Ses limites.

Que précisément le schéma déterministe de la physique classique ait dû être en quelque mesure dépassé et ceci pour des raisons d'ordre nullement métaphysique mais scientifique, voilà qui pourrait avertir l'esprit de l'inexactitude qu'il y a à penser que toutes les corrections inspirées par l'expérience sont *a priori* du type de celles dont le schéma déterministe a prévu la possibilité. Cela a bien marché un certain temps et entre certaines limites d'acuité de la connaissance expérimentale. Au delà cela a cassé, cela cassera probablement plus que ne s'en doutent ceux dont la pensée scientifique reste encore profondément habituée au schéma du mécanisme déterministe. Il est apparu des modes de détermination de la réalité physique concrète entièrement autres que ceux auxquels avait songé le mécanisme déterministe.

La situation de la pensée scientifique est d'ailleurs assez neuve à cet égard. Tout d'abord, l'acquis des sciences physiques ne peut plus se laisser recoordonner sous un seul schéma théorique analogue à celui du mécanisme déterministe classique. Les unifications théoriques de la physique moderne se cherchent, mais elles ne se sont pas encore trouvées, et il semble que certaines intuitions fondamentales nous manquent encore pour faire le lien entre les fragments que nous possédons aujourd'hui. D'autre part, ce qui force l'éclatement du schéma classique présente désormais une certaine multiplicité de visages : il y a au moins d'une part les faits pris en considération par la physique quantique, et d'autre par

peine remarqués encore mais probablement très impor-
ants également, les faits dont s'occupent les théories
e l'information et des régulations mécaniques. Or il est
rès remarquable que les idées théoriques relatives à ces
aits, dans la mesure où elles commencent de se pré-
iser, dérivent toujours plus ou moins prochainement
'une analyse et d'une compréhension nouvelles des
nodes d'intervention de ce qu'on avait initialement
angé du côté de « l'esprit » au sein du monde physique.
'est l'analyse du rapport réel entre l'expérimentateur
t ce qu'il étudie qui fournit à la physique quantique ses
remières bases théoriques solides. C'est de même l'a-
alyse des rapports possibles au sein du monde physi-
ue entre l'effectuation d'un processus et une « infor-
nation » relative à cette effectuation qui guide aujour-
'hui la plupart des études qu'on commence à penser
aire partie d'une science nouvelle : la cybernétique.

Tout ceci annonce que la raison scientifique moderne
a avoir très probablement à reviser les vieux schémas
lu rapport matière-esprit sur lesquels avait tablé la phy-
ique classique. En particulier, l'action de ce que nous
ppelons « esprit » a peut-être d'autres moyens que la
réation de prendre pied dans le cours des processus
hysiques : l'idée de régulation n'a pas dit son dernier
not.

Disant ceci nous ne disons nullement que l'état actuel
les sciences physiques apporte par lui-même une dé-
nonstration directe de l'existence d'une réalité spiri-
uelle. Aussi bien n'est-ce pas son rôle. Nous disons
eulement que l'état actuel de ses schémas théoriques ne
ui permet plus de s'opposer à une affirmation spiritua-
iste par le biais où pouvait le faire le mécanisme déter-
ministe. Parallélisme psycho-physiologique et conception

cartésienne de l'action de l'âme sur le monde corporel commencent l'un et l'autre de pouvoir être dépassés sur la base même de conceptions maintenant intégrées à la science et ayant droit de cité en elle. Une conception suffisamment précise reste à élaborer : elle n'apparaît plus *a priori* exclue par les postulats de la pensée scientifique.

2. *Formes modernes et généralisées du matérialisme scientifique*

Cependant, au delà même de cette première position mécaniste, cantonnant le matérialisme dans le domaine des corps en mouvement, et laissant hors de considération le reste (qu'un « spiritualisme » pouvait bien recueillir s'il y avait lieu), la science a proposé à l'esprit humain la perspective d'une déduction nouvelle, explicative de ce qui était resté initialement hors considération. A partir de ce moment on ne peut plus reprocher tout uniment au matérialisme ainsi développé d'oublier ou de nier purement et simplement les faits encore qualifiés de « spirituels » au moment où il s'est agi de les laisser en dehors du champ initial de la physique : le matérialisme peut alors répondre qu'il en tient désormais tout autant compte que quiconque, mais en propose seulement des bases de compréhension autres, certes, que celles auxquelles songeait d'abord l'esprit, mais au total plus claires et plus efficaces. Telle est aujourd'hui la position du matérialisme évolutionniste, qu'il se réclame ou non de l'obédience marxiste.

Qu'est cependant cette déduction ? Il faut remarquer tout de suite qu'on perdrait sa peine à en taxer l'idée d'absurdité grossière, comme cela aurait pu être fait en

résence d'un matérialisme naïvement sensualiste et
'ayant pas pour lui les indications d'une expérience
ientifique raffinée et puissante tout à la fois. L'expé-
ence préscientifique suffit à attester, dans tout ce que
ous atteignons, l'existence du substrat matériel : l'or-
anisme vivant est fait de corps chimiques, la sensibilité
nimale présuppose un organisme vivant, l'intelligence
umaine n'apparaît que dans le contexte d'un psychisme
nimal. Mais elle ne dit pas plus. D'où son faible pou-
oir de justification à l'égard d'une conception matéria-
ste. Par contre, l'expérience scientifique ajoute à cela
n élément essentiel qui renouvelle la situation : il de-
ent possible de conjecturer raisonnablement que les
ansitions entre les modes de l'être différenciés par l'ex-
érience ordinaire, pourraient bien être des faits appar-
nant au cours historique de la nature, des faits peut-
re même un jour scientifiquement reproductibles,
omme le sont les phénomènes physiques ou physiologi-
ues actuellement dominés par la science. De pareils
its de transition ne démontreraient-ils pas qu'on peut
xpliquer et effectivement reconstruire à partir de la pure
atière ce que, par simple nécessité de langage, disent
s matérialistes, nous appelions jusqu'à présent l'es-
rit? On atteint là d'ailleurs la raison profonde des
éfiances de la foi devant les doctrines évolutionnistes :
ans la mesure où, mal contrôlées par la réflexion, elles
font les protagonistes de la déduction matérialiste,
les sont incompatibles avec l'exigence essentielle de la
oi. Ceci dit, il reste à regarder les choses elles-mêmes.

La transition évolutive et l'affirmation spiritualiste.

Deux séries de remarques doivent être faites, de por-

tées assez différentes au total, les secondes étant bien plus décisives.

Question de fait :

En premier lieu il faut faire observer que la réalité de ces transitions, pensées survenir au sein de l'histoire du monde, et *a fortiori* la possibilité de les reproduire scientifiquement, restent encore des conjectures scientifiques. Il y a là une anticipation suggérée par des faits, à prendre au sérieux, mais point encore nécessitante. Même le raccord de l'histoire de la population humaine du globe à l'histoire d'un certain rameau de la vie animale, bien que fortement probable, n'est pas chose acquise avec une certitude irréfragable. Les autres transitions semblent encore plus loin, dans l'état actuel des choses, de la condition de fait scientifiquement établi. Or il est très imprudent, maintes expériences le prouvent, de spéculer sur un fait que l'on anticipe comme s'il s'agissait d'un fait dûment constaté.

En droit, le fait de la transition entraîne-t-il un démenti de spiritualisme ?

Mais peut-être après tout les transitions auxquelles songe aujourd'hui la pensée scientifique se sont-elles historiquement produites au sein de l'univers. Nous n'avons pas de moyens scientifiques de faire la preuve du contraire. Acceptons donc, provisoirement et par hypothèse, que, sur le plan de l'enchaînement historique des phénomènes, voire sur le plan des réalisations propres à la science, ces transitions de l'inerte à la vie, de l'animal à l'être humain, etc... soient choses affirmables, ce qui

est bien, dans l'état actuel de la pensée, accorder le pire pour les doctrines opposées au matérialisme. Qu'en résulterait-il ?

Il faut tout simplement répondre : en droit, *rien*. Rien du moins pour une affirmation philosophique de la réalité de l'esprit vraiment consciente de ce qu'elle est et de ses fondements. En dépit de certaines apparences, la déduction que veut entreprendre le matérialisme est en porte-à-faux, même si ce qu'on appelle aujourd'hui l'évolution générale de l'univers donne effectivement lieu aux transitions que le matérialisme invoque à l'appui de sa thèse.

Ce n'est pas, en effet, parce que l'événement a lieu historiquement du fait de la nature, ou ménagé par l'entreprise humaine, que tout est dit et que l'antécédent matériel équivaut à l'être ultérieur de la réalité. Cela est si vrai qu'à tout prendre la plus rigoureusement catholique et la plus scolastique des théologies a positivement admis l'éventualité d'événements de ce genre. Aux yeux de saint Thomas la génération spontanée, transition de l'inanimé à la vie, a lieu constamment au cours de l'histoire concrète du monde. Dans son explication spécifique elle ne fait rien intervenir d'autre que des causes secondes : les dispositions de la matière et ce que saint Thomas appelait les « vertus des corps célestes ».

Aux yeux encore de saint Thomas, les parents n'étant responsables que de la génération animale de l'homme, une transition originale de l'animal à l'homme se fait dans chaque embryon humain arrivant à suffisante maturation. En ce sens l'apparition de la spiritualité individuelle de chaque homme est aussi un événement historique du monde concret. De ceci, Dieu lui-même et non plus seulement un complexe de causes secondes, en est

affirmé directement l'auteur. Il n'empêche que l'événement prend tout uniment place dans le cours des phénomènes que comporte l'évolution de l'embryon. Or il n'est nullement pour autant question de matérialisme avec saint Thomas. Une continuité phénoménologique de l'histoire comportant à certains moments surgissements de modalités supérieures de l'être n'est donc nullement incompatible avec l'affirmation des discontinuités dans l'être même, que maintiendra la conception réfléchie du réel.

Ce qui importe en effet à une conception raisonnée du réel, c'est d'exprimer, aux moyens d'oppositions comme celle d'esprit à matière, non point seulement la perception d'une diversité, par exemple, entre une molécule et une autre, un animal et un autre, mais certaines ruptures de niveau dans l'être : telle la rupture de niveau entre la conscience et son conditionnement organique, ou plus profondément peut-être la rupture de niveau affirmée par l'acte de réflexion maîtrisant sa propre évidence face au flux d'événements psychiques en fonction duquel pareil acte a été posé. Discernement bien plus certain, bien plus primitif que ne le sont toutes les doctrines élaborées du réel, que ne l'est la science elle-même et tout ce qui peut en être ultérieurement tiré. Car, en fin de compte, c'est à lui qu'il faut revenir pour fonder, dans la mesure du possible, ces élaborations ultérieures, cette science, cette vision scientifique du monde auxquelles nous nous complaisons ordinairement. Discernement auquel nous nous éprouvons obligés de nous référer plus particulièrement en certaines articulations plus nettes de la nature telle celle de l'inerte à la vie ou de l'animal à l'homme. Pour comprendre l'articulation nous signifions alors d'abord la rupture de niveau discernée, indépendamment de

à moins dont l'examen ultérieur des phénomènes pourra bien venir nous préciser comment les choses se passent.

Que ceci ne soit point arbitraire, l'allure même de l'effort de pensée que nous avons à faire pour mieux comprendre aujourd'hui ce qui pourrait bien se passer au niveau de l'expérience nous l'atteste très suffisamment. C'est un fait que précisément là où le discernement d'un jugement de niveau d'être intervient avec sa force d'affirmation philosophique, le problème de la mise en évidence scientifique de la transition n'est pas éliminé. C'est aussi un fait qu'à la supposer tout de même possible, nous sommes obligés de convenir que, pour la bien comprendre au niveau de la science, certaines idées essentielles qu'il faudrait avoir nous manquent encore. Nous n'avons peut-être d'une signification scientifique suffisamment précise à l'intérieur par exemple du système des êtres vivants, le mot « évolution » n'évoque plus qu'une généralité bien confuse lorsqu'on veut lui faire rendre compte des transitions décisives.

Ce ne sont donc pas simplement les problèmes du savoir effectif qui ne sont pas encore suffisamment résolus, mais plus encore les problèmes de compréhension claire, distincte, de ce qui se passe, sans la résolution desquels la vision prétendue scientifique garde encore une large part d'incertain et peut-être d'illusoire. Ce qui, en fait, risque d'apparaître le jour où nous pourrons comprendre clairement la relation entre, par exemple, l'inerte et le vivant, c'est un système d'idées confirmant l'affirmation philosophique de la différence de niveau exprimée par l'opposition entre matière et esprit dans l'être, et non pas une réduction homogène à la matière, mettant en échec cette affirmation. Nous, même à supposer une évolution phénoménologi-

quement continue de l'inerte à l'humain, non seulement nous pourrions maintenir sans peine les affirmations spiritualistes de la conscience philosophique, mais même nous aurions grand'chance de voir les ultérieures clarifications de cette notion trop vague encore d'évolution venir donner corps à ces affirmations, bien loin d'en démontrer l'inanité.

Forces et faiblesses du matérialisme scientifique d'aujourd'hui

Essayons alors, pour terminer, de dire ce que sont, au regard de la pensée rationnelle elle-même, les forces et les faiblesses du matérialisme scientifique. Sa grande force est évidemment celle que peut avoir un schéma unitaire, prenant largement appui sur les données de la connaissance scientifique, et semblant relier organiquement tous les aspects de la réalité à celui qui nous est le plus familier et le plus aisément compréhensible. Il est ainsi possible de rassembler tout l'acquis de la pensée scientifique dans une seule vision continue et dynamique de l'univers, esquissant un système d'explication intégrale du réel en coïncidence avec le système d'explication auquel les derniers siècles de développement de la science ont habitué l'esprit humain.

Du coup le matérialisme semble offrir à l'homme une solution aux problèmes lancinants qui travaillent sa conscience; expliquer l'homme lui-même dans sa relation à l'univers, décider d'autre part ce qu'il peut bien en être d'une réalité divine dont l'idée ne cesse de hanter la pensée. Le matérialisme scientifique permet à l'homme de se concevoir tout à la fois comme intégralement le produit de l'univers et, en droit tout au moins, comme

bsolument le maître de celui-ci. Telle est sa première éussite apparente, due pour une large part à la corres-ondance qu'il établit entre la dialectique de l'existence onsciente et l'évolution de l'existence matérielle. D'au-re part, il semble justifier la décision négative à l'égard u problème de Dieu, tout en offrant un certain substitut ux valeurs dont il semblait, au temps de l'athéisme urement rationaliste, encore impossible de garder l'é-uivalent en dehors des affirmations religieuses. Le ma-érialisme scientifique ne prétend pas exclure ce qu'il y de légitimement cherché à travers les valeurs dites outumièrement « spirituelles »; il prétend au contraire n englober tout le positif par réduction à la base maté-ielle de la réalité et apparemment sans pertes. Un tel théisme serait, aux yeux de certains, le plus sérieux vantage du matérialisme évolutionniste.

Mais de graves faiblesses intrinsèques subsistent. La lus immédiate de toutes est la considérable imprécision e pensée qui s'y fait encore sentir. Il faut postuler 'existence de certains faits. Il faut plus encore passer ous silence le problème de la compréhension claire d'un ertain nombre d'articulations essentielles de la réalité : n ne répond à ce problème que par des termes vagues ont la signification n'est peut-être point nulle, mais n'est ertainement pas suffisante. L'appel à ces mots n'équi-aut absolument pas à une solution effective aux yeux 'une pensée exigeante et le fait de s'en contenter ne eut guère démontrer que l'inconscience ou que le parti ris du matérialisme à l'égard, non point même d'une xigence religieuse, mais d'une exigence fort banale-ent rationnelle de l'esprit. Ce sont cette même incon-cience ou ce même parti pris qui ressortent d'une autre anière dans les négations métaphysiques dont l'exposé

du matérialisme scientifique est bien forcé de s'entourer dès là qu'il se veut nettement articulé.

En fait, on peut énumérer les problèmes scientifiques qui restent encore de la façon la plus obvie à résoudre au matérialisme scientifique s'il veut se consolider. Il faut à tout le moins que la physique puisse parvenir à une conception unifiée et synthétique de l'univers matériel et des processus qui en découlent à ce niveau dans le monde concret. Il faut que le fait et, si le fait a lieu, la nature des principales transitions d'un ordre de réalités à un autre soient tirés au clair. Il faudrait en particulier que les abords scientifiques du passage, au niveau de la sensibilité animale, de l'action biologique à la connaissance et à la représentation du réel au sein d'un psychisme commencent d'être à tout le moins débroussaillés. Or, on peut le remarquer, de toutes les transitions auxquelles peut songer la science, celle-ci est peut-être la plus obscure et la plus inaccessible. De ce fait, le matérialisme scientifique reste encore pratiquement scindé en une représentation matérialiste de la vie à partir de l'univers physique d'une part, et une représentation matérialiste de la conscience humaine à partir du psychisme animal d'autre part. Cette dernière gêne n'est pas souvent avouée par le matérialisme. Il n'empêche qu'elle joue considérablement et qu'elle est, semble-t-il, la source majeure de l'obscurité du matérialisme scientifique dès qu'il tente de donner d'un seul trait la vision de l'univers qu'il est cependant engagé à donner de par les thèses de son programme.

En évoquant ces difficultés, il ne s'agit nullement de lancer un défi à la pensée scientifique elle-même qui, on peut bien l'espérer, parviendra d'une manière ou d'une autre à se mettre au clair là-dessus. On peut espérer voir

a physique parvenir à un nouvel état d'unification héorique. On peut espérer de même que la pensée umaine connaîtra un âge où les relations entre physique t science de la vie seront aussi solidement précisées que euvent l'être, depuis l'âge moderne de la science, celles ntre mathématiques pures et physique. Et ainsi de suite. Nous voulons simplement dire que le matérialisme scien-ifique aurait tort de penser que le progrès de l'évidence cientifique ne peut faire que confirmer ses conceptions. l est fort possible au contraire que la façon même dont es difficultés seront résolues par la science soient aussi atales au matérialisme scientifique que nous connaissons ujourd'hui que la création de la physique scientifique pu l'être au matérialisme mathématique dont les écoles ythagoriciennes avaient, semble-t-il, eu l'idée.

Par ailleurs, ces difficultés décelables au niveau même le la science ont leur homologue au point de vue philo-ophique. La faiblesse majeure du matérialisme scienti-ique est une certaine inconscience philosophique et un efus d'analyse méthodique de ses présupposés. Il se résente comme une synthèse captivante. Il est douteux néanmoins que la synthèse puisse exister telle quelle et ans des actes de pensée l'ayant rendue possible. Or ces ctes de pensée ne sont peut-être pas uniquement géné-ateurs de ce que le matérialisme scientifique prétend pporter, pas plus qu'ils ne fondent les rapides négations nétaphysiques dont le matérialisme s'accompagne à lestination des spiritualismes qu'il lui faut contrebattre. l y a des fonctions de l'intelligence attachées à ces actes le pensée dont le matérialisme scientifique ne se soucie as, espérant au fond que le plus expéditif sera le mieux. Mais rien n'est moins sûr, et sans doute est-il dans la ignité de la raison humaine de donner plus de soin à 'examen qu'il en faut faire.

Conclusion

Ce que notre foi nous enseigne alors, c'est précisément qu'il y a des issues positives à cet examen. Si déjà l'originalité de la conscience humaine par rapport à ses conditionnements matériels n'est pas un vain mot, celle de Dieu par rapport à toute espèce de matière est certitude inébranlable de l'intelligence croyante. Ceci, non seulement au niveau comme lointain d'une théologie toute métaphysique et requérant de difficiles spéculations, mais au niveau très immédiat, nous touchant un chacun, d'une histoire concrète de ce monde. Cette histoire, une initiative de Dieu lui-même la conduit, et non point seulement le jeu de ces éléments que déjà saint Paul déclarait aux premiers chrétiens « pauvres et impuissants » (Gal., IV, 9). Jésus-Christ, fils de Dieu, né parmi nous, mort et ressuscité, est pour la foi le gage d'une présence ici-bas, jusqu'au sein de notre existence, de bien autre chose que d'une matière, source de toute explication. Les faiblesses du matérialisme scientifique ne sont pour nous que les indices, multipliés et réfractés partout au niveau même de la raison humaine, de sa radicale inconsistance aux yeux de la foi qui sait et affirme que Dieu est Esprit et que Jésus est le Seigneur.

D. Dubarle.

DROITS ET DEVOIRS DES NATIONS A L'EGARD DES REFUGIES

Le problème des réfugiés, tel qu'il se pose à l'heure uelle au sein des démocraties occidentales et, en par- ılier, en Allemagne de l'Ouest, n'est pas un phéno- ne extraordinaire. Il est normal au sens sociologique terme. Il n'est unique ni dans l'histoire ni dans le nde d'aujourd'hui. Ce qui est extraordinaire, anor- l, pathologique, c'est la réaction des nations à son ırd.

Laissant cependant ce qui appartient au passé, nous nvisagerons ici que le problème tel qu'il se présente ce milieu du siècle, les solutions auxquelles on a eu ours jusqu'ici, et celles qu'il faudrait envisager.

ES SOLUTIONS MODERNES DU PROBLÈME DES RÉFUGIÉS

Disons d'un mot que ces solutions ont été insuffi- tes, et ce, de par les fautes des trois acteurs en pré- ce.

A. *La responsabilité des nations d'origine*

l est un fait, c'est l'existence de nations totalitaires. ıs juger les raisons qui les poussent, il faut constater

qu'il y a certaines nations qui pourchassent jusqu'
mort certains de leurs membres, que ce soit pour
motifs nationaux (minorité grecque en Turquie), raci
(Juifs d'Allemagne), ou politiques (antifascistes, antic
munistes). En face de ce fait il en est un autre, c'est c
de l'impuissance des autres nations, isolées ou grou
(S.D.N. ou O.N.U.), à prévenir ces conflits dans
domaine de compétence exclusive de ces nations to
taires, c'est-à-dire sur leur territoire. Même dans
domaine limité des Nations vaincues de la prem
guerre mondiale, la protection des minorités a éch
Seuls depuis quelques siècles l'option de nationalité (A
ciens-Lorrains en 1871) et, depuis le début du siècle,
transferts et échanges de populations (échanges gr
bulgare, gréco-turc) organisés surtout entre dictat
(transfert des Baltes entre l'U.R.S.S. et le III^e Re
et des Tyroliens du Sud entre l'Italie et le III^e Re
échange bulgaro-roumain, etc., au cours de la deuxi
guerre mondiale) ont essayé de prévenir ces luttes. M
en règle générale, il faut reconnaître l'acharnen
grandissant mis par ces nations totalitaires à poursu
leurs adversaires jusque sur le territoire des nation
refuge. Il n'est que de lire les débats qui eurent lie
sein des différentes sessions de l'Assemblée générale
Nations Unies ou des différents organes destinés à c
l'Organisation Internationale pour les Réfugiés (O.I
pour se rendre compte de la virulence des attaques
démocraties populaires contre les démocraties occi
tales, coupables à leurs yeux de permettre sur leu
les complots fomentés par les criminels de guerre,
traîtres et les Quisling.

Alors, dans la mesure où ces accusations sont fau
dans la mesure où les nations de refuge ne se ser

pas des réfugiés à des fins égoïstes, soit matérielles (recherche de main-d'œuvre), soit politiques (recherche d'alliés dans la guerre froide), mais, au contraire, ne sont poussées que par leur devoir moral de l'asile (devoir d'ailleurs juridique pour la France aux termes du Préambule de sa Constitution), il faut constater que l'attitude des nations d'origine est absolument incompatible avec une communauté internationale dans laquelle les hommes seraient libres de leur pensée et où, tout au moins, au cas où leur comportement ou leur conscience les mettrait en opposition absolue avec leur État, ils seraient libres de s'expatrier et de vivre dans la nation de leur choix. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, qu'une telle analyse soit absolument utopique. La Déclaration Internationale des Droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, et qui a un écho certain à l'Ouest, prévoit dans son article 14 le droit à l'expatriation, et, déjà dans les faits, les expériences totalitaires des échanges de populations, bien que ceux-ci soient décidés en réalité par les États, impliquaient la reconnaissance de ce droit aux hommes qui voulaient briser leur lien avec leur État. Il faut alors conclure que, dans la mesure où l'on veut que le monde s'intègre démocratiquement, humainement, c'est-à-dire dans la mesure où l'on veut qu'il n'aboutisse pas à des caricatures de démocraties quelles qu'elles soient, où l'homme est prisonnier, il est nécessaire que le droit le plus fondamental du citoyen, celui de résistance, soit respecté. Expliquons-nous. Déjà, au sein des démocraties du type occidental, on s'efforce de donner au citoyen le droit d'écrire, de parler contre le gouvernement, de choisir des députés opposés à ce gouvernement, de se grouper en organisations luttant contre lui ou la classe

dominante, de telle sorte que le citoyen puisse de l'opposition passer légalement, pacifiquement, au gouvernement, lorsque son parti prend le pouvoir, ou lorsque son syndicat a une action puissante dans la nation. Ce droit de résistance s'exprime également dans le droit qu'a un citoyen de quitter son parti pour en suivre un autre, en d'autres termes, de quitter des groupes pour entrer dans d'autres groupes. Dans une communauté internationale vraiment démocratique, il doit en être de même. Dans la mesure surtout où une nation n'est plus simplement une patrie, géographique et humaine, mais un parti politique au sein d'une supra-communauté dotée de plus en plus d'un gouvernement de droit (O.N.U.) ou de fait (rôle des grandes puissances), où donc les différentes conceptions ou les différents intérêts des races et des classes s'incarnent en des nations, ou des groupes de nations, il devient nécessaire que le droit fondamental du citoyen de cette communauté soit respecté, c'est-à-dire qu'il puisse librement sortir d'une nation pour en choisir une autre.

Quelles que soient donc les rancœurs de la nation d'origine, semblables à celles d'une Église ou d'un parti devant le schisme, celle-ci doit limiter sa colère à l'exclusion des opposants. On comprend encore, dans le stade primitif de la communauté internationale, que cette séparation s'accompagne pour les réfugiés de sacrifices plus lourds que ceux qui résultent, au sein des États, d'une démission d'un parti, mais les réactions violentes des nations d'origine doivent, aujourd'hui, paraître d'intolérables survivances. Là encore d'ailleurs, les expériences modernes des transferts ou des échanges de populations montrent que dans les cas les plus favorables cette exclusion s'accompagnait des sacrifices les

plus limités possibles par l'effet, par exemple, de l'organisation minutieuse du transfert des biens. Cependant, pour qu'un tel divorce pacifique puisse s'accomplir, le devoir de la nation d'origine de respecter le droit d'expatriation des réfugiés et le droit d'asile des nations de refuge n'est pas suffisant. Les deux autres acteurs doivent également accepter certaines limitations à leur action, tant il est vrai que la liberté des uns finit où commence celle des autres et que la liberté générale n'est que la résultante de limitations particulières.

B. *La responsabilité des nations de refuge*

Quelles sont donc les limitations que doit s'imposer la nation de refuge? Nous connaissons son droit, c'est celui d'accorder l'asile aux réfugiés. Quels sont ses devoirs? Envers les réfugiés, ils se résument dans le devoir de protection. Envers la nation d'origine, ils constituent les réciproques des droits de celle-ci, et ces doubles devoirs s'harmonisent, car ils s'analysent en définitive en un unique devoir, celui de protéger les réfugiés comme des hommes, et comme des hommes seulement.

1. *Devoirs envers les réfugiés.* — Il n'est pas besoin de développer longuement le premier point, à savoir les devoirs envers les réfugiés. Malgré l'immense progrès qui marque l'action des nations occidentales, nations de refuge, après la seconde guerre mondiale, par rapport à leur action entre les deux guerres, celle-ci mérite encore de nombreuses critiques.

Le livre classique de sir John Hope Simpson, *The Refugee Problem* (Londres, 1938), fait le point à ce sujet des erreurs des différents organismes de la S.D.N. et

de l'Occident dans les années 1920-1939. Elles peuvent se résumer dans le refus des nations de reconnaître des droits aux réfugiés. Ceux-ci sont traités comme des exceptions malheureuses pour lesquelles, dans la majorité des cas, la charité privée des organisations bénévoles suffit. Ils doivent le plus possible se faire oublier. On ne les reçoit que dans les arrière-boutiques des organismes de la main-d'œuvre étrangère ou de la police. Les titres de voyage (passeports Nansen) ne sont que recommandés en leur forme aux gouvernements par les arrangements internationaux. Les États de refuge sont qualifiés pour les octroyer et les renouveler. Quand les réfugiés deviennent gênants, ils sont les victimes de l'ordre public. Certains passent des années en prison, objets de multiples expulsions. Ils ne sont porteurs d'aucun droit. Ils n'ont en leur pouvoir aucune voie de recours contre l'arbitraire des gouvernements. Ils n'ont aucune garantie. L'action internationale n'admet pas que le problème qu'ils posent soit un problème permanent. Aucun cadre juridique permanent n'est établi à l'avance prêt à apporter une solution aux problèmes qui apparaissent. Aucune loi internationale ne définit le réfugié en soi. A chaque nouvelle vague de réfugiés un organe particulier (Haut Commissaire pour les Réfugiés Nansen — Service des Réfugiés du B.I.T. — Office international Nansen — Haut Commissariat pour les Réfugiés provenant d'Allemagne — Comité intergouvernemental pour les Réfugiés), des conventions particulières (différents Arrangements — Conventions de 1933 et 1938) créent des solutions particulières, sans lien entre elles.

En 1946, après bien des hésitations, et malgré la vive opposition des nations d'origine, un organe unique est

réé : la Commission préparatoire de l'O.I.R., qui se ransformera en O.I.R. Cette organisation a fait une euvre méritoire à l'aide de puissants moyens matériels is à sa disposition par les nations occidentales, notamment par les États-Unis, à savoir : moyens financiers, ersonnel nombreux et qualifié, flotte navale et aérienne our le réétablissement, moyens d'hébergement dans les amps, organisations sanitaires. Sur le plan moral, le itre de voyage, les différents aspects d'une protection uasi consulaire, les moyens de rééducation en vue du eclassement professionnel, etc., contribuèrent puissamment à la protection humanitaire des réfugiés, à leur ntégration dans la vie économique et sociale des pays e refuge.

Cependant, de graves critiques peuvent encore être dressées à l'action occidentale. C'est d'abord son caractère non universel. Toutes les catégories de réfugiés ne ont pas qualifiées à la protection de l'O.I.R., autrement lit, ne tombent pas sous son mandat. Certaines des xclusions sont normales, nécessaires, telles celles des riminels de guerre et des traîtres ou des criminels de lroit commun. Mais lorsque les définitions annexées à a Constitution de l'O.I.R. excluent les personnes d'oigine ethnique allemande, il est possible de faire des éserves, et l'on voit que les Nations Unies, légiférant près les années où s'étaient exercés les ravages des lations totalitaires, font ici œuvre davantage d'anciens lliés membres d'une coalition que de nations fidèles à 'idéal des Droits de l'homme. Ce qui est plus grave, 'est la limitation apportée par ce qu'on appelle « la date imite ». Cette date signifie que l'organisation ne donera son assistance qu'aux victimes de la deuxième guerre mondiale, et refusera de reconnaître comme réfu-

giés ceux qui apparaîtront, par la suite, victimes d'autres persécutions, par exemple celles des démocraties populaires. Ceci se comprend puisque l'O.I.R. était une institution spécialisée de l'O.N.U. non permanente. Elle avait donc un but bien défini, celui d'apporter remède aux victimes des bouleversements de la deuxième guerre mondiale ainsi qu'aux survivants des réfugiés antérieurs, républicains espagnols, Russes blancs, etc. Mais alors, en ce qui concerne les nouveaux réfugiés, la situation n'est pas meilleure que celle d'avant-guerre. Or il n'y a pas que les victimes des régimes communistes. Il y a la masse énorme des millions de victimes de la politique de Potsdam et des transferts de populations acceptés par l'Occident, malgré ses nombreuses condamnations antérieures d'une telle politique (transferts des Allemands des Sudètes et des Allemands de l'Est), toutes victimes qui, aujourd'hui, se pressent en Allemagne. En outre, la liquidation de l'O.I.R. place les réfugiés qui étaient sous son mandat, non encore rapatriés ou non encore réétablis, devant la même situation que celle d'avant-guerre, à savoir la protection par les organes nationaux. En définitive, tout est à recommencer. Lorsque apparaissent de nouvelles vagues de réfugiés, rien n'est prêt pour les protéger, sauf les organisations bénévoles qui, malgré leurs œuvres admirables, sont toujours dépassées par les événements. Aucun cadre juridique permanent ne s'applique automatiquement aux réfugiés. La misère des réfugiés arabes le prouve. Nous sommes toujours dans l'empirisme. C'est exactement comme si, dans le cadre interne, il n'y avait rien de prévu en ce qui concerne les accidents du travail, les assurances sociales, et que, pour chaque cas, il fallait attendre des années qu'une loi spéciale soit votée pa

les députés représentant des intérêts contradictoires. Pendant ce temps l'homme souffre. C'est une carence du droit. Le reproche fondamental que l'on peut adresser à la solution moderne apportée par l'Occident, c'est l'absence d'une définition et d'un cadre juridique universels. En outre, cette solution est entachée d'autres erreurs. Dans les détails, la protection n'est pas assez humanitaire, libérale et démocratique. Elle n'est pas humanitaire lorsque des commissions nationales de recrutement viennent dans les camps comme des marchands d'esclaves tâter les biceps pour enrôler des travailleurs de force et n'hésitent pas à séparer les membres d'une même famille. Elle n'est pas humanitaire lorsqu'elle laisse pourrir dans les camps le « dernier carré » d'intellectuels, d'invalides, de vieillards et d'enfants, bouches inutiles. Ne sont pas libérales les pratiques de mise au travail des réfugiés, quand elles visent à peser sur leur volonté et à les forcer au rapatriement. N'est pas démocratique une loi, comme celle des États-Unis de 1948, qui refuse l'entrée à certaines catégories de réfugiés, notamment aux Juifs et aux catholiques, loi que le président Truman a flétrie de sa haute autorité.

Arrêtons là ce martyrologe et ce réquisitoire. Il ne faut pas qu'ils fassent croire que l'action occidentale n'a été qu'un échec. Il faut comprendre au contraire à quelle routine, à quels péchés étatiques, bureaucratiques, se heurtait l'œuvre du personnel international de l'O.I.R. Beaucoup a été fait, et a été mieux fait qu'entre les deux guerres. Quand on compare l'œuvre des démocraties occidentales à celle de la Yougoslavie titiste par exemple, on voit la différence sur le plan strictement humain, tel que l'entend un chrétien. Mais ce contre quoi nous nous élevons, c'est contre la paresse d'esprit

et de cœur de ceux qui affirment : « C'est fini », et qui sont prêts à bénir les errements du passé, alors qu'aucune convention internationale n'est créée pour résoudre les problèmes de demain et que l'immense problème des réfugiés en Allemagne est laissé dans l'ombre.

En effet, il y a ici quelque chose de très grave. Nous ne voulons pas immédiatement entrer dans la discussion sur le point de savoir ce qui est préférable, d'un organisme international *efficace* et d'un organisme national *efficace* pour résoudre *le problème international de la protection des réfugiés*. On peut préférer, en théorie, des organismes purement nationaux pour résoudre ce problème. Mais, et nous soulignons, nous disons bien qu'il est possible de discuter de ce sujet seulement en ce qui concerne le problème tel qu'il se pose à l'intérieur de chaque nation de refuge. Au contraire, nous affirmons qu'il est indispensable de créer un organe international en ce qui concerne au moins l'autre face du problème, à savoir le maintien de la paix entre nations d'origine et nations de refuge par l'équilibre de leurs devoirs et de leurs droits. Analysons donc maintenant les devoirs de la nation de refuge envers la nation d'origine.

2. *Devoirs envers la nation d'origine.* — La démocratie du type occidental implique le droit de résistance. Mais résistance ne veut pas dire révolution. Résister au gouvernement, changer de parti ou de syndicat, se mettre dans l'opposition, cela ne signifie pas assassiner les membres du parti au pouvoir. De même, si l'on conçoit que dans les cas où la vie d'une minorité n'est plus possible au sein d'un groupe national, cette minorité a le droit de sortir de ce groupe (et sortir d'un État dont un des éléments constitutifs est le territoire, signifie forcément l'expatriation, ainsi que le changement de natio-

alité, puisque les deux autres éléments d'un État sont
e peuple et le gouvernement, et que la nationalité est
'appartenance à un peuple et l'obédience à un gouver-
ement), il est inconcevable que cette minorité puisse se
ivrer à des violences. Or, dans l'ordre juridique inter-
ational, il est également inconcevable que ces violences
e perpétuent sur le territoire d'un autre État. Il y a un
rdre public international. Si donc il est parfaitement
égitime que ces réfugiés, protégés en tant qu'hommes
omplets sur le territoire de l'État de refuge, ne se
oient pas refuser toute liberté politique — telle par
xemple celle de militer dans un parti opposé à celui au
ouvoir dans leur État d'origine — il est illégal que leur
ction soit de nature à porter atteinte à la sécurité de
eur État d'origine et, par cela, de mettre en danger la
aix, c'est-à-dire l'ordre public international. Le devoir
ondamental de l'État de refuge est donc d'interdire une
elle action à ces réfugiés.

C'est cette vérité première qui est obscurcie à l'heure
ctuelle par la virulence, par l'état pathologique des re-
ations générales entre des nations engagées dans la
uerre froide, et maintenant dans la guerre tiède. Il est
alaisé de tracer la frontière entre le licite et l'illicite
ans l'action des démocraties occidentales permettant
ur leur territoire l'action des anticommunistes. Ce n'est
as notre rôle ici de juger cette action. Ce que nous
oulons seulement affirmer, c'est qu'il y a des droits et
es devoirs. L'Allemagne occidentale a le droit, ainsi
ue les réfugiés de l'Est, comme un parti politique dans
l'opposition, de se dresser contre la frontière de l'Oder
et de la Neisse, ou contre le transfert des Allemands des
Sudètes. Mais cette nation a le devoir d'apporter des li-
mites à l'action de ces réfugiés. Sinon, nous ne sommes

plus dans le cadre des relations internationales pacifiques et démocratiques, nous sommes déjà dans le cadre de la révolution et de la guerre. Qu'il y ait un droit à la révolution et à la guerre pour la justice, c'est une autre question. Mais il faut appeler les choses par leur nom et faire les distinctions qui s'imposent.

Ici encore, que l'on ne nous accuse pas d'utopie. De telles relations pacifiques entre nation d'origine et nation de refuge sont possibles, même dans l'hypothèse d'un différend qui les oppose. L'exemple des transferts ou des échanges de minorités entre deux dictatures, que nous rappelions ci-dessus, le prouve. Certes, ces dictatures avaient un idéal supérieur, celui du maintien de leur alliance, mais on ne voit pas pourquoi il n'en serait pas de même, d'une manière générale, entre deux États, dans l'hypothèse de relations internationales normales. Ils peuvent toujours trouver entre eux l'idéal supérieur de la paix pour quelque motif que ce soit. Répétons que l'exemple de la lutte anormale entre l'U.R.S.S. et ses satellites et le reste du monde n'est pas probant. Dans l'hypothèse de relations internationales non pathologiques, on voit donc quels sont les droits et les devoirs de l'État de refuge, réciproques des droits et des devoirs de l'État d'origine. Les droits et les devoirs des réfugiés en découlent.

C. *Droits et devoirs des réfugiés*

Le premier droit du réfugié est qu'un cadre de droit soit prévu pour lui, afin qu'il ne soit pas un hors-la-loi. Il est donc nécessaire que les États qui se veulent civilisés aient une législation prête à s'appliquer à tout réfugié qui viendra lui demander asile. Ici apparaît le délicat problème de la définition du réfugié. Il semble que

a définition la plus simple doive être choisie, étant donné u'il s'agit d'une définition préalable et universelle, donc bstraite. Mais, dès ce premier pas, on découvre, selon ous, la nécessité d'un cadre international et même d'un rgane international permanent, même en ce qui conerne le problème purement interne tel qu'il se pose ntre nation de refuge et réfugiés. Une définition abstraite laisse en effet la liberté à la nation de refuge de 'interpréter au stade de la détermination, c'est-à-dire u moment où il lui faut déterminer si tel réfugié réond bien aux termes de la définition. Pour que cette iberté ne puisse pas mener à un déni de justice ou à ne altération de celle-ci par la politique, il est néces.aire que le principe du tiers de tout ordre juridique loté de la fonction juridictionnelle soit respecté, c'est-dire qu'un arbitre vienne s'insérer entre les deux parties en présence, le réfugié et la nation de refuge. Ce serait justement l'objet d'une convention internationale de prévoir à l'avance l'organe qui, en cas d'apparition d'un problème de réfugiés, déterminerait s'il s'agit bien de réfugiés authentiques et, au cas où ils seraient reconnus tels, dirait aux nations quels droits il faut leur appliquer.

Cette première étape franchie, il faudrait en effet qu'un ensemble de droits reconnus à l'avance s'appliquent automatiquement aux réfugiés. Et ici, il y a un fait très important dans le monde moderne, en ce qui concerne notre problème, c'est l'existence d'un groupe de nations de refuge. Dans le passé, au contraire, le problème des réfugiés ne mettait en général les réfugiés en présence que d'une seule nation, Empire romain, Empire ottoman, par exemple. Ou bien, lorsqu'ils se dispersaient dans plusieurs nations, celles-ci n'entrete-

naient aucun lien entre elles au sujet de ce problème particulier. L'intégration du monde moderne, l'ampleur des mouvements et des problèmes posés à des nations organisées imposent aux nations de refuge une réaction plus ou moins concertée. Les Arrangements et Conventions de l'entre-deux guerres marquent cette évolution. Mais cette collaboration des nations de refuge entre 1920 et 1939 fut insuffisante. Elle fut déjà meilleure dans le cadre de l'O.I.R. Il faudra la perfectionner et, à cet égard, l'appel aux gouvernements mainte fois réitéré du Secrétaire Exécutif de l'O.I.R. à l'effet qu'ils prennent une « part équitable » des réfugiés non encore réétablis, montre le chemin. Mais il ne suffit pas que cette collaboration des nations de refuge soit nécessaire dans les faits. Il faut encore la prévoir et l'organiser juridiquement, et même avec quelques détails. C'est ainsi que quelques droits essentiels doivent être reconnus et organisés en faveur des réfugiés, ceux à la nationalité et au travail notamment. On ne peut pas, dans le cadre de cet article, discuter des problèmes de l'apatridie ni de ceux qu'impliquent les multiples aspects du droit au travail. Pour ces derniers, les travaux récents de l'O.I.R. ou de l'Organisation Internationale du Travail, particulièrement de sa section des Migrations, ainsi que ceux des différentes conférences internationales sur les problèmes des migrations, et enfin ceux du ministère allemand des réfugiés fourniraient ample matière à réflexion. Ce que nous voulons, quant à nous, souligner avec force, c'est la nécessité d'un cadre juridique international et d'un organe international permanents. Si, en théorie, on peut soutenir que des cadres juridiques et des organes nationaux efficaces sont suffisants, en ce qui concerne les relations internes entre nation de refuge et réfugiés,

en pratique, il est nécessaire que ces cadres soient intégrés dans un cadre international préalable, et que ces organes soient coordonnés dans un organe international permanent.

Cette même nécessité se retrouve en ce qui concerne les devoirs des réfugiés. C'est un point qui n'a pas été assez étudié jusqu'à présent. Le premier devoir du réfugié est, en effet, de ne pas mettre en danger la paix internationale. Or il est naturel que la première réaction d'un réfugié politique qui a souffert jusqu'à l'extrême de son gouvernement, cherche, une fois arrivé sur le territoire de l'asile, à nuire à ce gouvernement. C'est alors qu'il est nécessaire qu'un cadre de droit vienne apporter des limites à cette réaction naturelle.

Et le cadre national est mal placé pour apporter ces limites. En effet la nation de refuge est souvent l'adversaire de la nation d'origine. Lui demander d'apporter ces limites, c'est tenter le diable. L'ordre public international étant par définition supra-national, il est normal que cette tâche revienne au cadre juridique international et à un organe international. Ici, d'ailleurs, nous retrouvons le domaine des relations entre nations d'origine et de refuge et la nécessité d'un organe international permanent établi préalablement à l'apparition du problème des réfugiés. Ce qui empoisonne en effet les relations entre ces nations à l'heure actuelle (mis à part le caractère pathologique des relations contemporaines entre les deux blocs qui rend utopique toute tentative de solution juridique), c'est la crainte qu'ont les nations d'origine de l'exploitation des réfugiés par les nations de refuge dans le domaine politique. C'est pourquoi l'établissement préalable d'un organe tiers, réputé impartial et efficace, et qui saurait apporter les limites nécessaires

sur le territoire des nations de refuge à l'action politique des réfugiés dirigée contre les nations d'origine, contribuerait grandement à l'apaisement des conflits entre ces deux groupes de nations. A cet égard, l'expérience de l'organisme semi-judiciaire au sein de l'O.I.R. est révolutionnaire malgré ses imperfections. Cet organisme est un tribunal auprès duquel les réfugiés peuvent interjeter appel de la décision des fonctionnaires de l'organisation qui, leur ayant refusé la qualité de réfugiés aux termes des définitions de la Constitution de l'O.I.R., leur refusent l'assistance de l'organisation. Cette possibilité d'appel fait du réfugié un sujet de droit international et un sujet d'un droit juridique, et non seulement moral, puisqu'il a à sa disposition une voie de recours. Mais il y a plus. L'appel peut être interjeté par le Secrétaire exécutif de l'organisation de la décision, positive ou négative, des fonctionnaires de l'O.I.R. Ici apparaît le contrôle international véritable. A supposer qu'une nation d'origine fasse partie de l'O.I.R., elle pourrait demander au Secrétaire exécutif d'interjeter appel de la décision d'un fonctionnaire qualifiant de réfugié authentique un réfugié que, quant à elle, elle considérerait, par exemple, comme un criminel de guerre ou comme un criminel de droit commun. Un tel contrôle apporte donc une garantie aux nations d'origine. On peut concevoir d'ailleurs d'autres garanties constituées par toute la gamme de contrôles que connaît le droit international moderne, tels les Commissions d'enquêtes ou les différents organes de l'Organisation Internationale du Travail. Ces contrôles, exercés par un organe international, pourraient apporter la garantie aux nations d'origine que les réfugiés sont protégés uniquement en tant qu'hommes, et non en tant que pions sur l'échiquier diplomatique.

L'action de cet organe serait nécessaire également dans un autre domaine, celui des devoirs des réfugiés envers les nations de refuge. L'expérience montre en effet que, bien souvent, les réfugiés, conscients de leur souffrance, exigent trop des nations de refuge et se comportent parfois comme en pays conquis. Il est bien évident qu'ils ont des droits à l'égard de ces nations, mais enfin, il ne faut pas qu'ils oublient qu'ils constituent une charge parfois très lourde pour ces nations, tant économique que sociale. Ils sont des internationalement faibles. Or si les économiquement faibles dans l'État ont des droits, ils ont également des devoirs et, dans l'état actuel de la civilisation, ils doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas dans tous les cas exiger l'égalité totale avec les autres citoyens. Un chômeur assisté en temps de crise ne peut prétendre à ce qu'on le traite comme un travailleur normal. Il en est de même du réfugié en ce qui concerne les questions de logement, de reclassement professionnel, etc. C'est pourquoi dans ce difficile dosage des droits et des devoirs des réfugiés, l'action d'un organe international est absolument indispensable. Bien entendu, il n'est pas question qu'un tel organe prenne en main la solution de tous les problèmes. Il ne serait pas compétent. Les services nationaux connaissent mieux que lui les besoins et les ressources tant du pays que des réfugiés. Mais son rôle est celui de l'information, de la coordination et surtout du *contrôle* de l'application de conventions internationales relatives aux droits et aux devoirs des nations et des réfugiés. C'est surtout dans cette fonction de principe tiers que sa présence est nécessaire. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les devoirs des États de refuge envers les réfugiés, un tel organe vraiment international, doté de pouvoirs

de contrôle, empêcherait peut-être un État, comme aujourd'hui la Yougoslavie, de se comporter de façon inhumaine, selon les impératifs d'une idéologie de lutte internationale des classes ou d'un opportunisme politique envers les réfugiés bulgares, hongrois ou roumains.

L'analyse des droits et des devoirs des trois acteurs en présence étant ainsi terminée, nous pouvons conclure.

Conclusion : *Les conditions d'une solution pacifique chrétienne et humaine*

Le problème des réfugiés n'est pas un problème nouveau, car il naît de la tyrannie et des conflits naturels entre membres d'un groupe, tyrannie et conflits qui ont pour conséquence les mouvements internationaux massifs de réfugiés politiques.

Toutefois, ce problème n'a pas en général soulevé dans le passé de difficultés particulières. Le manque d'intégration entre nations d'origine et nations de refuge avait pour résultat l'indifférence des nations d'origine. En ce qui concerne les relations entre ces deux groupes de nations, elles étaient laissées à la morale, c'est-à-dire qu'en pratique, malgré l'influence du christianisme, le pouvoir disposait des réfugiés selon ses intérêts.

Les problèmes modernes ont la même ampleur. Mais ils se produisent dans un monde intégré, ce qui a pour effet la non-indifférence des nations d'origine et des difficultés accrues, économiques, sociales et politiques, pour les nations de refuge. D'autre part, si les nations sont plus jalouses encore de leurs droits fondamentaux, à savoir, pour la nation de refuge celui d'accorder l'asile, et, pour la nation d'origine, celui de faire respecter sa sécurité, l'idéologie chrétienne, laïcisée ou non, fait un

devoir impérieux aux nations de refuge de protéger les réfugiés au nom du respect des Droits de l'Homme. Cette même idéologie, d'ailleurs, devrait pousser les nations d'origine à respecter le droit d'expatriation de leurs citoyens.

En définitive, l'équilibre des droits et des devoirs des trois acteurs en présence exige la reconnaissance par les nations d'un fait fondamental, à savoir le caractère normal, dans l'acception sociologique du terme, du problème des réfugiés. Ce problème est aussi normal, par exemple, que les différents problèmes des accidents du travail et des maladies que résout le cadre juridique de la Sécurité sociale. Ce caractère normal rend nécessaire l'établissement par les nations d'un cadre juridique permanent prêt automatiquement à apporter une solution à tout problème nouveau. Ce cadre de droit doit être international et lier aussi bien les nations d'origine et les nations de refuge que les nations de refuge entre elles. Il doit prévoir essentiellement une définition abstraite, universelle, du réfugié politique, ainsi qu'un organe permanent. Ce dernier doit être doté notamment de moyens de contrôle destinés d'une part à maintenir la paix dans la justice entre nations d'origine et nations de refuge et, d'autre part, à protéger de façon humaine, libérale et démocratique, tant les victimes des conflits internes et internationaux que les hommes qui, en leur conscience, jugent inacceptable de vivre sous ce qu'ils considèrent comme étant la tyrannie.

Tels sont, dans ce domaine, les besoins juridiques et politiques de la communauté internationale qu'un chrétien croit voir se dégager d'une étude historique et sociologique du problème.

R. NATHAN-CHAPOTOT.

SURVIVANTS D'EUROPE *

Hiérarchie des misères.

Le camp d'Arzberger était une espèce de république où la classe régnante exerçait aussi le pouvoir exécutif à plusieurs échelons. On avait souvent prononcé devant Radu le nom du seigneur des *Dipi* : Iampolsky. Le bureau de Iampolsky, à Rotschild Hospital, disposait d'une sortie secrète qui le prémunissait contre toute importunité. Cet incognito somptuaire en avait fait un personnage fabuleux : mélange subtil de juste assez de ridicule, de puissance et de mystère organisé. On parlait de lui comme de quelqu'un qui était aux tapes cordiales avec le général américain Mark Clark (on ignorait le nom du général russe parce qu'il y en avait un autre toutes les semaines, mais on assurait que Iampolsky n'en était pas moins le proche intime), qui ne savait plus où mettre les liasses de dollars, et qui entretenait à tout le moins cinq primadonnas de l'Opéra. Certains Polonais du grenier d'Arzberger s'étaient exprimés plus librement à l'égard de Iampolsky. Originaire de Tarnopol[1], on ne lui connaissait d'autre vocation que celle de ses parents : repriseur de vêtements. Il était arrivé à Vienne un mois après la Libération. (Celle qui était toujours en place depuis plus de deux ans, et qui prenait la forme de quatre armées étrangères diversement

* Ces pages sont extraites d'un roman du même titre encore inédit. Nous espérons que l'intérêt qu'elles susciteront chez le lecteur amènera un éditeur à publier en sa totalité ce témoignage de premier ordre.

1. Petite ville du sud de la Pologne.

libératrices.) Aussitôt après son arrivée, Iampolsky eut une idée de génie : les camps pour les réfugiés de l'Est. Il semble même que, ne sachant le premier mot d'anglais, c'était lui qui aurait inventé cette abréviation qui valait tout un programme : *Dipi*, ingénieuse conjonction des initiales de *Displaced Persons*, qui à l'instar — mais en plus concis encore — de *Tchessef*, fit assez vite une carrière remarquable. (A la même époque d'autres lancèrent le sigle *UNO*, pas plus efficace, mais certainement plus court que la Société des Nations.)

Lorsque la question fut de mettre sur pied les camps pour *Dipi*, on se partagea les rôles entre organisateurs : Iampolsky apporta l'idée; les Américains l'argent, les locaux, les moyens de transport ainsi que les vivres; les Anglais leur consentement. En plus, Iampolsky eut à diriger les camps. Les camps furent faits et les *Dipi* ne tardèrent de venir et de s'y installer. (Il était un peu plus difficile de les en sortir, mais Iampolsky s'en chargea, conjointement à ses autres attributions. Ceux des *Dipi* qui l'avaient vu le disaient bien de sa personne, avec tendance à l'embonpoint. On n'en sut point davantage sur d'autres chefs, et qui durèrent.)

Moses Belinsky, le directeur d'Arzberger, venait à Vienne trois mois après Iampolsky et tout de suite après ce dernier dans la direction des affaires. Iampolsky l'avait mandé urgemment de Tarnopol. Les sommes considérables que brassaient Iampolsky et Moses Bélinsky étaient envoyées des U.S.A. par un groupe de philanthropes constitués en comité, pour se donner le change du temps que leur prenait l'industrie d'appareils à sous.

En dehors des bureaux de Rotschild Hospital, une hiérarchie précise se plaçait aux sous-ordres de Moses Bélinsky à Arzberger même. D'abord la *kanzlei*. Dix

ou douze hommes sûrs qui furent tous, dans les premiers jours, mandés de Tarnopol. (Ils ne restèrent pas jusqu'à la fin en si pure homogénéité, parce que — après un stage plus ou moins long à la *kanzlei* — ils manifestaient tous l'envie de se mettre à leur compte.)

Ensuite venaient les préposés aux *Amt*[2] de toutes sortes. Les distributeurs de vivres et ceux de vêtements étaient la dernière recrue de Tarnopol.

Les allocateurs de matériel pour les dortoirs ressortissaient déjà à des régions plus éloignées de Tarnopol.

Les afficheurs du courrier et les scribouilleurs de pancartes (en quelque sorte le département de l'information) comptaient jusqu'à cent kilomètres de leurs patelins d'origine à Tarnopol.

Les maîtres des écoles professionnelles à l'intérieur du camp, les aides-cuistots, les gardiens, les surveillants des gardiens et les surveillants des surveillants se recrutaient tous du grenier d'Arzberger, ce qui revenait à dire qu'ils représentaient l'ensemble du territoire polonais.

En dépit des portes fermées de la *kanzlei*, ce matin de samedi, le camp sut qu'il s'agissait d'ajouter un nouveau chaînon à la hiérarchie déjà en place : le *schlafraumführer*, autrement dit le chef du dortoir. Impossible de savoir comment les *Dipi* apprirent ce qui se perpétrait dans le secret de la *kanzlei*.

A dix heures, on savait que Mosès Bélinsky était partisan d'une promotion choisie au même grenier connu comme *hinterland* polonais.

A dix heures et demie, on apprit qu'une opposition s'était dessinée au sein même de l'Exécutif. Les portes ne s'étaient ouvertes une seule fois, et l'on savait quand

2. En allemand : service.

même que l'opposition était menée par Weissberg. Une vague de frénésie traversa le deuxième étage du camp : le *hinterland* roumain. Sitôt après, certains parmi ceux-ci se mirent en besogne de rallier des voix à la thèse Weissberg, mais comme les choses se passent toujours en pareille circonstance, ils ne prêchèrent que des convaincus. Les Polonais firent corps derrière Mosès Bélinsky, les Hongrois affichèrent un parfait mépris pour la chose, et les apatrides, peu excités, dirent qu'ils n'en peuvent mais.

A onze heures, alors que les portes de la *kanzlei* restaient toujours closes, on apprit le fond de la thèse Weissberg : oindre *schlafraumführer* le plus ancien de chaque dortoir. On vit alors les anciens — Schwartz le savetier du dortoir n° 4 en était un — s'effacer.

A midi, il transpirait que Mosès Bélinsky ralliait Weissberg.

Weissberg n'avait aucune accointance à Tarnopol, il n'était même pas Polonais du tout. Il avait exercé *avant* (au camp « avant » désignait l'époque antérieure à l'état de *Dipi*) comme comptable d'assurances à Bucarest. Il avait un physique avantageux. A ce titre, il couchait avec Mme Mosès Bélinsky; en son autre qualité, il savait ce qu'il y avait dans les livres comptables du camp, comme c'était lui qui les maquillait. Comme dans toute République, la thèse Weissberg triompha pour raison d'alcôve et de Palais. Il était vers une heure. Au camp, les *Dipi* le savaient déjà depuis une demi-heure.

Weissberg comptait, parmi les anciens des dortoirs, plusieurs collatéraux.

La maison régnante polonaise — même que ce fût pour des dignités aussi subalternes — amorçait son déclin.

A une heure tapant, Schwartz le savetier ainsi que ses pairs furent oints chefs de dortoir. Ce fut vite fait parce que Mme Mosès Bélinsky ne voulait pas de retard au déjeuner.

Le premier acte de Schwartz après sa nomination, ce fut d'isoler le coin qu'il occupait avec sa Millie et leur petit Doudle dans le dortoir n° 4, de trois couvertures accrochées à des clous, faisant comme une tente de chef Sioux au milieu des sujets qui couchent à la belle étoile.

Les *schlafraumführer* fermaient le cercle des Fonctionnaires.

Il n'en reste pas moins que ceux qui exerçaient au camp dans les initiatives privées étaient beaucoup plus nombreux. Quand on disait des Polonais qu'ils faisaient de tout, cela n'était peut-être pas très précis, mais ce n'était pas non plus peu de chose. Ils sortaient du camp avec de grosses malles qu'ils traînaient à bout de bras tant elles étaient lourdes; ils revenaient avec des paquets, s'absentaient plusieurs jours de suite, traversaient mystérieusement toute l'Autriche de long en large, et parfois ils s'entre-tuaient quelque part, loin du camp, ce qui laissait à supposer qu'ils aient gagné beaucoup d'argent de leurs trafics.

Tous les autres *Dipi* pratiquaient des professions telles que : commerçants, élèves, ramasseurs, fiancés.

Les Commerçants marchandaient d'abord dans les escaliers du camp. Certains parmi eux, arrivés avec un peu d'argent, achetaient aux autres *Dipi* de la viande hachée en conserve, du lait condensé, des sardines, et les revendaient en ville ou aux Polonais qui, eux, ne s'occupaient que de gros. Dumitrescu, avec ses oignons était un promoteur dans le commerce d'aliments frais.

Les Élèves étaient ceux qui apprenaient un métier dans

les écoles professionnelles du camp. Ils témoignaient d'application sincère, puisque l'on distribuait aux Élèves un paquet mensuel supplémentaire de vivres qui se vendait assez bien. L'ennui était que ne pouvait être Élève qui voulait, le nombre d'admis étant limité, et ceux qui y étaient déjà ne cédant pas si facilement leur place au Reclassement (mot presque aussi beau que celui de *Dipi*) et encore moins le paquet de vivres.

A cela venait s'ajouter l'inconvénient notable causé par des maîtres qui, tout en enseignant aux élèves la radio par exemple, appartenaient à une autre discipline : ils étaient en fait plombiers, quand ils n'étaient pas tailleurs.

Les Ramasseurs ramassaient des mégots. Ils étaient plusieurs espèces : Ramasseurs de mégots américains, de mégots viennois, de mégots français. Pour le tabac ainsi récolté, un groupe important de Polonais était preneur qui se chargeait d'en reconstituer les paquets avec emballage, banderole et cachets mieux achalandés que ceux d'origine. Il n'y avait pas de Ramasseurs de mégots russes parce que les Russes eux-mêmes se fournissaient de tabac en ramassant des mégots.

La profession de « Fiancé » était la découverte d'un petit Juif roumain. Celui-ci s'était d'abord ingénié à obtenir de Weissberg que la direction fît présent à tout couple formé dans le camp d'un paquet de vivres. Ce point gagné, il annonça ses fiançailles avec une *Dipi* d'apparence plus âgée que lui et doublement forte. Ils eurent leur paquet. Plus tard, on apprit que la fiancée était sa femme depuis quinze ans. Entre temps, l'idée avait fait du chemin.

Mais la dernière venue des activités officielles annonçait autre chose qu'une simple manifestation de l'Exé-

cutif. (Bien que l'on ait appris au camp que l'Autorité commet parfois des actes destinés seulement à rappeler aux sujets qu'elle existe.) Pour que les *schlafraumführer* soient créés avec tant de hâte, il fallait tout de même qu'il y eût une raison. Comme cela arrive toujours lorsque l'Exécutif prend une disposition dans un dessein quelconque, pour aussi peu qu'il s'agisse d'un renforcement de l'Autorité, la masse des sujets secrète tant de craintes et d'appréhensions qu'il est impossible qu'elle ne tombe aussi sur la bonne raison.

Ainsi, on émit au camp, quant aux buts visés par la *kanzlei* par cette nomination de chefs de dortoirs, toutes sortes d'hypothèses. En premier lieu, on pensa à la suppression du camp. Bien des fois lorsque l'Exécutif veut supprimer un état de choses, il commence par lui donner l'impression de le renflouer : les Russes, quand ils estiment le moment venu pour abattre un bastion, commencent par créer un commissariat général affecté aux problèmes spéciaux du bastion en cause.

D'autres dirent que les Américains s'étaient mis d'accord avec les Russes pour que tout le monde fût renvoyé aux pays respectifs. Ceux qui soutinrent cela se fondaient sur le témoignage d'un *Dipi* qui avait, de ses propres yeux, vu un soldat russe parler avec un soldat américain.

D'autres encore arguèrent que, puisque l'on avait établi des chefs de dortoirs, il s'agissait sûrement d'une raison qui autorisait toutes les inquiétudes. Alors qu'une banale nomination de chef d'étage (plusieurs dortoirs) par exemple eût été presque rassurante; vu que les gouvernants préfèrent, pour exercer leur pouvoir de coertition, les plus petites minorités.

Dans l'affolement dialectique du camp, les chefs de

dortoirs eux-mêmes, investis, mais non mis au courant de leurs charges, étaient les plus inquiets. Schwartz le savetier administra une rageuse fessée à Doudle. Doudle consuma vite en sanglots sa douleur, mais Schwartz resta jusqu'au soir comme hébété par cette vague amertume que contient l'Autorité.

Aux hasards des suppositions quelqu'un toucha juste : il y aura un flot important de nouveaux arrivants. A l'avenir les *produkten*[3] seront distribuées aux seuls chefs de dortoirs assistés de deux ou trois *Dipi* pour l'ensemble d'une salle, afin d'éviter l'agglomération aux magasins. Des confirmations officieuses appuyèrent cette vue. A moins qu'elles ne l'eussent précédée.

Des chiffres furent avancés. Mille d'abord, cinq mille ensuite. Tard dans la soirée, dans les dortoirs apaisés, on parla pertinemment de cent mille personnes qui, sur les routes, se dirigeaient vers le camp.

Max rentra un peu avant dix heures. Il n'était pas ivre, il apportait une bouteille de vodka qu'il partagea avec Radu et Gricha.

Premier dimanche Dipi.

Premier dimanche au camp d'Azberger. Le branle-bas commence de bonne heure comme en jour de semaine. La procession aux *Aborts*[4], le marché dans les escaliers, les jeux innocents et cruels des gosses, la lessive, la ruée à la salle des tables à midi, tout suit son cours sans changements. Mais en plus, l'air crépite d'une impatience, les *Dipi* sont pris d'une démangeaison qui n'est

3. En allemand : les vivres.
4. *Abort*, en allemand : waters et lavabos en même temps.

pas de coutume, et, tout de suite après déjeuner, les lourdes portes du camp sont ouvertes, et le flot grouille des étages, des dortoirs, des *Aborts*. Qui avalant en toute hâte un fond de plat de riz aux raisins secs que l'on a eu pour dessert dominical, qui passant un coup de peigne dans sa chevelure, qui se boutonnant précipitamment à la braguette, et tous braillant qu'on les attende, que les autres se pressent un peu, voyons! que les vieillards prennent un cache-nez, que la marmaille fasse attention aux voitures.

Et le fleuve des *Dipi* se déverse sur les trottoirs devant le camp, se répand dans les rues environnantes. Le camp se trouve placé au cœur même du quartier le plus populeux de Vienne : *Hernals*. Le viennois, parler déjà mou, sans la guturalité propre à l'allemand du nord, devient à Hernals un ronron de voyelles mouillées, de consonnes adoucies, teinté d'humour mélancolique, de voluptueuse paresse, de *Gemütlichkeit* qui dit tendresse et mutine cajolerie à la fois :

Tes ist mir Wuârscht zu sterben
Weeil im Hernols I'hob gelebt...

Cela m'est bien égal de trépasser
Puisque j'ai passé ma vie à Hernals.

Vienne est un vieux grand bourg disposé en cercles s'évasant de plus en plus larges autour du *Ring* : le prestigieux noyau qui contient les bâtisses impériales, l'Opéra, le Burgtheater, le *Graben* et la *Kärnthnerstrasse* des riches joailliers, des peausseries somptueuses. Le Ring dépositaire du *Weaner Geschmack* (le goût viennois) est le cœur d'où rayonnent, vers les faubourgs, les avenues amples et rectilignes comme les branches d'une étoile de mer. La *Arzbergerstrasse*, où est le

camp des *Dipi,* est un peu en retrait sur une de ces artères : la *Hernalser Hauptstrasse* qui lie le Ring à *Neuwaldegg,* la colline ombrageuse où des chalets se dissimulent sous les fastes foisonnants d'un bois de châtaigniers vieux, de chênes aux feuillages hauts, mélodieux.

Le camp est placé en haut du Hernals, à l'endroit où les tramways camus, jaunes ceinturés de vert, se mettent à escalader la ville haute avant Neuwaldegg. Par derrière le camp, la butte en pente douce du cimetière court à droite et se perd dans les vignes que l'on devine au loin. Du côté gauche de l'école devenue camp, des terrains vagues à perte de vue sont employés par l'armée d'occupation comme remises pour les jeeps et les camions. Mais l'endroit préféré des *Dipi,* c'est le square qui borde le camp par la droite. En fait, c'est une place circulaire assez large, délimitée par le cimetière, le camp, une église gréco-romaine de proportions familières, blanchie à la chaux, et quelques maisons de la Hernalser Hauptstrasse qui tournent le dos. Au milieu de la place, le square. Il n'en reste pas grand'chose. Les plates-bandes, les parterres piétinés, meurtris, courent en tous sens comme des chiens galeux. Des trésors sont enfouis dans les massifs : des tranches de pain que les gosses ont dissimulées là quand ils en ont fini de lécher la couche de margarine, des chaussettes dépareillées. Les haies, censées clôturer le square, écrasées, desséchées, ont la tristesse médiocre d'une couronne de laurier obtenue on ne sait plus pour quelle circonstance et que l'on découvre flétrie au fond d'un meuble. Les *Dipi* aiment passer le dimanche ici. Certes, il y a ceux qui s'en vont en ville, ceux aussi qui se baladent dans la Hernalser Hauptstrasse, mais le gros des

Dipi viennent dans le square. Quand Radu, Gricha et Clara (Jenny et son époux sont derrière eux, Obermann est resté au camp) arrivent dans le square, la foule des *Dipi* y est déjà installée.

Tout autour du square, sous les fenêtres du camp, sur le parvis de l'église, et jusque parmi les premières sépultures dans le cimetière, les *Dipi* sont assis sur des caisses, sur de gros pavés, sur la rigole des trottoirs.

Les vieillards restent un peu à l'écart, près du camp, calfeutrés dans leurs manteaux, seuls les yeux vitreux sirotant la lumière. La plupart se tiennent là, immobiles. Certains, toutefois, bravent le printemps de leur cou frêle, dressé hors des épaules comme une tête de tortue : la peau est trop large et fait des plis affreux. Les têtes pendulent d'une épaule à l'autre, et à chaque balancement un « tsé, tsé, tsé » monotone et désapprobateur échappe entre les lèvres rentrées. Il y a aussi des femmes dans le groupe des vieillards, mais on ne les distingue pas : on dirait que le règne animal se plaît aux différenciations jusqu'à certaines barrières de la chair, au delà desquelles tout se perd et se confond dans de la grisaille flasque; aussi les vieilles femmes assises parmi les vieillards ont-elles l'air asexuées, amorphes, des mollusques. Sur le parvis de l'église, ainsi qu'autour du square, la foule des *Dipi* est mouvante, les gestes sont plus violents. Des hommes en bras de chemise, un chiffre tatoué à l'encre sur le bras de certains d'entre eux, des femmes grasses aux jupes trop courtes, les bas enroulés et noués sur la cuisse, des femmes jeunes en blouses aux couleurs criardes, des femmes maigres, échevelées, aux yeux craqués de désespérance, et tous ont des chemises lavées à la hâte, désolées, froissées, des pantalons qui font des bosses aux genoux, des che-

veux aplatis à la salive, des capotes qui viennent d'un fond moisi de malle. Et les chemises, les blouses, les robes, ont aux aisselles un cercle sombre, tiède, à l'odeur forte d'acétylène. Il y a ceux aussi qui défilent, ceux qui font vingt fois le tour du square (comme le gosse Doudle arpente le dortoir son petit pot sur la tête), ceux qui passent en revue toute la piétaille et interpellent par des éclats leurs voisins de lit, aussi surpris de les rencontrer ici que s'il s'agissait de gens perdus de vue depuis belle lurette, et ceux qui font dans le square des nouvelles connaissances avec les mêmes gestes, la même componction hypocrite et par cela même attendrissante, que les gens des salons. Et les groupes se mêlent, se séparent, s'attirent et se retrouvent avec des rires qui font mal à entendre, et ils se font pour la belle robe neuve, pour la gentille jaquette, des propos aussi sincères, aussi feints que ceux qu'échangent les malades dans le jardin du sanatorium pour se complimenter mutuellement de la bonne mine qu'ils ont aujourd'hui.

Mais les plus heureux sont les gosses. Ils règnent en maîtres sur le square. Ils courent au milieu des parterres écrasés, des massifs abattus, s'attrapent, encouragent leur élan de hululements d'Indiens. Les mamans accroupies autour du square poussent des cris à chaque fois que les gosses tombent, mais ils se relèvent sans peine et repartent, enfonçant à la volée un pan de chemise, de caleçon, qui tire la langue par-dessous leur culotte.

Les gosses n'entendent pas les appels des mamans parce que le square est un univers isolé, enfermé, où rien ne perce du dehors. Et cela surtout à cause du *Luftschutzgraben*. Ce nom dégingandé, butant comme un aveugle contre tant de syllabes et de consonnes,

désigne l'abri antiaérien creusé au beau milieu du square. Pour les adultes, qui n'y ont jamais mis le pied, ce n'est qu'un abri antiaérien en ciment armé, et rien d'autre. Pour les gosses, le Luftschutzgraben est la grotte d'Ali-Baba ou plutôt de merveilleuses catacombes. L'abri a des galeries qui courent en tous sens sous le terre-plein du square. Mais ce qu'ignorent les adultes, c'est que les gosses, à chaque fois que l'envie les a pris ou même sans envie, ont fait caca dans le secret conspiratif des galeries. Le courant d'air a séché les petits tas éparpillés sur le plancher et leur a donné une apparence étrange d'ossements, de carapaces de crabes vides. Et les petits tas qui ont l'air d'ossements rendent encore plus passionnante la poursuite que se donnent les gosses, parce qu'il faut courir dans les galeries noyées de pénombre sans jamais fouler aux pieds les petits tas, car alors, en sortant à la lumière, les adultes s'en apercevraient — les tas ont beau avoir l'air de carapaces, à l'intérieur ils sont glissants, pas du tout pétrifiés — et le secret des catacombes, du Luftschutzgraben, serait éventé. L'ivresse du secret et l'adresse requise pour ne pas tomber dans les petits tas, ajoutées à la pénombre excitante, à la joie de faire caca avec ou sans envie, ont fait de l'abri antiaérien le pays d'élection de toute la marmaille *Dipi*.

Regroupement des D.P.

Une chose frappait dans la répartition des *Dipi* à l'intérieur du camp : ceux qui appartenaient à la même nationalité se détestaient d'enthousiasme, mais se recherchaient, s'attiraient et s'essaimaient infailliblement. Le mouvement se fit sentir d'abord dans les dortoirs. Les Roumains, les Polonais, les Hongrois du même dortoir

avec des sourires, de petites concessions sur les principes, voire sur les rations de sucre et de marmelade) arrivèrent à persuader le voisin de lit à déménager pour qu'un compatriote vint prendre sa place. Insensiblement et cela n'alla pas sans sacrifices, les *Dipi*, comme toute l'espèce humaine, étant très pointilleux sur ce qu'ils s'imaginaient être le confort particulier de leur petit coin, alors qu'en vérité ce confort n'était que l'empreinte, la tiédeur, la mousse de l'accoutumance qui se glisse vite sur la pierre où l'homme a posé deux fois de suite sa tête), silencieusement, les lits de camp, les baluchons et les hommes subirent un mouvement aux lois obscures, se répartirent et se groupèrent à nouveau, comme un univers neuf de planètes qui se cherchent, se heurtent et s'aimantent longuement avant de se ranger en constellations, systèmes, zodiaques. Les tortueux rassemblements dépassèrent bientôt l'enceinte des dortoirs, gagnèrent les étages entiers, ensuite furent transmis à l'ensemble du camp.

Au beau milieu de la nuit, une de ces étoiles en quête de sa constellation, en caleçon et pieds nus, traversait les couloirs sombres, et allait loger dans le système qui lui était propre, du premier étage au troisième, ou inversement. Interrogés, les *Dipi* n'eussent su répondre quelle était cette force les poussant inconsciemment à opter pour la société de compatriotes avec lesquels ils s'engueulaient mutuellement et généreusement à longueur de journée. Le besoin impérieux de vivre au sein du dortoir — plus tard de l'étage — national n'avait d'égal chez les *Dipi* que l'admiration pour toute colonie d'autre nationalité que la leur. Il faut dire que ces migrations, ces rassemblements, n'étaient pas le fait de la direction du camp.

La *kanzlei*[5] en souffrait. Même qu'elle voulût (et une pancarte en plusieurs langues alla jusqu'à préconiser des sanctions) entraver, sinon interdire les étranges transhumances. La bureaucratie n'avait aucune conscience de l'individualité des *Dipi*, elle les considérait toujours quantitativement. (Seules les punitions étaient individuelles. Même pour les cas où la faute, du fait que l'on ne pouvait pas nommer l'unité coupable, pesait sur toute une collectivité. Comme ce fut pour les fenêtres oubliées ouvertes une nuit et que le vent brisa. On ne put punir la totalité des occupants du dortoir. Alors, la *kanzlei* choisit un coupable dans le tas et sévit. Ce fut plus aisé. Et la bureaucratie fut contente de faire preuve d'autorité d'abord, et ensuite de ne pas avoir affaire à tout un dortoir — un dortoir est chose à la fois trop abstraite et *n* fois plus tagaeuse qu'un seul coupable — et le dortoir fut content de se trouver innocenté pour son unanimité moins un; et le coupable lui-même fut content parce que l'attentionnement du dortoir lui changea la peine en vraie prime.)

La bureaucratie avait des *Dipi* une conscience purement numérique, collective; ainsi les migrations et les groupements de ces quantités ne devaient pas l'embarrasser. Elle en prit acte avec aigreur toutefois. Il paraît que la bureaucratie conçoit difficilement que des quantités se mettent ainsi à bouger : cela laisse penser que de simples chiffres peuvent avoir des initiatives. Mais la bureaucratie n'entrava pas bien longtemps les migrations, prenant pour parti de laisser faire et témoignant ainsi d'une incontestable sagesse dans la direction; celle qui veut que, pour diriger un nombre de sujets, il vaut

5. *Kanzlei*, en allemand : chancellerie, bureaux de la direction.

ieux les regarder faire, et seulement quand ils ont fini faire, venir et donner force de droit — on peut aller ans les variantes de celui-ci jusqu'au droit divin — à qui fut fait par le droit de la force. Il est encore pos-ble que la bureaucratie ait admis les migrations des *ipi* simplement parce que les adjoints du directeur, ous pensionnaires du camp, se sont soumis eux-mêmes u mouvement, tandis que le directeur, qui habitait en ille, resta hors d'atteinte. (La position du directeur du amp — habitant hors du camp — donnait à penser sur s chances de démocratie, lorsque le monarque prove-ait d'une dynastie étrangère et de ce fait ses préposés la chose de gouvernement étaient enclins à suivre le euple plutôt que le souverain; mais la position du direc-eur du camp faisait réfléchir aussi sur le sort du chef, général, qui n'est bien des fois que l'esclave de ses ommes de main.)

N'importe comment, les *Dipi* continuèrent de démé-ager d'un dortoir à l'autre, d'un étage à l'autre, sous action de cette pressante impulsion de se grouper par ationalités. Le remue-ménage marqua un léger temps 'arrêt seulement lorsqu'on sut pertinemment que la irection n'y voyait plus d'inconvénient. Mais l'impulsion emporta, et les *Dipi* formèrent des essaims nationaux omogènes. Ce qui est certain, le mouvement n'eut à ucun moment le caractère fonctionnel que prend la épartition des abeilles à l'intérieur de la ruche. Les beilles se distribuent, s'associent selon ce qu'elles sont, uvrières, faux-bourdons, mâles, reines, répondant aux euls besoins de la production. Les ouvrières abeilles se esserrent sur le même espace parce que nulle part ail-eurs elles n'existeraient, et elles existent, ont une place ans la ruche, uniquement pour et par la fonction pro-

ductrice qu'elles accomplissent. Rien de tout cela dans les agroupements des *Dipi*.

(Il y en a qui rêvent de convertir les sociétés humaines en tribus de la Production, à l'instar de la ruche : ce sont des êtres lyriques qui se laissent duper par le lénifiant extrait de poésie qui est le miel; ou sinon des gens qui savent ce qu'ils veulent mais ne le disent pas.)

Aucune fonction, aucun besoin de production, pas plus que de consommation, n'imposaient aux *Dipi* de s'agglutiner par essaims nationaux : et la répulsion que se sentait réciproquement *Dipi* pour *Dipi* de même nationalité ne pouvait être, à elle seule, la raison de ce besoin de rapprochement.

Vers la fin de la seconde semaine — pour Radu et son groupe — les migrations prirent fin à Arzberger.

Un grand silence se fit alors dans le camp. On eût dit que les *Dipi* n'avaient eu pour but que ce grand silence humain. Ils se retrouvaient dans les dortoirs et se parlaient à voix feutrée. Lorsque, à l'improviste, l'un d'eux se mettait à chanter une chanson de chez eux, le silence éclatait brusquement dans le dortoir, comme éclatent les sanglots quand on vient pour emporter le mort dans la maison.

Les peu nombreux moments où ils se parlaient, les *Dipi* se confectionnaient des souvenirs communs. Bien que compatriotes, ils venaient d'endroits assez éloignés du même pays, ou, s'ils venaient des grandes villes, ils étaient rares ceux qui avaient habité le même faubourg, la même rue. Ainsi, quelqu'un parlait d'une ville, d'une place, d'un coin de chez eux, par où il y avait des chances que tous aient passé un jour de leur vie. Alors tous les autres, à tour de rôle, racontaient la circonstance qui les avait amenés dans la ville, la place, le coin

oisis. Et pour un temps, ils éprouvaient tous la joie
lme, morose, d'avoir un fonds de souvenirs commun.
out dépendait de l'astuce de celui qui évoquait le pre-
ier une ville, une place, une ruelle. Souvent un mala-
roit prononçait le nom d'une ville, d'un lieu de pro-
enade plus particuliers, que peu d'entre eux avaient eu
occasion de connaître. Alors un désarroi lourd s'em-
arait de toute cette gent, une angoisse horrible les
éfigurait, tels des enfants infirmes arrivant à l'endroit
u récit où il est parlé de la joie, de l'ivresse de courir,
arce qu'ils ne parlaient que pour se donner des souve-
rs communs.

Pour se donner du cœur, ils trichaient, ils affirmaient
voir vu un jour trop lointain la ville, la ruelle nom-
ées. Mais cela leur faisait mal de mentir ainsi, et il
allait que quelqu'un nommât vite une autre ville, une
utre place bien connues, sur lesquelles ils se jetaient
vides et tout frisonnants de retrouver une oasis de sou-
enirs communs.

Sur les cinq cents *Dipi* d'Arzberger, les Juifs repré-
entaient la grosse majorité. Aussi, la répartition par
ationalités était encore plus accusée parmi les Juifs.

Le dortoir n° 4 n'avait subi nul changement. Ils y
taient tous Roumains. Pour une raison quelconque
eut-être parce que Schwartz le savetier, chef du dor-
oir, comptait une impressionnante ancienneté au camp,
t que les autres Roumains voulurent inconsciemment se
ettre à l'abri, sinon tirer profit de cette sorte de tradi-
ion) le second étage devint le *hinterland* roumain.

A part les *rabbi* de la salle n° 12, les Juifs roumains
rent vite acquérir au deuxième étage du camp l'aspect
'une petite ville de la province roumaine, avec en plus
uste une nuance du pittoresque prenant, byzantin, d'une
ue faubourienne de Bucarest. Une foule bavarde, géné-

reuse, superficielle, un peu crapule, infiniment aimable, grouillait dans les couloirs du deuxième étage. « De vrais descendants des Latins, ces Juifs roumains », remarquait Gricha.

Au troisième étage, c'étaient les Juifs hongrois. (Les Hongrois chrétiens constituaient, pour une fois, la minorité nationale.) Moraux et moroses, violents et logiques, — et cela, sans ancêtres Huns, — les Juifs hongrois conférèrent au troisième étage les caractères de la banlieue de Budapest. (Dans leurs rencontres avec les Juifs roumains, ils n'avaient pas de sujet plus passionnant à trancher que de savoir si la Transylvanie était roumaine ou magyare. Elle était historiquement roumaine pour les Juifs roumains et indéfectiblement magyare pour les Juifs hongrois qui traitaient les premiers d'*Olahs*[6], tandis que les Juifs roumains traitaient les derniers de *Boanghen*[7], oubliant les uns comme les autres, que c'étaient là des sobriquets dont l'emploi est réservé aux populations majoritaires des pays respectifs.)

Les Hongrois du troisième étage avaient tous en commun une sorte d'aplomb particulier.

Les *Dipi* hongrois semblaient ne subir que dans une mesure moindre la décomposition visible chez les autres *Dipi*. Ils semblaient échapper à l'infatigable ver rongeur qui minait du dedans tous les autres. Radu crut d'abord voir la source de cette fermeté particulière dans le climat catholique, flambant et héroïque, qui depuis *Szent Istvan*[8] fertilise et exalte l'âme hongroise, tandis

6. Vocable de mépris qu'emploient les Hongrois pour désigner les Roumains (dérivé de *Valaque*).

7. Sobriquet dont les Roumains appellent les Hongrois (semble railler le parler par saccades hongrois).

8. En hongrois : saint Étienne, roi catholique, guerrier et patron spirituel du monde hongrois.

ue le Roumain trempé dans l'orthodoxie béate et fata-
ste offre moins de résistance à la souffrance. Il n'en
omprit que plus tard la vraie raison : les Hongrois du
roisième étage n'avaient encore, de leur état de *Dipi*,
u'une conscience toute provisoire. Du fait qu'ils étaient
quelques heures seulement de distance de chez eux,
u'ils y pouvaient rentrer aisément à la faveur de la
uit, ils ne vivaient pas dans la hantise d'avoir *quitté*;
ur départ n'était qu'un seul pied mis dehors l'espace
atal, l'espace de leurs morts, l'espace de leur liberté.

Le quatrième étage était le gîte des Polonais, la plus
ompacte masse nationale du camp, tous juifs. Il n'y
vait pas de salles de classe changées en dortoirs. C'é-
ait seulement un immense grenier directement sous les
oits. Pas de lits de camp, mais, sur toute la longueur
e la salle, une double rangée de lits de planches et de
outres, superposés, le second à un mètre de hauteur
u-dessus du premier. Les Polonais y dormaient sans
ratiquement jamais sortir de leurs hautes bottes de cuir
ouge. Cela faisait une chambrée de près de cent cin-
uante gens, rouquins de poil, hardis, peu embarrassés
e scrupules, entreprenants, brutaux. Ils avaient tous
air si jeune qu'on était enclin de croire qu'ils prati-
uaient l'extermination des vieillards, comme les Grecs
nciens, qui lançaient les leurs par-dessus le rocher tar-
éien. (Mais on se souvenait à temps que les Allemands
s avaient devancés dans cette besogne par les fours cré-
atoires d'Auschwitz.) Les Polonais se détestaient
rouchement entre eux, mais le mépris qu'ils avaient
ille fois plus sauvage pour tout le reste de l'espèce
ive les avait assemblés tous dans le grenier, où régnait
ne puanteur mâle, de cuir, de tabac et de crasse.

De tout le camp, le premier étage était celui aux
aractères nationaux les plus flous. C'est qu'il logeait

les apatrides éternels, ceux qui n'eurent jamais de nationalité, ceux qui avaient préféré résider en Roumanie avec un passeport turc ou persan, en Hongrie avec une allégeance bulgare ou guatémaltèque. (Par répugnance pour le stage militaire d'abord, ensuite par une juste appréhension devant la position du Juif national. Le Juif national — naturalisé Roumain en Roumanie, Bulgare en Bulgarie et ainsi de suite — est le premier atteint par les lois d'exception concernant les Juifs, tout gouvernement étant toujours fier de brimer en premier lieu *ses* Juifs.) Aussi le premier étage se présentait-il comme une région incohérente, flottante, où les groupes se constituèrent et se rompirent aussi vite, au gré de penchants subjectifs, dépourvus de cet aimant obscur, de cette constante qui opérait en profondeur : la soif des souvenirs communs.

A l'entretien de minuit — déjà devenu pour Radu et Gricha le point nécessaire de rencontre de leurs solitudes — les deux amis parlèrent longuement de cette sourde recherche qui rapprochait les *Dipi*, comme les planètes se cherchent pour s'aligner en systèmes et constellations.

— Problème juif! dit Gricha. Assez! Les Juifs roumains n'ont rien fait contre l'Allemand. Mais nul Roumain non plus. Les Juifs roumains sont morts par dizaines de milliers, massacrés dans les camps par les Allemands. Les Roumains sont morts aussi par dizaines de milliers, pour et par les Allemands, sur le front russe. Une mort aussi dégradante, aussi dépourvue de fierté d'un côté comme de l'autre. Il n'est rien de mourir quand on meurt sans même cracher en plein visage de celui qui vous donne la mort. Problème juif ? On n'a que les Juifs que l'on mérite.

ROBIN LIVIO.

L'ECONOMIE FRANÇAISE A LA VEILLE DU REARMEMENT

Si l'économie française et l'économie mondiale ont été radement affectées par les événements de Corée dans certains leurs caractères, notamment, celui des prix, elles n'ont, ur contre, subi que progressivement d'autres répercussions. n particulier, le climat de pénurie industrielle (s'opposant à pénurie à la fois industrielle et agricole qui avait suivi la erre) n'a pas encore toutes ses conséquences dans les faits , surtout, aux yeux de la plupart des observateurs français. ependant, au cours du mois de novembre, les caractères une économie complètement différente de celle qui, penıt dix-huit mois, avait consacré une stabilisation économie, se précisent, aussi faut-il de nouveau, comme en 1948 dans les années précédentes, étudier d'abord les possibilis physiques de l'économie française et, ensuite, vérifier si ur réalisation n'engendre pas une tension sur la monnaie ı sur les prix.

I. — Possibilités physiques

De nouveau, l'étude de la production dépend des ressours dont on pourra disposer parmi les cinq facteurs princiaux de production :

1° *Main-d'œuvre*

L'évolution du chômage se traduit par un nombre toujours ès faible de chômeurs secourus. Le minimum saisonnier teint le 1er octobre est exactement au même niveau qu'en)49 et 1950 avec 44.000 chômeurs. Arrivés à ce niveau, les ıiffres globaux n'ont plus aucune signification. En effet, la ıain-d'œuvre dont dispose l'économie française apparaît sinulièrement déficiente en qualité et en quantité dans certains omaines, particulièrement dans le bâtiment et l'industrie de

transformation. Si les distorsions entre certains secteurs laissent quelques rares ouvriers inemployés, dans d'autres secteurs une pénurie est très sensible. Il est certain que toute augmentation de la production nécessiterait un apport immédiat d'ouvriers qualifiés venant de l'étranger.

La durée du travail paraît susceptible d'accroissement mais il ne faut pas oublier qu'en juillet si les industries de transformation, dans leur ensemble, travaillaient 45 heures par semaine; cette moyenne était fort variable suivant les professions; en particulier, elles atteignaient 47,7 heures dans le bâtiment et 48,2 heures dans la métallurgie. Si le premier de ces deux secteurs connaît une stagnation saisonnière, le second, au contraire, n'a pu qu'augmenter depuis lors. De même, entre le 1er octobre 1949 et le 1er octobre 1950, si le total des chômeurs secourus est resté le même, le chômage a augmenté dans le commerce de 35 % et dans les professions de bureau de 18 %; par contre, le bâtiment a vu sa main-d'œuvre inemployée réduite de 20 %, les cuirs de 21 % et les industries du bois de 36 %. On voit donc qu'il est difficile d'espérer une augmentation sensible de la durée du travail dans les secteurs qui supportent, actuellement, l'effort de reprise, encore qu'on doive probablement faire le maximum dans ce sens.

2° *Energie*

Le trait caractéristique de l'évolution de la production houillière est certainement l'amélioration de la productivité des charbonnages de France, puisque le rendement journalier du mineur de fond est passé de 1120 kilos fin 1949 à 1250 kilos en octobre 1950. La consommation française de charbon accuse en 1950 un recul sensible puisqu'elle n'est que de 66 millions de tonnes contre 74 l'année dernière. Cette diminution résulte de l'amélioration de l'hydraulicité, du développement de la consommation des produits pétroliers et de l'amélioration de l'utilisation de l'énergie, c'est-à-dire de l'économie de combustible. Dans les années à venir, il ne semble pas que les qualités moyennes de charbon fassent défaut à la France. Par contre, les cokes et les maigres anthraciteux seront déterminés par les disponibilités trouvées sur les marchés européens. Les récentes déclarations des autorités de la Ruhr laissent craindre une diminution de nos dotations à par

ir du 1er avril 1951, ce qui constituterait un sérieux goulot l'étranglement.

L'extension de notre potentiel de production hydraulique 'est poursuivie en 1950 à un rythme inférieur aux prévisions, nais qui permet néanmoins de faire face à une augmentation nesurée de la production. Si l'énergie appelée atteint 33 mil-iards de kwh en 1950 contre 30 en 1948 (1949 étant anorma-ement faible), cet équilibre satisfaisant de l'exploitation n'est tteint que de justesse. L'extension possible en 1951 ne paraît guère dépasser 6 à 8 % d'augmentation sur un an.

L'étude du facteur « énergie » fait donc ressortir une narge d'extension très faible du même ordre de grandeur que elle que l'on pourrait observer en raison des contingences de a main-d'œuvre.

3° *Transports*

Le nombre de wagons chargés par la S.N.C.F. a augmenté égulièrement jusqu'à atteindre, depuis un mois, une noyenne hebdomadaire de 265.000 environ, contre 220.000 en 949.

Cependant, le développement du parc routier de véhicules utilitaires et surtout la suppression des troubles d'après-guerre qui augmentaient les transports nécessaires aux productions semblent pouvoir permettre à nos moyens de transport de supporter aisément une augmentation notable de la produc-ion. En d'autres termes, le goulot d'étranglement « trans-port », qui avait caractérisé l'économie de la Libération, apparaît maintenant comme secondaire.

4° *Matières premières et produits de base*

L'acier et l'aluminium sont produits en France et ne dé-pendent pas des importations. Si la production d'acier a mar-qué en octobre un « boum » spectaculaire, puisque, outre les 192.000 tonnes de Sarre, la sidérurgie française a atteint le chiffre mensuel record de 852.000 tonnes, les disponibilités pour l'économie française n'ont pas été sensiblement augmen-tées, car l'expédition, notamment vers les États-Unis, s'est accrue en conséquence. Un effort de la production industrielle de 15 % environ nécessiterait soit une production d'acier annuelle de 13 millions de tonnes l'année prochaine, soit l'embargo partiel sur les expéditions d'acier. La décision à

prendre proviendra, évidemment, de nos disponibilités en coke et charbons maigres.

Un goulot d'étranglement risque, également, de se produire en matière de pâtes à papier et de papier.

Par contre, c'est la question de prix autant que la rareté physique qui paraît limiter, dans l'avenir, les importations des autres produits industriels de base, notamment les textiles, les métaux non ferreux et le caoutchouc; mais pour n'être pas matérielle, cette contingence risque, néanmoins, de freiner l'activité des industries transformatrices ou, tout au moins, d'occasionner des ruptures de stocks. C'est pourquoi l'organisation du marché des matières premières est une des conditions essentielles de l'accroissement de l'activité.

L'évolution du commerce extérieur français fait apparaître une fuite des produits finis et de matières premières (ainsi que de certains produits manufacturés, ce qui est cependant moins grave) et, en même temps, une augmentation plus grande du prix des produits importés que des prix internes, ce qui, dans l'économie classique, montrerait que le franc est trop apprécié sur le seul marché des échanges normaux, compte tenu des aides américaines accordées ou sur le point de l'être. Bien qu'il ne soit pas question d'en tirer des conclusions monétaires, cette situation doit néanmoins avoir comme conséquence d'amener le gouvernement à prendre des mesures de contingentement et d'organisation, puisque le mécanisme régulateur du marché ne peut être mis en œuvre.

5° *Équipement*

L'équipement nécessaire à la production pourrait être mieux utilisé par une productivité accrue, comme c'est le cas dans les mines. Toutefois, si une telle amélioration du rendement réglait le problème de la main-d'œuvre, elle n'affecterait qu'à un moindre degré celui des matières premières qui, dans la conjoncture nouvelle, reprennent leur importance dans la limitation des facultés de production. Toutefois, si l'équipement nouveau a peu d'importance pour la production de 1951, il risque, en 1952, de poser des problèmes cruciaux. Arbitrer entre les dépenses militaires et celles de l'investissement dans l'immédiat peut réserver des surprises un ou deux ans plus tard, si l'on n'a pris la précaution de permettre

une augmentation de la capacité de production de l'industrie et pas seulement dans les secteurs de base.

6° *Production industrielle*

Ces cinq facteurs, joignant leurs efforts, ont permis d'atteindre un niveau certainement élevé de la production industrielle. La consommation d'électricité dépassant, pour la première fois, systématiquement, 650 millions de kwh par semaine, une augmentation continue du nombre de wagons chargés, jointe aux premiers renseignements dont on dispose, permettent d'estimer qu'après un bon relèvement en septembre à l'indice 125 (bâtiment non compris), octobre et première moitié de novembre (malgré les jours fériés classiques, bien tombés au commencement ou en fin de la semaine), atteindra les niveaux de mai 1949 et constituera un premier palier d'expansion se chiffrant entre 130 et 132. Par ailleurs, le bâtiment n'a pas accusé la régression saisonnière habituelle.

7° *Production agricole*

La production agricole commence à être connue avec plus de précision. Un progrès assez net sur l'année dernière a permis à la production agricole de revenir, dans son ensemble, à son niveau d'avant-guerre, c'est-à-dire à son niveau 1934-1938, tant pour la production végétale que pour la production animale. Alors que les céréales, la vigne et les pommes de terre ont un rendement total légèrement inférieur, la production animale, en général, est supérieure de 5 à 6 % à celle de la période de référence, ce qui correspond, d'ailleurs, à une évolution dans la demande des consommations.

8° *Conclusion*

L'examen de la production française en octobre 1950 permet d'arriver aux conclusions suivantes. La récolte de 1950 et la reconstitution du cheptel conditionnent pour un an un approvisionnement alimentaire qui semble écarter toute idée de pénurie. Par ailleurs, le climat général de réarmement, se greffant sur une économie non en crise mais en stagnation, a permis, après une période d'hésitation, d'atteindre un palier que l'on peut situer entre 130 et 135 du niveau de 1938 et, en très gros, le niveau de la production maximum atteinte lors

des années 1929 et 1930. Une progression sensible au delà de ce palier devrait pouvoir améliorer la production pour faire face aux demandes physiques accrues d'environ 5 à 10 %, suivant la nature de ces demandes. Au delà, il semble bien que des difficultés diverses se présenteront avec acuité, d'autant plus grandes que l'on aura négligé, dans la période de démarrage, les problèmes fondamentaux, mais futurs, pour les préoccupations immédiates.

II. — Conditions financières et monétaires

Cette croissance de la production risque de désorganiser l'équilibre monétaire et financier obtenu depuis deux ans par son action sur les prix et les salaires et son influence sur les crédits ainsi que sur les finances de l'État.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, ce sont les prix des matières premières importées qui vont courir le plus grand danger. La hausse des prix aux États-Unis, qui avait plafonné le 11 septembre et avait semblé pendant trois semaines marquer un ralentissement notable, a repris sa progression jusqu'au 9 novembre, où l'indice Moody atteignait le chiffre de 488,8 contre 410 au commencement de juillet. Depuis une dizaine de jours, il a tendance à redescendre notamment sous l'influence de l'étain et du caoutchouc, mais les prix des produits textiles continuent leur augmentation.

Si certains éléments de cette hausse paraissent définitifs, d'autres peuvent avoir un caractère temporaire et l'action la plus importante du gouvernement a été d'empêcher que se répercute entièrement, dans les prix du marché intérieur, la hausse des matières importées.

L'arrêté du 15 octobre 1950 a été relativement efficace en ce sens. Néanmoins, les prix de gros des matières premières et produits demi finis, puisqu'ils sont passés sur base 100 en 1938, de 2465 en juillet à 2773 en octobre, soit, en trois mois, une augmentation de 12 %. Pendant le même temps, l'indice des produits alimentaires se maintenait sensiblement de 1781 à 1758.

Les prix de détail n'accusaient que peu l'augmentation des matières premières. Sur base 100 en 1949, l'indice des pro-

uits manufacturés est passé de juin à septembre de 99,9 à
02,2.

Par contre, l'indice des prix de détail alimentaires se déta-
hait du prix de gros, et de juillet à novembre, est monté de
325 à 2050 environ (base 100 en 1938), soit une augmentation
e 12 % si l'on ne fait pas entrer en ligne de compte les légu-
ies, dont l'effet modérateur est certain. C'est pourquoi la par-
e alimentaire du budget, retenue par la Commission supé-
ieure des Conventions collectives de juillet 1950, qui était,
u mois de mai, de 7152 francs, n'est en octobre encore que
e 6982 francs. Dans l'ensemble il ressort bien que les dé-
enses d'alimentation n'ont pas augmenté.

Le prix des services augmentait légèrement et passait, de
22 en juin, à 126 en septembre.

Cependant, le total des dépenses nécessaires à une famille
odeste est analysé assez bien par le budget minimum vital
alculé par la direction des prix d'après les éléments mis au
oint en 1947 par la Commission Delépine. Depuis février
948, jusqu'aux récents chiffres de novembre 1950, la partie
limentaire en reste sensiblement constante (sauf des baisses
aisonnières en juin), entre 5300 et 5500. Depuis cette époque,
a partie non alimentaire croît constamment. Elle est passée
le 9057 francs, fin juin 1950, à 9775 francs en octobre, soit
ne augmentation de 8 % depuis l'invasion de la Corée, et de
0 % depuis le mois de janvier. Au total, l'évolution des dé-
enses correspondantes marque, si l'on élimine quelques va-
iations saisonnières, une légère tendance à la hausse depuis
e mois de janvier, qui fait passer le minimum vital Delépine
le 14.236 à 15.214 francs, soit 6 % d'augmentation pendant les
ix premiers mois de 1950.

Cependant ces prix ne reflètent pas toutes les hausses
ctuelles en France, du fait des variations saisonnières d'hi-
er, de la suppression de certaines subventions et des hausses
éjà acquises dans les prix antérieurs de certaines matières
premières. Indépendamment de l'effet des augmentations des
salaires et de l'accroissement des dépenses publiques dont il
va être question, le budget du minimum vital porte en lui-
même un potentiel d'accroissement de 5 à 6 % dans les six
mois à venir.

***

Les accords des salaires conclus jusqu'à présent ne se sont pas encore étendus à tous les secteurs, mais, dès maintenant, l'on peut admettre que se produisent des hausses différentielles allant de 10 à 15 % selon les secteurs et dont l'effet moyen est d'environ 8 %, s'ajoutant à l'augmentation du premier semestre d'environ 5 à 7 %; donc l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés est maintenant un fait acquis. Elle ne sera durable que si les profits ne tendent pas à reprendre rapidement la place qu'ils ont perdue.

Dans l'état d'équilibre qui régnait en juin, une telle hypothèse n'eût pas été exclue, à condition de s'opposer aux manœuvres des principales ententes, et d'assurer une régularité du marché et, par là, des prix sans changement.

Mais avec l'accroissement de la production prévue, et quelqu'en soit le mode de financement, un problème nouveau se pose. Si la production augmente, les salaires distribués s'accroîtront dans la même proportion, sinon d'une manière plus rapide, en raison du taux des heures supplémentaires. Or, la masse des produits agricoles mis en circulation n'augmentera pas et l'accroissement de la production industrielle sera dirigé vers des fabrications qui ne sont pas destinées à être mises sur le marché.

Indépendamment de toutes notions d'équilibre budgétaire ou d'expansion de crédits, il importe donc de faire en sorte que ce supplément n'agisse pas sur les prix, et, dans la mesure où le pouvoir d'achat amélioré ne sera pas destiné à des services qui ne concurrencent pas la production des biens d'investissements civils ou militaires, il faudra résorber cet excédent par l'impôt, l'emprunt ou l'encouragement à l'épargne. Cette manière d'envisager le problème est souvent négligée au profit de l'optique financier. Elle n'en aboutit pas moins à préciser, mieux que ne le fait le souci d'équilibrer le budget, quels sont les impôts et quelles sont les mesures d'emprunt qu'il faut envisager.

On peut cependant prendre la question de l'autre bout, c'est-à-dire se demander par quels crédits publics ou privés sera financé l'accroissement de production, dont on a vu qu'il

doit aller pour la plus grande part à la défense nationale et au maintien des investissements.

Des crédits d'investissements seront nécessaires au secteur privé, dans la mesure où une stricte discipline budgétaire a réduit les disponibilités du fonds d'investissement. La difficulté sera de les différencier du crédit à court terme réclamé il y a cinq ou six mois par ceux qui craignaient une crise et que l'on persiste à considérer comme nécessaire malgré le changement du climat économique. Pendant le troisième trimestre, l'état du crédit privé est resté à peu près stationnaire, et il n'y aurait guère d'inconvénient à maintenir cette discipline pour l'escompte.

C'est, en effet, par un accroissement des dépenses publiques que la production sera financée. Mais le risque d'inflation vient également de l'amélioration du commerce extérieur qui amène la Banque de France à payer plus les exportateurs qu'elle ne reçoit, par le truchement de l'Office des changes, des importateurs. Il est d'ailleurs à noter qu'une aide étrangère, si elle ne se manifeste pas dans les chiffres du commerce extérieur, aboutit, dans l'immédiat, au même effet inflationniste interne qu'une émission pure et simple de billets non gagés sur des dollars. Aussi, seule la partie de l'aide américaine consacrée aux matières premières soulagera dans l'immédiat le système monétaire menacé par l'inflation.

On pourrait être séduit par la solution facile qui consisterait à ne pas se laisser régir par une stricte discipline financière. En effet, comme on l'a vu plus haut, le danger d'un abaissement des prix ne se trouve plus dans l'évolution du commerce extérieur. Par ailleurs, l'insuffisance relative de la monnaie serait paliée par un accroissement de la mise en circulation : conséquence d'un large déséquilibre budgétaire.

Effectivement, cette solution est possible et il est même à craindre qu'elle ne soit finalement adoptée. Elle présente cependant trois inconvénients :

— Le premier est de permettre aux profits à l'occasion de ce palier supplémentaire de reprendre la place qu'ils ont peu à peu perdue pendant l'année. On pourrait, il est vrai, espérer contrecarrer cette tendance par des mesures fiscales appropriées, mais ce serait supposer le problème résolu, car les profits qui naissent à l'occasion de l'inflation sont précisément

suscités par la fraude ou tout au moins par l'inégalité fiscale.

Dans ce cas, les salariés risqueraient de faire les frais de l'aventure au moins en partie, et il en résulterait un mécontentement général dont l'effet serait contraire à celui que l'on recherche, précisément, par l'augmentation des dépenses unitaires.

Enfin, l'idée de productivité, qui avait commencé à se préciser dans certains domaines, serait de nouveau oubliée en climat d'abaissement des prix.

Pour ces trois raisons, il semble bien qu'il faille maintenir, dans la mesure du possible, une certaine discipline budgétaire. Cependant, celle-ci ne doit pas être calculée avec une précision trop grande, car on risquerait d'aller au delà du but et de ne pas laisser démarrer un développement de la production qui nécessite une certaine expansion monétaire.

Or, s'il n'y avait aucun déficit budgétaire (dans le sens le plus large), il semble que l'expansion ne pourrait se produire que par une inflation limitée au secteur industriel, créant une déflation dans les autres secteurs, et particulièrement dans le secteur agricole. Les prix fixés cet automne apparaîtraient alors comme insuffisants, et on risquerait soit de remettre en cause les intentions d'emblaver pour la prochaine récolte, soit de mécontenter gravement la classe paysanne.

En résumé, les conditions financières d'une reprise comprennent certainement un léger déséquilibre monétaire. Que celui-ci soit assuré par un déficit des finances publiques, un excédent du commerce extérieur (ou une diminution de l'aide Marshall, ce qui revient au même), ou l'expansion du crédit privé, peu importe dans l'ensemble. Mais, étant donné les défauts actuels du système fiscal et l'effet psychologique désastreux des impôts marginaux (c'est-à-dire des impôts résultant des dernières mesures nécessaires à équilibrer le budget), il semble bien qu'en novembre 1950, il vaille mieux laisser l'expansion monétaire se faire par un léger déficit budgétaire qui éviterait des mesures plus orthodoxes, mais sans doute plus dangereuses.

25 novembre 1950.

J. DUMONTIER.

ES SIGNES DU TEMPS

a ligne politique de la Chine.

La Chine est passée derrière le rideau de fer. Nous ommes aussi mal renseignés sur elle que sur Bucarest u sur Moscou. Les contacts sont rompus : mission- aires, commerçants ne circulent plus guère. Les nou- elles de Formose sont tendancieuses, les rumeurs de long-Kong sont suspectes. L'immensité du pays, sa sychologie asiatique, l'ont toujours rendu difficile à omprendre, et la difficulté redouble. Faut-il même par- r d'une ligne politique chinoise, et n'y a-t-il pas sim- lement une ligne politique russe adaptée aux circons- ances locales, tout comme à Varsovie par exemple, où serait chimérique de prétendre définir une ligne « polo- aise » ?

Les apparences le feraient croire. Rien n'y justifie les spoirs de ceux qui ont longtemps rêvé d'un commu- isme chinois indépendant. La propagande reproduit les lichés les plus orthodoxes. Elle a toujours dénoncé les tats-Unis comme des agresseurs, célébré la Russie omme une amie, et n'a tenu aucun compte aux Anglais e leurs gestes conciliants. Les méthodes reproduisent ussi celles des Soviets lorsqu'ils doivent user de pru- ence. Elles tolèrent, pour l'instant, un certain capita- isme, ainsi la Russie lors de la N.E.P. Elles ne ferment as en général les écoles religieuses, mais imposent des ours de marxisme, et tentent d'organiser les Églises sur ne base « nationale » avec un certain succès chez les rotestants; cela n'empêche pas les confiscations, ni,

par endroits, les martyres sanglants. Tout se passe trait pour trait comme dans les pays les plus différents auxquels s'applique le même moule interchangeable.

Certes il tire parti, en Chine, des particularités chinoises. Dès 1924 il s'y associait au nationalisme et s'efforçait d'exploiter les ressentiments asiatiques contre les Européens. L'entreprise interrompue par Tchiang Kaï Chek recommence aujourd'hui de plus belle. Mais cette fois-ci ce sont les États-Unis, soutiens de Tchiang Kaï Chek, derniers Blancs agissant dans un Extrême-Orient d'où la France et l'Angleterre se replient, qui concentrent sur eux les haines, d'autant que Moscou s'en accommode admirablement. Et Hong-Kong, l'Indochine, ultimes bastions « coloniaux », sont aussi les prochains objectifs d'un expansionnisme qui voudrait replacer dans l'orbite de Pékin les anciens vassaux de l'Empire du Milieu et les régions que peuplent les immigrés venus de la rivière des Perles ou du fleuve Jaune.

Dans l'immédiat, Mao Tse-Toung et son équipe cherchent sans doute un résultat plus réduit. Se sont-ils vraiment inquiétés pour la Mandchourie du voisinage américain ? Tout indique que leur offensive massive a peut-être été hâtée, mais non provoquée, par celle du général Mac Arthur ; il se peut en revanche qu'ils l'aient décidée au moment où ses troupes franchissaient le trente-huitième parallèle, et qu'une Corée du Nord intégralement dominée par les rouges leur paraisse un minimum indispensable. C'est d'ailleurs à quoi tendaient leurs avertissements qu'on a eu tort de ne pas prendre à la lettre. Ils exigent avec plus de véhémence encore leur admission à l'O.N.U., consécration morale qui les aiderait à décourager les mécontentements naissants et à soumettre les guérillas qui retournent contre eux leur tactique d'hier. La neutralisation de Formose ne leur suffirait pas, il leur faut l'occuper, et ils se montrent aussi logiques en marchant sur le Tibet. Enfin le prestige obtenu en humiliant la puissante armée américaine, même s'ils ne l'

oivent qu'à la force du nombre, ne saurait les laisser différents.

Ambitionnent-ils davantage ? Le proche avenir nous le ra, et peut-être même les prochains jours, avant que et article ne paraisse : car si les Chinois à leur tour anchissent le trente-huitième parallèle, ils doivent sa- oir qu'ils suppriment les dernières chances de conci- ation, de même que s'ils apportent une aide officielle u Vietminh, comme leur radio incriminant la France le ait craindre. Le bon sens leur conseillerait au moins ne pause : ils ont tout à remettre en ordre; des bom- ardements aériens (même sans la bombe atomique, ce étiche et cet épouvantail démesurément grossi) ne eraient pas pour leur économie une menace négligeable; urs objectifs politiques, qu'il s'agisse de l'O.N.U. ou e Formose, supposent même une négociation. Reste à avoir s'ils ne repartiraient pas aussitôt de l'avant, une ois qu'ils auraient gain de cause : leur succès les tente- ait, et la facilité d'une poussée vers le Sud-Est asia- que, les concours qu'ils trouveraient chez tous ceux u'impressionne la force et chez leurs propres ressortis- ants en Birmanie, au Siam, aux Philippines, voire en olynésie. L'instinct de conquête et l'enthousiasme 'une croisade peuvent l'emporter sur la prudence, sur- out si la Russie trouve intérêt à les attiser.

Au total, le problème chinois se ramène à l'énigme es relations Chine-Russie. Mao Tse-Toung a-t-il sa olonté propre ou bien ne fait-il qu'exécuter les décisions lu Kremlin ? Si c'est le cas, parviendra-t-il à les imposer usqu'au bout, et domine-t-il assez les esprits et les corps our s'engager dans une politique belliqueuse sans se eurter à une opposition puissante ? Enfin, que veut la Russie ? Elle n'a jamais caché son but, le triomphe mon- lial du communisme par celui de l'U.R.S.S. Mais elle a toujours mis la plus grande circonspection à ne pas se ompromettre elle-même. Encore maintenant, elle se tient ranquille; elle ne peut que se réjouir de voir ses adver-

saires englués en Extrême-Orient; elle utilise ses satellites; s'ensuit-il qu'elle les pousse à une guerre généralisée, où forcément elle serait entraînée, avant d'avoir mis tous les atouts dans son jeu? Une guerre limitée à l'Asie, oui bien, peut-être, si cette guerre oblige la Chine à se placer encore plus sous sa dépendance... Ailleurs, elle se servira pendant que les autres auront le dos tourné, aux endroits où elle ne risque pas grand'chose, en Iran par exemple. Mais envahir l'Europe? Donner à ses légions le signal de marcher vers l'Ouest? Pas avant qu'elle ne se sente sûre de gagner une victoire planétaire : nous n'en sommes pas là; et ce ne sont pas ses méthodes, elle compte bien plus sur l'affolement, sur la peur, pour amener au pouvoir sous prétexte de conciliation, dans les capitales occidentales, des équipes qui lui permettent un « coup de Prague »; si Staline conquiert la France, ce sera du dedans, par les Français. A cet égard l'émotivité qui s'est manifestée lors de l'intervention chinoise n'est pas de très bon augure. Il reste vrai, cependant, qu'à jouer avec le feu on s'expose à l'incendie, et qu'une fausse manœuvre, touchant un rouage mal à propos, peut déclencher en Chine un engrenage catastrophique...

AUGUSTE VIATTE.

L'Angleterre et l'Europe.

Il y a d'abord un aspect paradoxal dans la rencontre Truman-Attlee. Qui a paru représenter le point de vue de l'Europe? Le chef même du gouvernement le plus hostile par tempérament, sinon par principe, à toute construction européenne.

Mais le paradoxe n'est pas réel. Si M. Attlee a traduit certaines appréhensions ressenties de ce côté de l'Atlan-

ique, il n'a pas, en fait, représenté l'Europe, les résultats de la conférence le prouvent.

Premier résultat, négatif celui-là : M. Attlee, qui paraît en modérateur, s'est vite laissé convaincre à la politique de fermeté. Les aménagements que le Premier britannique a pu obtenir à ce sujet portent sur des détails, mais ne touchent en rien à l'essentiel.

Deuxième résultat : l'événement a consacré une sorte de co-direction anglo-américaine dans les affaires atlantiques. Il n'y aura pas d'un côté les États-Unis et de l'autre l'ensemble des pays européens, mais on trouvera les Anglo-Saxons à un bout de la chaîne et à l'autre bout une petite fraction de l'Europe. Ce qui modifie sensiblement le rapport des forces.

La partie s'est jouée sur le plan économique. Depuis le réarmement occidental, la zone sterling exporte à destination des États-Unis un nombre sans cesse croissant de marchandises. D'autre part, le programme d'austérité a finalement porté ses fruits. L'Angleterre peut alors, sans trop de dommages, renoncer à ses crédits Marshall.

Le geste est considérable. De puissance « économiquement faible » et soutenue par les Américains, l'Angleterre devient la seule nation occidentale capable de gagner sa vie par ses propres moyens. Cette situation lui vaut une liberté de jeu qui n'est pas négligeable, son prestige augmente dans l'opinion américaine et elle n'a plus les mêmes raisons impérieuses de participer aux organismes européens — l'O.E.C.E. par exemple — qui furent lancés à l'occasion du plan Marshall.

On pourrait longuement épiloguer là-dessus. Bornons-nous à une conclusion. L'Angleterre a du poids, parce que le Commonwealth est tout de même quelque chose et parce que la gestion de la zone sterling eut au moins le mérite de la cohérence. Quant à l'Europe, c'est un nom qui recouvre un ensemble encore bien désordonné. Dans le monde actuel, il ne suffit pas de jeter sur la

table des négociations le souvenir d'une civilisation commune ou de tirer une traite sur un avenir à peine ébauché.

On se plaint souvent des incertitudes de la politique européenne. N'est-il pas absurde de parler de « politique européenne » tant que l'Europe n'existe pas? A partir du moment où notre continent est organisé, on peut disputer de l'attitude à adopter; on peut préférer la carte neutraliste, ou vouloir jouer un rôle dans la coalition atlantique. Mais nous n'aurons les moyens ni de l'une, ni même de l'autre politique, et c'est là le drame européen.

BERNARD FÉRON.

La défense des États-Unis en Europe.

A titre simplement documentaire nous donnons ici un résumé d'un article paru dans *Newsweek* (18 décembre). Cet article tire leçon des récents événements de Corée pour l'organisation de la défense américaine dans le monde.

Pour rendre ce résumé tout à fait clair il faudrait reproduire les deux cartes qui, représentant, toutes deux, l'hémisphère nord centré autour du pôle Nord, l'envisagent l'une du point de vue de l'U.R.S.S., l'autre du point de vue de l'U.S.A. Nos lecteurs pourront prendre leur atlas et s'y reporter pour mieux comprendre ce qui suit. Il leur suffira de retourner la même carte en prenant tour à tour, pour angle de vue, soit le vieux continent, soit le nouveau.

Utilisant alors les théories géo-politiques de sir Halford Mackinder, le célèbre géographe anglais, *Newsweek* oppose l'U.R.S.S. aux U.S.A. comme l'éléphant à la baleine. Le vieux monde est une immense terre « the world Heartland » composé de l'Eurasie unie par deux têtes de pont (Espagne et Moyen-Orient) à l'Afrique. L'Amérique semble, au contraire, une île au milieu d'un immense océan avec ses avant-postes en Angleterre et au Japon. Son pont avec le vieux monde est l'Afrique.

A notre époque de combats aériens le pôle Nord devient seule frontière commune des deux ennemis et le plus vraiemblable théâtre de combat.

Stratégie russe : Elle sera commandée, selon *Newsweek,* abord par les armées massives, en second lieu par les facurs géo-politiques beaucoup plus que par l'idéologie communiste, comme ce fut déjà le cas lors du pacte Staline-itler pour le contrôle commun du « Heartland ».

Les Soviets étaient alors à la suite des diplomates et des ldats allemands. Aujourd'hui leur premier but est le conôle ou la conquête de l'Allemagne. A cette conception s'aute maintenant le contrôle déjà achevé de la Chine et, térieurement, celui de toute l'Asie. Les guerres de Corée d'Indochine protègent les approches du « Heartland » asiaque. L'Inde et l'Iran sont neutralisés par la menace.

Le but ultime est de conquérir toute l'Eurasie, et même les ant-postes de l'Amérique (Angleterre, Japon). Pour l'inst, on s'efforce simplement de les neutraliser par des oyens diplomatiques. La conquête de l'Afrique est même jà envisagée par Moscou pour une plus grande sécurité.

Stratégie américaine : C'est ici l'apport le plus important *Newsweek.* Les raisons techniques et géographiques iposent de s'appuyer, non sur des armées massives, mais r des navires et sur des avions. Les seuls moyens de batе la Russie reposent sur la mobilité d'attaques prêtes à se rter sur tous les bords du « Heartland » et d'empêcher oscou d'affermir son pouvoir sur ses nombreux satellites ut prêts à la révolte.

Quatre buts sont ainsi donnés à la stratégie américaine :

1° Tirant la leçon de l'erreur du général Mac Arthur en rée, la première nécessité est de faire des continents amécains une base assurée. Le premier problème est donc d'oraniser la défense de la frontière du pôle Nord et des caux marins qui pourraient donner passage à une attaque us-marine des Soviets.

2° Le second problème est d'organiser la défense des ant-postes insulaires. Dans ce but, les U.S.A. devront suster avec le Japon une alliance aussi solide que celle qui

existe avec l'Angleterre. La défaite de Corée les a convaincus de la nécessité de réarmer l'Empire nippon.

3° L'Afrique présente une dépense en profondeur du « Heartland » eurasiatique. Elle est solidement défendue par les deux barrières que sont le Sahara et la Méditerranée. L'une de ces têtes de pont : l'Espagne, sera aisément défendue par des moyens diplomatiques et par l'armée espagnole utilisant les Pyrénées. La Turquie sera plus facilement neutralisée par la Russie.

4° « Dans quelle situation tout ceci place-t-il l'Europe ? Sa production industrielle et le cauchemar d'une Allemagne contrôlée par la Russie font de l'Europe un espace décisif. Si l'on se base encore sur les estimations géo-politiques — et selon l'opinion de nombreux militaires à Washington — l'Europe fait figure d'une plus grande Corée. A tout moment, la construction militaire occidentale peut être arrêtée par l'intervention de forces soviétiques supérieures.

« Cependant, les États-Unis et l'Angleterre sont pratiquement obligés, par l'importance de l'Europe, à procéder à sa construction militaire, même si cette construction menace de retarder la sécurité des autres espaces envisagés plus haut. Au sens géo-politique, ceci doit être un pari assez semblable à celui fait par Mac Arthur en Corée lorsqu'il pensa que les communistes chinois n'interviendraient pas. Ce pari est rendu plus hasardeux encore par les doutes sérieux existant aux U.S.A. et en Grande-Bretagne sur la volonté de la France et sur la bonne volonté de l'Allemagne pour se battre.

« La situation difficile de l'Europe vient en grande partie de ce que la destruction du pouvoir militaire allemand a supprimé tout obstacle à l'unification du « Heartland » sous un seul régime. La démobilisation des armées américaines et anglaises au même moment, et la perte ultérieure du monopole atomique de l'Amérique ont supprimé les autres obstacles. L'Europe est devenue ainsi un traquenard pour l'Ouest pour deux années. L'éclair éclatant produit par la guerre de Corée a rendu ce fait manifestement évident. »

1. A partir de ce moment, nous traduisons littéralement l'article de *Newsweek*.

Menaces contre l'équipement de l'outre-mer.

Tandis que l'Indochine est de plus en plus menacée, pense-on encore à l'avenir de l'Afrique noire, de Madagascar, des départements d'outre-mer ? *La Vie Intellectuelle,* dans son dernier éditorial, attirait l'attention sur les répercussions possibles de la guerre d'Indochine dans le reste de l'Union Française; mais il faut bien voir que ces répercussions ne sont pas seulement d'ordre politique.

Chaque année, en cette saison, il faut constater le coût financier de l'effort militaire qui doit être assumé en Extrême-Orient. On affirme couramment que les sacrifices consentis pour la défense de l'Indochine ne doivent pas l'être au détriment de la défense occidentale : tout le monde y souscrit. Qui s'aperçoit que ces sacrifices seront consentis, dans une certaine mesure, au détriment de l'équipement des pays d'outre-mer ? « La question se pose ainsi, disait il y a quelques jours Louis Aujoulat, secrétaire d'État à la France d'outre-mer : « *Sous prétexte de sauver l'Indochine, allons-nous perdre les territoires d'outre-mer ?* » Affirmation qui demande explication.

Quelques chiffres d'abord, que nous empruntons à un rapport du sénateur Saller [1] : après avoir déjà notablement réduit les chiffres présentés par les services locaux, les administrations chargées des plans d'outre-mer, demandaient, avant les vacances dernières, 101,8 milliards de crédits (90 pour les territoires, 11,8 pour les départements) et 67,8 milliards d'autorisations de programme (48 pour les territoires, 19,8 pour les départements), soit au total, 169,6 milliards de francs.

Après de multiples épisodes tels que débats à l'Assemblée de l'Union Française, arbitrage du président Pleven entre les administrations des Finances et de la France d'outre-mer, « le gouvernement vient de décider qu'il soumettra au Parlement, qui, constitutionnellement, est dans l'incapacité de les augmenter [2] », les chiffres suivants :

Crédits de paiement	territoires	60,5
	départements	4,8
	total	65,3 milliards

1. *Marchés coloniaux,* 9 décembre 1950.
2. *Marchés coloniaux,* 9 décembre 1950.

Autorisations de programmes	territoires	10
	départements	4
	total	14 milliards

soit une demande totale de crédits de 79,3 milliards, représentant une diminution de crédits de 53 % des demandes jugées nécessaires pour la poursuite normale des programmes du plan d'équipement.

Cette réduction de crédits intervient à une époque où les travaux de réalisation du plan sont en plein démarrage, se concrétisant surtout au niveau de l'infrastructure jusque-là si rudimentaire. Alors que les territoires étaient à la veille de pouvoir accélérer le rythme de leur mise en valeur et la poursuite de leur équipement, ce rythme va se trouver très sensiblement ralenti. Non seulement, en effet, les crédits demandés ne permettront pas d'aborder de nouvelles tranches du plan, mais la cadence d'exécution des travaux déjà engagés sera amoindrie, ce qui entraînera, incidemment, des dépenses tout à fait stériles en même temps que des incidences économiques regrettables sur le marché local et le commerce entre la France et les territoires. Sans aller jusqu'à dire, comme le fait M. Saller, que l'on va vers une suppression radicale des crédits de paiement et du F.I.D.E.S. [3], il n'en reste pas moins qu'il s'ensuivra pour les prochaines années un décalage d'exécution des plus dommageables pour le développement économique de ces pays.

On ne saurait taire non plus les répercussions politiques inévitables. Le plan, à la discussion duquel sont conviées les assemblées locales, qui a déjà fait sentir ses effets bienfaisants sur la vie économique des territoires, était vraiment devenu aux yeux des autochtones un signe, un gage de progrès auquel ils s'étaient attachés. Le plan avait dès lors communiqué une solide impulsion, un réel élan à la vie des communautés africaines, malgaches ou antillaises. Pour des pays dont on avait souvent déploré la stagnation, pour des peuples dont on avait maintes fois regretté une certaine apathie, c'était un résultat loin d'être négligeable. La déception sera

3. Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et Social des territoires d'outre-mer, organisme public réunissant et distribuant les fonds de financement du plan pour ces territoires.

grande dès que l'incidence locale de ces réductions budgétaires se sera fait sentir. Il faudra une grande habileté aux gouvernants et aux élus locaux pour en atténuer les effets pratiques : reste à savoir si ce n'est pas trop espérer au cours d'une année électorale !

PIERRE-ALBIN MARTEL.

Les rencontres de Strasbourg.

La nouveauté, lors de la réunion à Strasbourg, en novembre dernier, de l'Assemblée générale du Conseil de l'Europe, seconde partie et fin de la session annuelle, était la convocation d'un Conseil européen de vigilance. Elle était due à l'initiative du Mouvement socialiste et démocratique pour les États-Unis d'Europe de M. André Philip, des Nouvelles équipes internationales de M. Bichet et de l'Union européenne des fédéralistes de M. Brugmans. Les délégations nationales étaient composées de personnalités presque toutes non parlementaires, en nombre proportionnel à la représentation officielle au Conseil de l'Europe. En France, elles avaient reçu une sorte d'investiture à la suite d'un plébiscite organisé auprès des maires, qui donnèrent six mille réponses favorables. Le Conseil de vigilance déclara avoir pour but de manifester publiquement la volonté des peuples de se fédérer. Ainsi soutiendrait-il l'action des parlementaires de l'Assemblée Consultative.

Nous avions demandé son opinion sur le Conseil de vigilance à l'un des premiers promoteurs de l'idée européenne, dont l'action remonte à 1924, le comte Coudenhove Kalergi. Il est l'actuel président des mouvements paneuropéens et le secrétaire général de l'Union parlementaire européenne. Richard Coudenhove Kalergi nous fit remarquer que depuis quatre ans les parlementaires sont l'avant-garde du mouvement pour une fédération européenne. Même le Congrès de La Haye, convoqué par le grand parlementaire Winston Churchill, n'a dû son importance qu'à la participation de deux cent quatre-vingts parlementaires, qui ont imposé le plan de Gstaad, et poursuivi, depuis, l'application du plan d'Interlaken, dont le programme est le plus radical et le plus audacieux. Dans ces conditions, Richard Coudenhove se demandait s'il était nécessaire de constituer un organisme extra-parlementaire, doté de peu d'autorité, au mandat populaire

discutable, dont la bonne volonté et la loyauté, bien prévisibles quand on connaissait les personnalités qui apportaient leur appui, ne pouvait agir que sur des parlementaires continentaux déjà convaincus. Leur présence, et le mandat qu'ils ont reçus, est la preuve, à leurs propres yeux comme à ceux du public, que les peuples qu'ils représentent sont en majorité partisans de la fédération. Quant aux parlementaires scandinaves et britanniques, la majorité d'entre eux étant hostile à se fédérer aujourd'hui, la seule leçon utile était de le faire sans eux, leur apportant la démonstration du mouvement par la marche et la séduction du fait accompli.

Les événements ont entièrement confirmé le point de vue de Richard Coudenhove. Le Conseil de vigilance a délibéré dans une grande confusion et s'est séparé dans le découragement. Une proclamation, élaborée péniblement, sans idée directive et au milieu d'un grand nombre d'incompétences, malgré les efforts de quelques enthousiastes dont Daniel Villey, fut affichée à l'Assemblée générale consultative, mais passa complètement inaperçue. Cette assemblée reçut également les échos amortis du congrès du Mouvement européen (association privée qui encadre une partie des activités proeuropéennes), qui se tenait au même moment à Strasbourg. On parla d'une sécession de l'Union européenne des fédéralistes, qui accuserait l'ensemble du mouvement, sous l'emprise des socialistes et des Britanniques, d'être une organisation de sabotage.

Quoi qu'il en soit, la session officielle du Conseil de l'Europe lui-même fut assez décevante. Si elle débuta brillamment par un projet de résolution de la Commission des affaires générales d'aller de l'avant, sur le continent, sans attendre les réticents, ce premier feu s'éteignit rapidement dans un compromis entre Mlle Klompe (Pays-Bas), promoteur, et M. Guy Mollet, partisan de la temporisation. Il est piquant de relever, à ce propos, que ces deux personnes eurent le même secrétaire privé. Les mauvais esprits dirent aussi qu'adopter une résolution sur l'armée européenne fut une façon de ne rien faire, puisqu'elle est hors de la compétence du Conseil. Et encore que les autorités spécialisées, sur lesquelles on s'est rejeté, revenant du fédéralisme au fonctionnalisme, avaient peu de chance de mettre sur la bonne voie finale de l'union.

Ne serait-il pas plus expédient alors de chercher à organiser directement l'action des parlementaires déjà disposés ? C'est ce que préconise un récent mémorandum du Mouvement paneuropéen. Il recommande une fédération sans délai, là où il y a des majorités fédéralistes, c'est-à-dire dans les sept pays déjà unis au temps de Charlemagne : Allemagne, Belgi-

ue, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Sarre et France. Avec ne population européenne de 156 millions d'habitants, elle 'passerait celle des États-Unis d'Amérique. Son territoire rafricain de 15 millions de kilomètres carrés serait en me- ire d'assurer à ses peuples prospérité et paix. Sous l'égide 1 Conseil de l'Europe, elle maintiendrait des contacts diplo- iatiques étroits avec les peuples non ralliés, scandinaves et ritanniques. Pour préparer cette union, le comte Coudenhove .alergi se propose de convoquer, sans plus tarder, une assem- iée préconstituante composée des cent quarante-quatre dé- gués et suppléants des septs pays à l'Assemblée consulta- ve du Conseil de l'Europe. Le mandat de cette préconsti- iante serait d'élaborer, en quatre mois, un projet de cons- tution fédérale; de faire adopter, dans le même laps de mps, par les parlements nationaux, les lois et amendements onstitutionnels nécessaires; de soumettre le projet constitu- onnel à un plébiscite. Si le projet n'était adopté que par s Français, les Allemands et les Italiens, la constitution ntrerait en vigueur sans lier les nations qui l'auraient reje- ée. Des dispositions seraient prévues, au cas d'échec, pour eprendre l'action à la base, en faisant appel au suffrage irect.

Richard Coudenhove observe que dans le cadre des sept ays la bonne volonté gouvernementale elle-même vient s'as- ocier aux efforts des représentants du peuple. Le plan Schu- an en a été un exemple. Le plan Pleven en est un nouveau émoignage. D'ailleurs, l'Union parlementaire européenne montré la voie, ne serait-ce que lors de son quatrième ongrès, à Constance, en septembre dernier. Il s'agit donc, vant tout, de donner leur moyen d'action aux parlementai- es continentaux. Dès qu'ils en ont l'occasion, ils manifestent eur volonté pratique.

JACQUES NANTET.

Le congrès de Varsovie.

Après la campagne pour l'appel de Stockholm, le ongrès de Varsovie constitue une nouvelle étape dans la utte de grande envergure que la propagande commu- iste mène dans le monde entier pour rallier à ses thèses ssentielles tous ceux qui ne désespèrent pas de la paix. Certes, le thème du « combat pour la paix » n'est pas

nouveau. Mais les méthodes ont beaucoup changé. Il y a dix-huit mois, le premier congrès mondial des « partisans de la paix » était placé sous le signe du sectarisme. Ni Garry Davis ni les pacifistes traditionnels n'y purent prendre la parole. Par la suite, après la rupture du mouvement avec Tito, un simple voyage à Belgrade devint un motif suffisant d'exclusion.

Il fallut, pour contrebattre les effets fâcheux d'une attitude qui condamnait les partisans de la paix à n'être qu'une doublure sentimentale du P.C., le succès de l'appel de Stockholm et la pression de certains éléments progressistes, hostiles par tempérament aux attitudes trop tranchées. En septembre dernier le comité mondial des partisans, réuni à Prague, décidait d'infléchir radicalement le sens de son action. On notera que c'est à peu près à la même époque que les partis communistes d'Occident, renonçant au « durcissement », revenaient à la politique de la main tendue. La lecture de la presse d'extrême-gauche est à ce propos édifiante.

Dès octobre la nouvelle campagne prend tournure. Dans *Action,* l'abbé Boulier engage le débat avec les neutralistes, en même temps que se développent les contacts entre communistes, citoyens du monde, partisans de « l'indépendance française » — à noter à ce propos le curieux dialogue entre le combattant de la paix catholique Pierre Debray et le maurrassien Pierre Boutang — et plus largement entre beaucoup de ceux qu'inquiète le caractère de plus en plus agressif de la politique américaine.

Aussi est-ce dans un climat de totale liberté d'expression et de respect mutuel que furent élus les membres des « assises départementales de la paix », eux-mêmes chargés de désigner leurs représentants au deuxième congrès mondial, qui devait alors, on s'en souvient, se tenir à Sheffield. On fit, dans les délégations, la part belle aux non-communistes. Chrétiens progressistes, militants du M.P.F. ou indépendants, catholiques et pro-

testants constituaient à eux seuls plus du tiers de la délégation française. On vit même tel orateur des assises de la Seine, qui ne représentait guère que lui-même, élu de confiance par vingt mille personnes qui, le matin encore, ignoraient jusqu'à son nom.

Même atmosphère à Varsovie, où l'attitude dépourvue de *fair-play* du gouvernement Attlee obligea le congrès à se transporter. Chacun put, tant en commission qu'en séance publique, exprimer son point de vue sur la défense de la paix. M. Rogge, qui exerce à Washington les fonctions de conseiller de l'ambassade yougoslave, fut à peine interrompu lorsqu'il conseilla à la Chine de Mao Tse-Toung de suivre l'exemple de Tito. La délégation soviétique, Ehrenbourg en tête, multiplia les contacts amicaux avec les Occidentaux, et surtout avec les Français. L'écrivain russe Faeev réclama un large échange d'idées et de voyageurs entre France et U.R.S.S.

Les textes des motions, enfin, ne furent adoptés qu'après de longs débats. Tout ce qui pouvait empêcher l'unanimité de s'établir fut soigneusement écarté. On s'abstint de condamner le titisme, le colonialisme, le capitalisme. On vota sur la définition de l'agression un texte tout à fait satisfaisant, dont le seul défaut est qu'on ne paraît pas avoir songé à l'appliquer à l'agression nordiste en Corée. N'est-ce pas, nous dira-t-on, une simple guerre civile ? C'est en vain, en tous cas, que les Chinois, dont l'acharnement antiaméricain tranchait sur la souplesse russe, essayèrent de faire déclarer Mac Arthur criminel de guerre.

Cette atmosphère courtoise et tolérante, les succès par eux obtenus dans la discussion ont permis aux non-communistes de rentrer chez eux persuadés qu'il avaient remporté d'appréciables succès. Et certes, il n'est pas indifférent que, par-delà le rideau de fer, aient pu s'exprimer pour la première fois depuis bien longtemps des voix qui ne sont pas celles de l'orthodoxie stalinienne.

Mais cet avantage paraît bien mince à côté de ceux que retire du congrès la propagande communiste. La principale décision de Varsovie a été la constitution d'un « conseil mondial de la paix », dont on nous dit qu'il est plus représentatif que l'O.N.U. puisque en font partie des peuples comme les Chinois, les Allemands, les Italiens, les Japonais, les Vietnamiens, etc., qui n'ont pas de délégués à Lake-Success. Ce conseil, que préside M. Joliot-Curie, communiste courtois, se posera, à l'occasion, en rival des Nations Unies. On pourrait en entendre bientôt parler.

Rien dans les textes adoptés par le congrès ne va à l'encontre des thèmes essentiels de la diplomatie soviétique. Bien au contraire, les motions votées reprennent des positions désormais bien connues sur l'interdiction de la bombe atomique, sur le désarmement et la neutralisation de l'Allemagne, sur le règlement des affaires de Corée et d'Indochine, toutes thèses d'ailleurs défendables et que nombre de non-communistes n'avaient pas attendu Varsovie pour prendre à leur compte. Aussi bien le résultat le plus clair du congrès est-il d'avoir permis à l'U.R.S.S. d'étendre la conviction qu'elle cherche à imposer qu'elle est le « meilleur rempart de la paix ». Ce faisant, elle trouble un peu plus une opinion occidentale qui a déjà tout lieu de se préoccuper de la psychose de guerre qui a saisi les États-Unis. Qui pourrait s'étonner des répercussions de cette action dans les masses populaires, alors que, dès maintenant, celles-ci supportent le plus clair du fardeau de la préparation à la guerre ?

André Fontaine.

Les élections allemandes.

En novembre et décembre dernier, des élections ont eu lieu en Allemagne pour le renouvellement des parle-

ients des pays de Hesse, Wurtemberg-Bade, Bavière et e Berlin. La grande presse s'est en général contentée 'une interprétation superficielle des chiffres et ne s'est ième pas donné la peine d'expliquer la contradiction xistante entre les résultats de la zone américaine et de Berlin. D'une manière plutôt simpliste, on a parlé d'un uccès du parti social-démocrate, dû presque exclusive- ient à la campagne menée par ce parti contre le réar- ement allemand. Il faudrait, pourtant, se méfier des pparences.

Certes, il n'y a pas de doutes que l'aversion de l'Alle- and moyen contre tout ce qui concerne le service mili- aire et la guerre a joué un rôle important. L'opposition , d'autre part, profité de la politique économique indé- endable du gouvernement de M. Adenauer, dont le libé- alisme orthodoxe et intransigeant ne trouve même plus 'approbation des Américains. On peut néanmoins, se lemander si la victoire incontestable des socialistes en one américaine équivaut à un succès réel de la gauche n Allemagne. La campagne de Schumacher contre le éarmement a eu un double visage. Le chef de l'oppo- ition a fait simultanément appel aux sentiments anti- militaristes des masses allemandes et au nationalisme les éléments d'extrême droite, qui réclament avant tout e rétablissement préalable de l'égalité des droits dans e cadre d'une souveraineté illimitée. Il est fort probable que le docteur Schumacher et ses amis aient réussi avec eur intransigeance nationale à attirer un certain nombre d'électeurs auxquels l'idéal socialiste est parfaitement étranger.

On ne doit pas non plus négliger les résultats de Berlin, traditionnel fief de la social-démocratie et de la gauche allemande, où le parti de Schumacher a perdu plus d'un quart de voix. Dans cet avant-poste isolé de l'Occident, sa campagne contre le réarmement ne lui a certainement pas servi. Dans une large mesure, le verdict de Berlin a été une condamnation de toute la poli-

tique internationale du parti. Il risque, en même temps, d'influencer le rapport des forces sur l'échiquier intérieur. Après l'élection du Parlement de Bonn, en 1948, la social-démocratie avait affirmé que l'inclusion de Berlin dans la République occidentale l'aurait rapprochée très sensiblement de la majorité absolue des voix. L'échec socialiste à Berlin en 1950 enlève pratiquement aux socialistes allemands tout espoir d'obtenir dans une élection générale suffisamment de voix pour gouverner seuls, sans le secours du parti du chancelier Adenauer.

A cet égard, il est important de savoir que les circonstances générales n'ont jamais été plus favorables au socialisme allemand qu'à la fin de 1950, aussi bien en ce qui concerne la question du réarmement que le mécontentement économique des masses. Malgré cette situation exceptionnelle, le parti n'a obtenu en Hesse que 44,4 % des voix contre 42,7 % en 1947, en Wurtemberg-Bade 33,4 % contre 31,9 % et en Bavière seulement 28 % contre 28,6 % en 1946, sans parler de la perte d'une substantielle majorité absolue à Berlin. Ces résultats doivent être pour la gauche allemande d'autant plus décevants que la part des communistes est tombée entre 1946 et 1950 de 10,7 à 4,7 % en Hesse, de 10,2 à 4,8 % en Wurtemberg-Bade et de 6,1 % à 1,9 % en Bavière. Normalement, les anciens électeurs communistes ont dû se tourner vers la social-démocratie qui aurait, dans ce cas, cédé de son côté des électeurs aux partis de droite, notamment aux groupements de réfugiés qui ne peuvent être accueillis qu'avec une extrême méfiance politique.

Cette défaite relative de la gauche a été aggravée par l'écrasement du centre, c'est-à-dire du parti chrétien-démocrate d'Adenauer qui est, malgré son aile réactionnaire, plus social et plus modéré que le parti libéral et le parti des réfugiés.

Quelle conclusion doit-on tirer des récentes élections allemandes ? Au lieu de lutter avec des chiffres, les partis démocratiques allemands devraient penser à leur respon-

abilité et essayer de trouver une formule d'entente sus-eptible de préserver l'Allemagne occidentale d'un gou-ernement réactionnaire qui ferait à la longue le jeu des usses. Les élections ont incontestablement affaibli aile droite du parti chrétien-démocrate. Une coalition ntre socialistes et chrétiens ne semble donc plus incon-evable. Si le parti du docteur Schumacher maintient on intransigeance absolue, il risquerait de s'enfoncer ndéfiniment dans une opposition impuissante et d'a-andonner la politique allemande à la droite, sauf dans éventualité incertaine d'une scission du parti d'Ade-auer et de la reconstitution de l'ancien Centre catho-que orienté dorénavant nettement vers la gauche.

ALFRED FRISCH.

es incidences économiques du réarmement.

La politique de réarmement a soulevé en même temps des raintes et des espoirs. Les petits rentiers se sont émus des erspectives d'inflation monétaire dont ils savent par une xpérience récente ce qu'elle leur coûte. Les milieux ouvriers ont vu le retour à une hausse des prix et à une baisse de eur niveau de vie. A l'opposé, certains espoirs inavoués et ouvent inconscients se sont fait jour. Combien de responsa-les de la vie économique française n'ont-ils pas espéré que e réarmement constituait un frein efficace à la crise de re-onversion qui s'amorçait depuis près d'un an? Le rende-ent des entreprises leur semblait devoir progresser en même emps que le plein emploi serait assuré.

Ces espoirs ou ces craintes ne changent rien à la difficulté réelle de maintenir avec un réarmement les équilibres actuels du budget et de l'économie nationale; ils ne changent rien non plus aux conditions inéluctables d'un nouvel équilibre et en particulier à la réduction des niveaux de vie.

Réarmement et équilibre économique.

Pour que le réarmement ne produise pas de déséquilibre grave, il faut que le budget puisse en supporter le financement, et l'économie nationale le surcroît de dépense réelle.

La leçon des deux dernières guerres comporte, en particulier, un chapitre intitulé : déficit budgétaire. Nous ne parviendrons, semble-t-il, à l'éviter que de justesse. Les évaluations initiales auxquelles ont donné lieu la mise sur pied du budget de 1951 laissaient prévoir un déséquilibre de quelque 700 milliards. Ce déficit a été réduit par une double action. Du côté recettes, les démarches faites par MM. Pleven et Moch nous permettent d'espérer que la P.A.M. (soit sous forme de dollars libres, soit sous forme d'équipements militaires) nous fournira de quoi combler « le trou », à l'exception de 200 milliards pour lesquels on fera appel au contribuable français. Le « trou » a d'ailleurs été réduit par une réduction des sorties budgétaires. D'une part les accroissements prévus de certaines dépenses civiles, accroissements qui ne sont pas toujours superflus (en particulier dans l'enseignement), ont été supprimés : il ne pouvait être question de réduction proprement dite de ces mêmes dépenses civiles qui sont manifestement incompressibles comme en témoignent les multiples commissions « de la hache ». D'autre part, les dépenses d'investissement sont passées de 365 milliards en 1950 à 328 milliards en 1951. Une large partie de ces dernières doit être couvert par l'emprunt dont le public n'est pas friand en période de hausse des prix.

Même avec cette réduction de l'investissement public, on peut se demander si les espérances d'équilibre budgétaire ne sont pas vaines. Dans notre actuel système fiscal, les impôts nouveaux risquent de provoquer une fuite devant le fisc et une réduction de l'activité économique. Les 200 milliards attendus restent assez problématiques. De plus, la hausse des prix internationaux des matières premières peut entraîner une montée du chiffre des dépenses prévues. Il est probable que si le déficit se produit, les bons du Trésor seront appelés à le combler comme durant la période 1945-1948; ces signes monétaires ne manqueront pas de provoquer les effets bien connus sur l'équilibre économique; le plus important est la hausse des prix.

C'est sur l'équilibre de l'économie nationale que le réarmement risque d'avoir les conséquences les plus graves. La diminution des investissements publics dans l'électricité, le gaz, les charbonnages, le ralentissement de la reconstruction vont créer ou faire renaître la rareté d'énergie et de logement [1]. L'utilisation à des fins non productives des matières premières conduit déjà à des pénuries aggravées par les stocks de précaution de l'oncle Sam, auquel le cousin britannique a tiré les oreilles. Au total, sur le plan des facteurs de production on peut, sans jouer aux prophètes, prévoir une hausse de prix constante, sinon accélérée, en raison de nouveaux goulots d'étranglement.

A ce premier déséquilibre s'ajoute, dans notre économie peu dynamique, le déséquilibre production-consommation des biens courants. Disons-le net, notre économie paraît incapable d'étendre et d'accroître sa production aux dimensions d'une demande civile et d'exigences militaires qui n'iront qu'en augmentant avec le temps. Cette rigidité qui nous empêche de réaliser les « miracles » de l'espèce américaine et de fabriquer à la fois des 4-chevaux et des chars en nombre croissant a de multiples causes : contrôles tracassiers et inefficaces de l'État, qui répondent à la routine des responsables privés d'industrie et à la « mauvaise volonté » du milieu ouvrier. Ce n'est pas l'économie du réarmement qui ramènera la liberté réclamée à grands cris par les tenants de l'initiative privée, dont le principal défaut a, peut-être, été de manquer de cette initiative pour créer une économie de paix équilibrée. Quant à la « mauvaise volonté ouvrière », qui est l'élément le plus grave de la situation actuelle, le travail pour une défense nationale, qu'elle soit ou non « en surface », ne la fera pas, bien au contraire, disparaître. Cette mauvaise volonté à se battre provient, en effet, en grande partie de ce que la classe ouvrière n'a pas grand'chose à défendre et perd lentement l'espoir de voir le régime actuel capable d'améliorer un niveau de vie et en particulier un niveau alimentaire plus faible qu'avant-guerre [2]. Le réarmement ne

1. Cf. les chroniques de M. Sauvy dans *Droit social* et dans le n° 35 de l'*Observateur*.
2. Cf. *L'Economic Survey*, 1949, publié par l'E.C.E., Genève.

peut qu'aggraver cette situation. Il faut donc choisir entre réarmement et niveau de vie, puisque notre économie « rigide » nous empêche de réaliser les deux buts.

Réarmement et niveau de vie.

On oublie trop souvent que l'armée moderne n'exige pas seulement une foi au moment du combat, comme les armées antiques. Elle exige aussi une foi avant le combat. La construction d'un matériel militaire moderne suppose un effort de production qui ne peut être réalisé que grâce à un déploiement d'énergie « anormal ». Cette énergie productrice dépend en partie d'un minimum de bien-être, en partie d'une confiance dans le régime politique; l'un et l'autre apparaissent fort minces chez nous. L'Amérique et l'Allemagne ont réussi à produire du beurre et des canons parce qu'ils possédaient la confiance et le minimum vital. Chez nous, il est en tous cas trop tard pour regretter les contextes sociaux ou sociologiques qui nous ont conduits à la situation actuelle. Il nous reste la possibilité d'un choix.

Si nous choisissons le beurre sans les canons, n'est-ce pas laisser un vide de forces en Europe occidentale? Mais vouloir à tout prix des canons peut nous conduire à faire le jeu de l'adversaire, en persuadant le milieu ouvrier de l'impossibilité de vivre nourri et logé en régime capitaliste. Les chars seront mal construits et peut-être livrés sans combat.

Au fait sera-t-il plus difficile à la Russie Soviétique d'absorber un pays non armé mais heureux, ou un pays armé et malheureux? En toute hypothèse, le pire serait de ne pas nous armer assez pour faire face à l'adversaire et suffisamment pour alarmer l'étranger et nous affaiblir socialement; tel l'agneau de la fable qui mettrait de fausses canines pour faire peur au loup dont il aurait, dit-on, troublé l'eau.

P. B.

La grande bataille de l'alcool.

La presse a annoncé dernièrement l'achat massif d'alcool français de betteraves par les Américains. Cet alcool avait

it l'objet de troubles débats au Parlement, et sa mise à la rburation avait été décidée en dernier lieu. Ce débouché donc être abandonné pour cette année. Ce vaste pro-ème intéresse sans doute les agriculteurs, les industriels, automobilistes, il intéresse surtout les contribuables, c'est-lire vous et moi.

Le régime de l'alcool en France est né de la guerre 1914-18. En 1919, les betteraviers deviennent les seuls fournisurs du monopole des alcools industriels. En 1924, il est cidé que l'État achètera l'alcool à un prix tel que les planurs ne supportent aucune perte, que leurs betteraves lent à la sucrerie ou à la distillerie. En 1930, le marché vin est menacé de surproduction. Le service des alcools t autorisé à acheter des alcools de vin. En 1938, le marté s'étend aux alcools de céréales pour les mêmes raisons. Cette progression correspond à la disparition de luttes ncurrentielles sévères entre les diverses professions, et à création d'un énorme cartel : blé-betteraves-vin-alcool-cre contrôlé en théorie par l'État, en fait, aux mains des téressés, par l'intermédiaire d'une représentation parlemenlire adéquate.

La pièce maîtresse du dispositif est la suivante : l'État hète les alcools de céréales, de vin et de cidre, au prix de lcool de betteraves multiplié par un certain coefficient. achète l'alcool de betteraves au prix de vente du sucre, lculé suivant une formule complexe établie en 1924, inangée depuis, et sensée traduire la parité alcool-sucre.

Par cette liaison en chaîne, le kilo de sucre acheté par la énagère est, sans qu'elle s'en doute, la pierre sur laquelle difie l'harmonieux édifice de l'alcool. Ceci lui expliquera ie les variations du prix du sucre n'ont qu'un rapport très intain avec la loi d'offre et de demande.

Dès l'avant-guerre, le problème de l'utilisation de cette richesse nationale » s'est posé avec acuité. L'alcool au but n'était qu'un peu plus cher que l'essence. Une incorration d'alcool à l'essence pourrait être conçue. Elle fut fectuée, sous réserve d'une difficulté financière élégamment solue.

L'État en effet achetait l'alcool plus cher qu'il ne pouvait vendre à la carburation. L'opération imposée aux pétrors nécessitait de procéder avec un certain tact, de ne pas s obliger à acheter l'alcool plus cher que leur essence brute. contraire eût d'ailleurs entraîné une augmentation du ix du carburant.

L'État, en revanche, vendait l'alcool beaucoup plus cher l'il ne l'achetait, pour les fabrications d'apéritifs, liqueurs,

etc. Mais ce gain était loin de compenser la perte sur l'autre côté. Le système a donc eu au moins une double conséquence.

L'administration responsable et les parlements n'ont jamais découragé la consommation d'alcool de bouche, pour tâcher de diminuer le déficit à combler. Mais, comme déficit il restait, le contribuable fut invité à apporter son obole annuelle (1 milliard en 1938) sous la forme de recettes fiscales « affectées » au Service des alcools. La difficulté financière était résolue.

Un fronton de Régie commerciale fut toutefois accolé au Service, car, en politique, l'habit fait souvent le moine, quelques années durant, jusqu'en 1939 exactement, où un décret vigoureux ôte au Service l'obole des contribuables, qui servait à camouffer un déséquilibre économique en saines finances parlementaires.

Depuis cette époque, le prix mondial de l'essence a baissé atteignant sensiblement le *dixième* de celui de l'alcool de betteraves.

La crise récente (laissons la prochaine de côté, qui promet a eu sa source dans une production insensée de quatre millions d'hectolitres d'alcool de betteraves achetés quatre-vingt francs le litre par l'État, inécoulables à l'état brut aux prix normaux d'exportation, inécoulables aux industries chimiques françaises sous peine de leur interdire toute exportation, inécoulables *normalement* à la carburation, car il aurait été indécent de vendre cet alcool comme carburant plus du dixième de sa valeur d'achat.

L'alcool de bouche, vendu deux cent cinquante francs le litre par l'État, n'apportait qu'un écoulement du stock et des ressources limitées, qu'un chœur sensible de parlementaires désire voir toutefois augmenter, en demandant périodiquement le retour à la liberté des apéritifs à base d'alcool et de la publicité.

L'utilisation à la carburation était suspendue depuis la guerre. D'un côté le Parlement entendait bien ne pas laisser un gouvernement fixer un prix d'achat de la betterave et de l'alcool à un niveau risquant de décourager le patriotisme des intéressés. D'un autre côté, le Parlement n'allait pas non plus laisser augmenter le prix de l'essence au delà d'une certaine limite risquant de décourager d'autres patriotismes et surtout de faire monter le prix des transports, et par là, le coût de la vie.

Il ne restait donc plus, si on adoptait le retour à la carburation, débouché incroyable mais sûr, qu'à trouver le moyen de dissimuler aux contribuables la vingtaine de milliards :

laquelle allait s'élever son obole (la chute de 80 à 12 francs).

La situation était délicate, car l'atmosphère au Parlement était en même temps à la suppression des subventions dites « antiéconomiques » (pain, etc.) et au remplacement du dirigisme d'État par le dirigisme professionnel, c'est-à-dire au retour au libéralisme 1900 modifié 1950.

L'opération fut menée brillamment : création d'un carburant binaire pendant que l'essence ordinaire était baptisée super-carburant, avances occultes du Trésor pour camoufler l'obole du contribuable, crise ministérielle, etc.

Les victoires politiques sont toujours remises en cause. La guerre de Corée éclata, bientôt suivie des offres américaines. La situation est inespérée pour le contribuable, car l'État risque de ne perdre que vingt francs par litre, peut-être, au lieu de soixante sur quatre-vingts.

On voudrait croire l'ahurissante hypothèse de la carburation levée pour l'économie française, mais rien n'est moins sûr.

Il est certain, à plus lointaine échéance, que la prochaine loi électorale favorisera bien des choses, dans la mesure où elle favorisera délicatement l'élection des notables locaux.

Moralités en vrac.

Un logement peut coûter un million et demi. Quatre millions d'hectolitres d'alcool mis à la carburation chaque année nous coûtent l'équivalent de vingt mille logements.

Il y a du pétrole dans le Midi, pas mal. Pour des raisons, les unes mystérieuses, les autres évidentes, sa prospection n'a reçu que des subventions relativement modestes. Si une faible fraction des sommes dilapidées à la distillation y avait été consacrée, nous aurions peut-être actuellement en France le carburant naturel nécessaire à nos moteurs, et une indépendance.

L'information du public au delà du rideau de fer est à peine plus objective que les interventions relevées au Parlement au cours des lumineux débats agricoles de l'an dernier.

Vingt-cinq à trente mille exploitants ne travaillent qu'en distillerie et sont responsables de cette fantaisie ruineuse qui coûte dix fois plus cher que le carburant naturel et vingt milliards à ceux qui payent les impôts en France.

Nous n'avons plus le droit de gaspiller notre énergie à toutes fins inutiles.

CHARLES BÉTHUNE.

Une exposition d'Art sacré.

Sur la pointe des pieds, les critiques sont venus à l'exposition d'Art sacré organisée au musée d'Art moderne : c'est que l'expérience rend prudent. Mais dès le premier coup d'œil toute méfiance tomba, fit place à l'enthousiasme. Sacrées ou non, nous étions en présence d'un magnifique ensemble d'œuvres d'art, de Bourdelle, Carpeaux, Chasseriau, Corot, Daumier, Delacroix, Denis, Desvallières, Gauguin, Ingres, Redon, Rodin, van Gogh, Adam-Tessier, Alix, Bauchant, Bazaine, Bissière, Braque, Buffet, Chagall, Couturier, Desnoyer, Gargallo, Gimond. Gischia, Gleizes, Goerg, Gromaire, Jullien, Léger, Lipchitz, Lurçat, Manessier, Marchand, Osouf, Dom Robert, Rouault, Saupique, Singier, Villon, Walch, Zack, Zadkine. Cette énumération était nécessaire. Tous ces noms sont ceux d'artistes de haute qualité; bien d'autres n'ont pu trouver place malgré leur valeur; ces hommes sont loin d'être tous chrétiens.

Compréhensible est ici l'abondance des tableaux par rapport à toutes autres techniques : fresques ou mosaïques ne peuvent être représentées que par des maquettes; les vitraux réclament une installation trop coûteuse, et les tapisseries trop de mur; la sculpture ne se peut détacher de la masse architecturale qui la porte, et seules des statues isolées figurent à cette exposition. Les objets du culte n'y participent pas.

Deux problèmes se posent toujours à l'occasion de telles manifestations. Un problème artistique : les œuvres présentées ont-elles droit au qualificatif d'œuvres d'art, leur valeur est-elle réelle? Et un problème de dénomination : ici le titre choisi est « Art sacré », d'autres se disaient « d'art religieux ».

Dans le cas présent, l'unanimité s'est faite sur la haute valeur artistique des pièces exposées; les trois Delacroix,

es vingt tableaux de Rouault, les Chagall, les Bazaine, Manessier, Singier, Gleizes, en sont les ensembles les plus marquants et en quelque sorte l'épine dorsale. C'est déjà, au rebours des expositions que nous avions vues ces dernières années sous des titres voisins, une grande satisfaction. Mais enfin il est facile de choisir d'excellentes œuvres parmi celles des artistes nommés ci-dessus. Si la condition de la valeur artistique est essentielle, elle reste « préjudicielle »; elle se trouve ici remplie à priori. Peut-être eût-il été moins aisé d'ajouter une section d'art populaire, ou naïf, comme récemment l'a fait l'exposition « La Vierge dans l'Art français » au Petit-Palais.

Le vrai débat doit toucher le caractère même de ces chefs-d'œuvre. Il n'est pas indifférent que le vocable : « art sacré » ait remplacé celui « d'art religieux ». Ce dernier semble se rapporter davantage à « une religion » dans un sens traditionnel, et à un caractère de religiosité diffuse assez vague. L'art religieux depuis le Moyen-Age a perdu progressivement sa puissance de communication et, dès l'époque classique, la rigueur technique a voilé la force expressive; par exemple, quelle que soit la perfection plastique des toiles d'Eustache Lesueur, elles ne provoquent pas chez le spectateur une émotion d'ordre particulièrement religieux; le XIX^e^ siècle, par suite d'un changement d'optique, a rendu en partie l'avantage à la communication directe. Delacroix et l'école romantique en sont l'illustration.

Le mot religieux peut s'appliquer à un style de vie, à une attitude de l'homme devant l'univers : mais un tel caractère reste à l'échelle humaine; les créateurs et les propagateurs de la philosophie des valeurs — comme l'Allemand Max Scheler dans ses « Lebensformen », comme le Français Raymond Ruyer — en ont précisé le contenu. Le mot « sacré » par contre met directement en jeu des forces transcendantes à l'homme, que les sociologues ont étudiées avec application, surtout dans leurs manifestations chez les peuples de civilisation dite

primitive; et la connaissance, puis la compréhension de l'art nègre et de l'art polynésien ont rappelé aux artistes occidentaux de façon confuse certes, mais efficace suffisamment, ce que même l'art populaire et naïf (qui cependant en avait été le dernier gardien) avait lui-même fini par perdre de vue : la primauté de l'expression, de la communication immédiate, sans lesquelles l'art s'enlise dans l'académisme et le formalisme. C'est ce que Léo Frobenius décrit sous le nom de « saisissement », et dont les sociologues ont analysé une manifestation moins violente et permanente : la participation.

Les masques nègres ont un caractère sacré. L'œuvre de Rouault aussi, à certains égards. Un art du signe, par exemple la calligraphie d'un idéogramme chinois, également. D'ailleurs, pour figuratif qu'il soit, l'art de Rouault est un art de signe, expressif directement, abstraction faite de l'anecdote, c'est-à-dire de ce qu'il est sensé décrire ou raconter. Les œuvres de Bazaine, Singier, Manessier, y tendent fortement, et l'on peut suivre leur cheminement à partir d'une figuration de plus en plus inspiratrice et de moins en moins fidèle. Léger, avec ses formes si accusées, Lurçat, qui transpose des êtres naturels dans une atmosphère quasi surnaturelle, s'en rapprochent également, et le *Chemin de croix* de Léon Zack, exposé précédemment dans une galerie parisienne. L'abstraction paraît l'art le plus apte à exprimer le sacré, que le surréalisme a pu côtoyer.

Cette exposition d'Art sacré, inattaquable sur le chapitre de la qualité artistique, ne lève pas l'ambiguïté entre « sacré » et « religieux ». L'œuvre de Chagall, religieuse d'inspiration, reste plus justiciable de la psychanalyse que de la possession du sacré. C'est sans doute parce que notre conception de l'art, toujours liée, quoiqu'on en pense, aux formes bimillénaires de l'Occident, ne permet encore que par éclairs et aux très grands artistes créateurs de lever un coin du voile qui nous sépare du monde des forces purement spirituelles. Incon-

stablement, notre temps le cherche avidement, entrevoit
a conquête. Mais pour longtemps encore l'ambiguïté
emeurera et le débat restera ouvert.

ROBERT VRINAT.

e Réalisme magique des peintres d'Haïti.

A Raoul B.

L'engouement pour l'art nègre qui joua son rôle dans l'é-
aboration du Cubisme avant la première guerre mondiale
e fixait sur quelques sculptures d'un art très primitif. A
eine connaissait-on alors les admirables bronzes du Bénin et
ute la floraison des masques qui allait peu à peu se révéler
râce aux efforts d'un petit nombre de chercheurs. Mais le
énie de l'âme noire ne semblait pas pouvoir se traduire en
nages peintes.

Or voici qu'à quelques milliers de kilomètres de l'Afrique,
es descendants des anciens esclaves employés dans les plan-
ations de canne, délaissant toute forme de sculpture, préfè-
ent s'exprimer sur la toile, et d'un seul coup rejoignent
ette famille d'esprits qu'on a essayé de qualifier de toutes
es leçons possibles et qui va du Douanier Rousseau, de
Vivin ou de Beauchamp aux peintres américains révélés en
939 à l'Exposition de New-York en passant, nous le décou-
rons aujourd'hui avec ravissement, par les maîtres de la
eune école d'Haïti.

C'est en effet à Port-au-Prince qu'un Américain, M. de
Witt Peters, a fondé un centre d'Art dont quelques-unes des
neilleures productions viennent d'être exposées au musée
l'Art moderne. On ne peut mieux les comparer avec ces
« Peintres de l'instinct et du cœur », ainsi baptisés par
B. Dorival, pour signifier tant leur caractère d'autodidactes
ue leur goût profond pour les sujets chargés d'intentions
motives. Si Beauchamp, par exemple, dont un legs récent
a enrichi le musée d'Art moderne de la grande toile repré-
sentant *La fête de la Libération*, apparaît constamment
porté sur le sublime en utilisant tour à tour Périclès, les
Thermopyles ou Washington, que dire de Philomé Obin célé-
brant les funérailles de Charlemagne Péralte, héros national
haïtien, et mieux encore « Le président Roosevelt intercédant
dans l'Au-delà pour l'union des Amériques et la paix du

monde » ? Dans les deux cas, même statisme des personnages rejoignant certaines œuvres du XV^e^ siècle, même souci minutieux de l'exécution, même goût de la belle matière, toute brillante à la façon d'un émail.

Mais ce tribut payé à l'Histoire — le Douanier Rousseau le régla lui aussi de quelques toiles savoureuses — nous entrons dans un monde magique et inquiétant où s'opère un curieux syncrétisme entre l'ancien culte du dieu Vaudou et le catholicisme. Bazile fignole une procession, mais donne par ailleurs l'apparition du loup-garou, tandis qu'Hyppolite montre un coq sacrifié ou encore Pierre une cérémonie rituelle autour d'un arbre. J'en passe. Il est encore trop tôt pour préjuger de ce que pourront faire les peintres haïtiens une fois délivrés de leurs mythes. En tout cas, ils peuvent bien prétendre au titre de « Maîtres du Réalisme magique », expression naguère inventée par W. Unde pour qualifier l'art du Douanier Rousseau.

Ainsi, un nouvel avatar de la peinture se produit en terre antillaise et nous fait tout à coup souvenir qu'il y a là-bas deux départements français, anciennement très vieilles colonies — tricentenaire célébré avec éclat en 1935, sauf erreur — et dont quelques-uns viennent de soulever, avec trop peu d'éclat malheureusement, le scandale du total dénuement culturel[1].

Sait-on qu'il n'y a aucun musée d'Art tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique ? Que la bibliothèque municipale de Fort-de-France comporte treize mille volumes dépareillés et que les librairies de là-bas sont surtout pourvues de romans américains ? Les termes d'un rapport récent relatant une mission effectuée ces derniers mois pour le ministère de l'Éducation nationale sont clairs et accablants : « Une immense tâche culturelle serait à accomplir aux Antilles, tâche qui semble n'avoir jamais été envisagée », et plus loin : « Les Antilles n'ont pas de manifestations culturelles suivies, pas d'existence culturelle propre, ne peuvent en susciter et en éprouvent l'envie. »

Tout commentaire serait superflu. Voilà où en sont les choses. Du train où elles vont, il ne serait pas étonnant qu'un beau jour l'U.N.E.S.C.O. ne propose de prendre en charge, au titre de l'aide aux populations arriérées, deux départements dits français.

ROGER-H. GUERRAND.

1. Leiris, *Mission d'études ethnographiques et de relations culturelles aux Antilles françaises et à la République d'Haïti*, Paris, 1949.

Azimuths.

La semaine de l'Unité.

Du 18 au 25 de ce mois de janvier se célébrera l'octave pour l'Unité. Cet automne, d'autre part, amènera le quinze centième anniversaire du fameux Concile de Chalcédoine, voilà deux raisons, dont la seconde sera plus claire tout à l'heure, de s'intéresser au Mouvement œcuménique. Divers problèmes en sont étudiés ou évoqués dans les revues. Dans *Hochland* (octobre 1950, pp. 1-15), Otto Karrer traite du comportement et de l'espérance œcuméniques; dans *Verbum Caro* (n° 15, pp. 111-122), le P. Congar ouvre la « tribune œcuménique » par un article intitulé « Pour le dialogue avec le Mouvement œcuménique ». Dans l'hommage à Émile Brunner que constitue le n° 155 de la *Revue de Théologie et de Philosophie* (protestante, Lausanne), H. d'Espine publie une note : « Épiscopat et unité chrétienne » (pp. 75-82). On pourra lire dans *Journal of Theological studies* (octobre 1950, pp. 123-134) quelques réflexions sur « l'Église d'Angleterre aujourd'hui », par l'évêque anglican de Durham, et quelques recensions intéressant notre problème. L'avant-dernier cahier de *Russie et Chrétienté* (4e série, n°s 3-4) offre, de F. Dvornik, un article : « Byzance, les Slaves et les Francs », de C. Dumont, une note importante sur la lutte des diverses hiérarchies orthodoxes en Europe, et de G. Florovsky, une conférence sur le legs et la mission de la théologie orthodoxe, toutes études qui signalent une fois de plus cette revue comme indispensable à tous ceux qu'intéressent les choses russes. Dans *La Revue nouvelle* d'octobre une note du P. Hamer (pp. 322-330) et une lettre du pasteur A. Dumas (pp. 297-298) dialoguent à propos de la liberté religieuse. *Wort und Wahrheit* de décembre touche indirectement au problème œcuménique dans une présentation par Fritz Leist du « Dictionnaire théologique du Nouveau Testament » de Kittel. Dans *Frankfurter*

Hefte de novembre (pp. 1150-1159); W. Emrich en traite aussi, sous le titre « Dogme et histoire ». Enfin il ne sera pas sans intérêt de signaler l'article de la revue belge *Évangéliser* (mai 1950), où G. Grangette donne un diagnostic, suivi d'une ordonnance de régime, des « tentations protestantes » qui se font jour chez les catholiques.

Dans l'ordre des faits, ces revues donnent un rôle capital à une tentative concrète de réunion entre Églises non romaines, tentative antérieure au Congrès d'Amsterdam, et qu'on appelle le schéma sud-indien. A quoi H. d'Espine nous introduit ainsi :

Si lointaine et si chimérique qu'elle puisse sembler, la réunion de tous les chrétiens en une seule Église demeure bien, pour beaucoup tout au moins, l'objectif dernier du mouvement œcuménique; preuve en soit le fait que certaines Églises, comme l'Église anglicane, ont clairement indiqué qu'elles étaient à leurs yeux les conditions d'un remembrement de l'Église. L'insuffisance d'un lien simplement fédératif entre des Églises, qui demeurent distinctes et autonomes, est apparue d'autre part avec une force irrésistible aux jeunes Églises nées de la Mission.

Les divisions auxquelles nos vieilles Églises se sont tellement accoutumées qu'elles n'en ressentent plus que faiblement le scandale, paraissent de plus en plus intolérables à nos frères d'Asie et d'Afrique. Ils y voient l'obstacle majeur à leur apostolat : « Vous envisagez la question de l'unité de l'Église dans le contexte de l'é- té, disait à des chrétiens d'Europe le pasteur Niles, de Ceylan. Pour nous, nous ne pouvons la voir que dans le temps, et sous le signe de l'urgence la plus grande; c'est pour nous une question de vie ou de mort.

Alors que nous en restons toujours encore, en Europe, aux études préalables et aux confrontations théoriques entre confessions chrétiennes diverses, ce sentiment d'urgence a contraint certaines Églises d'Asie à passer aux actes : anglicans, méthodistes, presbythériens et congrégationnalistes se sont unies, au sud de l'Inde, en une seule Église, et leurs frères de Ceylan s'apprêtent à faire de même (pp. 75-76).

O. Karrer signale de son côté la même exigence œcuménique du travail missionnaire en Europe occidentale. Autour des chrétiens des deux confessions adonnés *ex professo* au travail de l'Unité, et soutenus par la prière et la sympathie des meilleurs de leurs frères, s'étendent des « pays de mission » catholiques ou luthériens. Or la réunion des deux con-

ssions, de leur reste croyant, ôterait de sa force à l'appel
l'incroyance et serait apologétique, au bon sens du mot.
Que ressort-il donc des essais sud-indiens ? C'est, aux yeux
protestant d'Espine, l'opposition entre les Églises réfor-
ées et celles qu'il appelle « catholiques » : par quoi il
ntend l'anglicane, les vieilles catholiques, les orthodoxes, la
maine.

Il est... frappant de constater que les difficultés majeures que les
glises du sud de l'Inde ont rencontrées pour réaliser leur unité ont
é bien plus de l'ordre constitutionnel que de l'ordre de la foi.
ouchant l'Évangile qu'elle devaient annoncer, elles semblaient s'ê-
e mises aisément d'accord; leurs divergences fondamentales por-
ient sur leurs conceptions de l'Église, du ministère et des sacre-
ents. Or, pour les Églises catholiques, ces trois points (qui en
alité n'en forment qu'un) sont primordiaux. (p. 76).
En termes lapidaires, on pourrait... résumer ainsi (la conception
catholique » de l'Église) sous sa forme intégrale, romaine : Le
hrist est là où se trouve le sacrement valide, le sacrement valide
où est le pape. Il suffit de supprimer le dernier terme et de faire
straction de quelques nuances, pour avoir la conception commune
s Églises orthodoxes, vieille-catholique et anglicane : l'Église
ritable du Christ, son corps, réalité essentiellement sacramentelle,
serait que là où est l'évêque. Et nous voici placés, nous réfor-
és, par le débat œcuménique, en face de l'*épiscopat* (p. 76).

L'auteur cite alors deux théologiens orthodoxe et anglican
our montrer que là est vraiment le point crucial de l'œcu-
ménisme.

Nous ne sommes, dès lors, pas surpris de voir les évêques angli-
ns, dans leur récent appel à l'unité, faire de l'épiscopat histori-
e... une des quatre marques essentielles de l'Église et de son adop-
n, par conséquent une condition absolue de l'unité. Que feront-
us ? (pp. 77-78).

Le P. Congar (pp. 112-113) parle de deux courants, plutôt
le de deux groupes d'Églises, le courant réformé et le « ca-
olique »; en prenant ce dernier mot non au sens confes-
onnel qui nous est familier, mais pour signifier l'attache-
ent à un appareil ecclésial et sacramentel, ce qui lui per-
et d'appeler « catholiques », ici, certains réformés dont la
nscience ecclésiologique s'est développée.
H. d'Espine note alors que ce qui répugne aux réformés,

ce n'est pas la nécessité d'un certain ministère, ni d'une certaine organisation, ni la titulature, mais la valeur sacramentelle des sacerdoces et hiérarchies « catholiques ».

Depuis quatre siècles, les Églises réformées (sauf peut-être sur un point, celles de Hongrie) sont demeurées inébranlablement fidèles à leur doctrine du ministère... Le ministère n'est pas une prêtrise, mais un ministère de la parole, et si l'administration des sacrements lui est confiée, c'est simplement par mesure d'ordre et non parce qu'il détiendrait un pouvoir conditionnant la réalité du sacrement (p. 78).

L'auteur, alors, après avoir décrit le système de gouvernement presbytérien-synodal, et son évolution, expose les critiques dont il a été l'objet depuis sa fondation :

On lui a reproché toujours à nouveau et jusqu'au temps présent le manque de continuité, la lenteur, les décisions de compromis, propres aux assemblées délibérantes, et l'incapacité de prendre les initiatives rapides et hardies que les périodes critiques peuvent réclamer. Peut-être qu'à ces raisons, en partie défendables, pour demander le retour au gouvernement épiscopal, se mêlait, inavoué, le désir de voir à la tête de nos Églises des chefs qui puissent la représenter devant le monde et les autres Églises avec plus de majesté et d'éclat (pp. 78-79).

En tout cas ces requêtes qui, jusqu'ici se sont heurtées à des résistances caractéristiques de l'attitude réformée, ne préconisent qu'un épiscopat présidentiel, compatible avec le régime représentatif; son adoption ou son rejet sont affaire d'opportunité : il y a des évêques luthériens en Allemagne réformés en Hongrie.

Mais revenant, pour conclure, à la question essentielle, il souligne les difficultés soulevées par le « schème sud-indien » et conclut (p. 82) :

On voit apparaître ici l'opposition humainement irréductible de conceptions catholiques et protestantes de l'Église. Il ne suffirait pas, pour réaliser l'unité, d'adopter l'épiscopat comme mode de gouvernement; il manquerait toujours encore à cet épiscopat le caractère que les Églises catholiques jugent essentiel.

Or, là est précisément la limite que les Églises protestantes ne peuvent pas franchir. Céder sur ce point serait admettre une conception de l'Église et du sacrement qui leur est toujours apparu

squ'ici contraire à l'enseignement de l'Écriture. Nous ne pourons accepter l'épiscopat sacramentel que le jour où nous aurions persuadés, Écriture en main, que ce qui constitue l'Église n'est s la permanente action de Jésus-Christ, mais le pouvoir conféré lui, jadis, à des hommes de communiquer la vie divine et le lui, pouvoir transmissible et toujours transmis, en fait, depuis s. Là est finalement la question.

Cette ligne de démarcation majeure ainsi tracée, qui sépare s Églises réformées de celles qu'un protestant appelle en ore « catholiques », nous allons à l'intérieur de ce dernier oupe trouver d'autres lignes de démarcation, qui pour mi-ures qu'elles soient n'en apparaissent pas moins difficile-nt franchissables. On peut mettre à part en effet l'Église tholique-romaine, contre laquelle les autres Églises « catho-ques » sont d'accord pour refuser la primauté papale, pour endre autrement que Rome la nécessaire « succession apos-lique ». Mais ce qui arrêtera ici mon attention, éveillée par *ussie et Chrétienté*, que je ne puis malheureusement ni résu-er ni citer longuement, c'est à l'intérieur des Églises ortho-oxes et, parmi elles, à l'intérieur de l'orthodoxie russe, les ssensions récentes nées des problèmes de l'émigration. La versité des cieux, des nationalités, des tendances politiques s réfugiés a fait que, en Europe occidentale seulement, ois juridictions se disputent les fidèles orthodoxes russes : ne se réclame de Moscou, l'autre, qui a son centre à Mu-ch, se déclare provisoirement autonome, la troisième, diri-ée par le métropolite Vladimir, a cherché et obtenu l'inves-ture du patriarche œcuménique de Constantinople, lui-même illeurs en communion avec le patriarche de Moscou. Cette, isième juridiction, dont relève le vivant institut théologique nt-Serge à Paris, a voulu souligner les dangers et le scan-le d'une pareille division; elle a consacré à ce problème une semblée, à l'automne 1949. Des documents qu'on trouvera ns *Russie et Chrétienté* (pp. 130-141 et 154-164), j'extrais ux citations qui permettront de se faire une idée des tradi-ons canoniques orthodoxes, telles que les voit la juridiction métropolite Vladimir. La première est tirée du rapport à Assemblée présenté par le théologien Verkhovsky :

L'unité *canonique* de l'Église repose sur un principe extrêmement mple dans chaque territoire : il doit y avoir une organisation ecclé-

siastique unique, une hiérarchie unique, un chef unique... Dans chaque région doit être organisée une éparchie unique; les éparchies se réunissent en métropoles, les métropoles en patriarcats, les patriarcats ou les Églises autonomes en l'Église orthodoxe universelle. Et l'Église universelle elle-même a pour chef, non seulement les conciles œcuméniques qui ne se réunissent qu'en des circonstances exceptionnelles, mais encore un chef permanent en la personne du hiérarque suprême de l'Église orthodoxe. Ce hiérarque-primat fut jusqu'à sa chute dans l'hérésie catholique, le pape de Rome, et après cette chute, le patriarche de Constantinople. C'est là le sens du vingt-huitième canon du Concile de Chalcédoine : il donne au patriarche de Constantinople le second rang (immédiatement) après le pape de Rome, avec des droits semblables; mais il va de soi que si Rome s'est séparée de l'Église, le patriarche de Constantinople devient le premier (dans l'Église). Ce n'est pas que lui appartienne le pouvoir sur tous les territoires en dehors des limites des Églises locales (le vingt-huitième canon n'en parle pas du tout), mais qu'au patriarche œcuménique, premier hiérarque, appartient légitimement la sollicitude de toutes les affaires qui ne peuvent être résolues et organisées par les Églises particulières (p. 155).

Il suffira de noter en passant qu'à la différence des décisions doctrinales, les décisions disciplinaires de Chalcédoine (451) n'ont jamais été acceptées par le pape saint Léon.

Le second texte est extrait du message de l'Assemblée (pp. 137-138) :

Pour conserver et affermir l'unité de l'Église, Dieu nous a ordonné de garder, non seulement l'unité de la foi et des institutions porteuses de grâce, non seulement l'unité dans l'amour, mais encore l'unité indissoluble de la hiérarchie sacrée et du gouvernement ecclésiastique, dans tout l'univers comme aussi dans tout lieu où existe l'Église. C'est pourquoi, dès les temps apostoliques, la sainte Église, ou pour mieux dire Dieu lui-même, a établi qu'un des hiérarques les plus haut placés soit le premier dans toute l'Église catholique, et que dans toute région ou ville un seul évêque, vicaire sur terre de son Fils, ait autorité en union avec un set clergé à lui soumis, et en concorde unanime avec tout le peuple orthodoxe, ce dernier fût-il composé de gens divers par l'origine et la langue... Quant à la pluralité de commandement, c'est-à-dire le gouvernement d'une même région par plusieurs évêques indépendants les uns des autres, elle est condamné par Dieu et par l'Église.

Les réactions des deux juridictions rivales ont été violentes

et leur verdeur parfois rappelle la plus belle époque conciliaire. Mais tout cela est attristant. L'histoire de ces sortes de rivalité patriarcales aux IVe et Ve siècles, entre Alexandrie, Antioche et Constantinople, est peu édifiante, même lorsqu'à la lutte prennent part d'aussi saintes gens que Chrysostome ou Cyrille et leurs armées de moines. La police était alors assez forte pour, dans l'Empire, mettre en rang les hiérarques, les réunir en conciles, en exécuter les sentences, sans toutefois empêcher les émeutes ni ressusciter les morts. Le bras séculier étant, pour l'heure, lointain, et, si l'on veut, contumace, les schismes risquent de durer, c'est-à-dire de durcir; et les Églises « catholiques » donneront au monde le même spectacle que les protestantes, l'émiettement, ici en sectes, là en juridictions. L'incroyant ne se retrouverait pas dans les symboles les plus clairs de l'Apocalypse, car actuellement il ne verrait au Dragon qu'une tête, et à la Femme, c'est-à-dire à la Chrétienté, plusieurs. Le chrétien de son côté doit fermer les yeux à la réalité visible, s'il veut aller jusqu'au bout de la prière sacerdotale (Jean, XVII). Il lui faut, comme Abraham, espérer contre toute espérance.

A.-Z. Serrand.

DANIELLE ROLAND OU LE MAUVAIS ŒIL

Je ne sais pas d'œuvre plus dépourvue de solennité que les romans de cette Morvandelle. N'y allez pas par l'allée d'honneur. Ne cherchez par le perron. Les arbres et la brume n'obéissent qu'à leur instinct sournois. Prenez garde aux broussailles, à la poussière, à l'eau des flaques, à la boue, aux bêtes venimeuses. Il faudra faire votre deuil du soleil : pour Danielle Roland, le soleil ne peut entrer dans le complot. Il ne lui en coûte pas plus de le décrocher du ciel, de le fourrer dans sa poche et de l'étouffer jusqu'à la dernière braise, qu'il ne vous en coûte de tourner le bouton pour éteindre votre lampe. Depuis le temps qu'elle s'exerce à ces tours d'illusionniste!

Les étoiles clignent à sa convenance, le brouillard la suit pas à pas, comme un chien peureux. Dans la maison, les petits objets font des gestes secrets : un poisson sur une faïence remue la queue; une horloge précipite son rythme; des fleurs et des doigts s'allongent sur les murs. Le kaléidoscope tourne, chavire. Pour supprimer Fanny Maillot, voici tour à tour trois procédés, d'abord la noyade (il fait nuit, la rivière ne se doute de rien, ni le gros flic qui rêve à sa grosse commère) — puis, la démence (une assiette volée, une couronne de carton, une table sur laquelle reposent un crabe et un artichaut) — la mort naturelle, enfin (dans le pan d'ombre d'une église d'Autun, au-dessous de la Vierge bleue, de sa mappemonde et son serpent). Fanny Maillot penche pour la troisième manière. Mais Danielle Roland?

Il ne me surprendrait point qu'elle souhaitât à son héroïne la première : dans les cinq romans de cet au-

eur[1], *les suicidés sont en bonne place. Les assassinés aussi. N'allez pas croire qu'elle joue le jeu en se passionnant pour les variantes. La vie est là, plus forte que sa plume, plus aiguë que son imagination, plus riche que l'art romanesque ne le laisse parfois supposer. Elle prend la vie comme une accouchée son enfant. Ce n'est jamais celui qu'on a rêvé. Il est peut-être plus beau, plus tourmenté, ou moins rose et moins honorable. Qu'est-ce que cela peut faire? On n'a pas choisi.*

Danielle Roland non plus. Elle vit ses romans bien avant de les écrire. Elle les écrit dans l'angoisse. Par nécessité? Par fidélité volontaire? Ni l'un ni l'autre. Une chose est certaine : elle ne joue pas. Ce n'est pas qu'elle l'ignore : le soleil en poche, la brume à ses trousses, les fleurs magiques, le balancier docile, etc. Elle ne joue pas. Le kaléidoscope, c'est plus sérieux qu'on ne pense. La prestidigitation, je vous assure, que le diable y perd ses cornes. Elle, elle en perd l'appétit. De toutes ses forces, de ses bras de femme, elle brandit le miroir où l'univers s'est pris à son geste.

Quel univers! Le brouillard le ceinture. La concupiscence bout à plein feu. L'avarice, la jalousie, le mensonge taraudent les cœurs. Les moins mauvais (le petit curé de Rochebrune par exemple) ne s'y font admettre qu'avec un brevet de niaiserie. Les innocents croiraient ce bourg ardéchois un lieu de simplicité et de paix; eh bien! le démon est roi dans chacune des maisons de Rochebrune. Les habitants ont connu la banalité, celle qui naît du travail, de l'économie, de l'accouplement, des naissances. Rien n'empêcherait qu'on y perde son âme. Mais l'âme se damne mieux encore par l'homicide : le sacristain tue sa femme; un gendarme, sa maîtresse; Jérôme, une amie d'un soir. Sans oublier une dénonciation anonyme, suivie de suicide.

1. *La petite Brocante*, *Les Volets fermés*, *Fanny Maillot* (Grasset), *Rue de l'Échaudé*, *L'Ange aux crapauds* (Flammarion).

Un tour de kaléidoscope. Dijon, ou sa banlieue. Une étudiante, fille d'artistes ratés. Ratée elle-même. Elle révoltée du quotidien désolant. Le premier garçon qu'elle rencontre, elle lui donne tout. Puis, le jugeant aussi vulgaire que les autres, elle fuiera. Nouvelle liaison. Nouvelle amertume. La première et la deuxième dans la même atmosphère fausse : l'étroite boutique d'un brocanteur juif. Cela pourrait-il finir autrement que par un meurtre? Quand on a laissé effriter son monde intérieur, quand il n'en demeure plus qu'un tas de poussière, il reste l'autre *à détruire. L'autre monde — qui se clôt d'ordinaire sur une créature dont la complicité a rendu possible notre propre ruine. Tuer. Et pourtant, « les pêchers sont roses, là-bas »...*

Ouvrir l'horizon. Crever le décor qui emmure. Laisser la mer souffler son sel, balayer les vétustés. Possible dans un port. Danielle Roland s'y transporte. L'espace de quelques années — quinze lignes de récit — on y vit comme tout le monde. La mort d'une grand'mère refoule les embruns, isole la maison. Adieu, la mer. Les volets se ferment pour toujours. La petite fille croupit dans une odeur d'eau bénite et de cimetière. Nul ne lui apprendra la lumière, le soleil, la mer brillante et saturée. Pas même le pauvre amour surgi à l'angle d'un couloir, que quelques sous écarteront. On ne part pas. A quoi bon partir, d'ailleurs, puisque les chemins ne mènent nulle part, puisque l'aiguille de la boussole est ensorcelée, puisque le nord a changé de place?

Elle a beau faire, Danielle Roland ne peindra jamais des êtres comme tout le monde. A moins que tout le monde ne soit, au fond, pétri de cette argile qui sent le marais, la haine et la désillusion. Rivée aux portes sombres de son univers romanesque, la joie des fleurs, des insectes, de la main franche, du regard chaud, la joie des humbles à qui rien n'a été volé parce qu'ils ont d'eux-mêmes tout donné, cette joie n'éclatera point dans le miroir de la romancière. Nous ne chercherons pas

ns ses livres l'issue, la sortie de secours. Une certaine rté, mais aussi une soumission intime, lui refusent sage des sorties de secours. Si ces créatures brûlent, elles gèlent, si elles étouffent et s'entredéchirent, à oi bon appeler à l'aide? Qui comprendrait? Qui, le uvant, oserait pénétrer dans la geôle? Elle y est, elle. estinée à brûler, à transir, à haleter et à saigner avec s monstres.

Si les montres (mais quel homme n'est un monstre, r quelque côté?) portent au fond d'eux-mêmes, prinbe de pourrissement, un cadavre trop lourd, elle aussi, nous avec elle, dans le halo de son brouillard domesque, nous traînons ce cadavre — celui d'un petit reords, ou celui d'un désir inavouable... L'heure de ces mans, c'est exactement l'heure de l'examen de conience. Danielle Roland y met tout la sévérité désirable, int de complaisance, un élan authentique, porté par style poli, dur comme une lame, léger comme une che. L'arc est éprouvé, souple, et nous devons en adre de très justes coups.

MAURICE CHAVARDÈS.

1° Pour faire connaître **La Vie Intellectuelle**, utilisez les cts que vous recevrez **le 15 janvier.**

2° Afin que la revue leur soit servie sans interruption, les onnés en pays étrangers dont l'abonnement finit en janr sont priés de faire parvenir sans tarder le renouvellement leur abonnement.

Merci.

LIVRES

Livres scientifiques.

I. — *Logique et mathématiques.*

Signalons aux spécialistes la parution du premier ton
d'un considérable traité de logique, publié par M. A. Se
mat [1]. L'intérêt majeur de l'ouvrage est de chercher à éc
fier la logique à partir de l'étude des procédés de pens
immanents au langage pris *dans toute sa généralité*, la
gage de la science et de la vie courante aussi bien que
la spéculation philosophique. Cela donne un résultat un p
touffu, mais riche d'intuitions intéressantes.

A tous ceux qui s'intéressent à la logique mathématiqu
il faut recommander les *Fondements logiques des math
matiques* de E. W. Beth [2]. C'est une parfaite introduction
l'état actuel des questions. Elle est rédigée de façon fo
claire, accompagnée d'une bibliographie commode et bi
sélectionnée. Dans les ouvrages en langue française, on
trouve actuellement aucun équivalent des chapitres sur
syntaxe et la sémantique (L. III, ch. III et IV), ni de l'expo
d'ensemble sur les antinomies (L. V). Souhaitons que
ouvrage puisse être l'occasion d'un renouveau d'intér
accordé en France aux questions de logique symbolique.

L'étude sur la logistique de Russel, publiée après la mo
d'André Darbon sous le titre *La philosophie des mathém
tiques* [3], contient un intéressant exposé critique des princip
les thèses de Russel. Il est à craindre seulement que la d
crimination ne soit pas assez clairement faite entre la cor
truction symbolique des *Principia mathematica* et l'espèce
métaphysique logiciste qui s'y trouvait liée en fait da
l'esprit de Russel.

1. T. I, *Définitions et Jugements*. Paris, Hermann, 1950. 1 v
gr. in-8°, 359 pp.

2. Paris, Gauthier-Villars, 1950. 1 vol. gr. in-8° (miméographi
222 pp.

3. Paris, P. U. F., 1949. In-8°, 203 pp.

Les *Eléments de la théorie des ensembles,* d'E. Borel [4], ournissent une bonne initiation. A plusieurs reprises les dé-eloppements entraînent des préoccupations plus personnel-es de l'auteur : probabilités, théorie de la mesure, etc. Dans e cas présent il n'y aurait pas lieu de s'en plaindre si cer-ines lignes de recherche plus contemporaines avaient pu tre en même temps évoquées.

Le déclin des absolus mathématico-logiques, publié en ommun par M. M.-G. Boulingand et J. Desgranges [5], est e témoignage d'une réaction conjuguée du mathématicien et u philosophe à la prise de conscience, désormais bien nette, e l'impossibilité qu'il y a pour l'esprit à maîtriser absolu-ent les principes du savoir. C'est aussi, surtout de la part e M. Desgranges, une bonne mise au point de la significa-ion et des usages légitimes du mot « Dialectique » quand il 'agît de parler des mathématiques.

Les *Eléments de la théorie des probabilités* d'E. Borel [6] ont un de ces livres qu'on peut prendre pour eux-mêmes, nais qu'il y a plus de profit encore à lire en marge d'un cours onsacré au même sujet ou de l'étude d'un traité plus com-let. Il apporte en la matière une nourriture d'intuition et le réflexion dont on se préoccupe trop rarement. Il rendra insi service à quiconque veut se familiariser avec un sujet ù les difficultés de bien concevoir sont plus grandes qu'on ne le pense tout d'abord.

De son côté *Hasard et Probabilités* de Pius Servien [7] aga-era, mais forcera de penser. La solution de l'auteur à tous es paradoxes qui accompagnent les fondements de la théorie les probabilités est elle-même paradoxale. On propose de lissocier radicalement le hasard, donnée absolument extra-nathématique et relevant d'un autre domaine du langage, l'avec toute la théorie mathématique qu'on développe à son ropos et qui se réduit à la théorie des fractions inférieures à 'unité. Toute difficulté s'évanouit en effet. Sauf peut-être elle-ci : pourquoi, à l'intérieur de toutes les virtualités théo-iques qu'offrent les fractions inférieures à l'unité, celle si particulière et si curieusement évoluée que constituent les élaborations relatives au « Calcul des probabilités » a-t-elle été si privilégiée par l'esprit humain ? Il y a là un problème

4. Paris, Albin Michel (Bibl. d'Éducation par la science). 1 vol. in-12, 319 pp.

5. Paris, Sedes. 1 vol. in-12, 270 pp.

6. Paris, Albin Michel (Bibl. d'Éducation par la science). 1 vol. in-12, 289 pp., 1950.

7. Paris, P. U. F., 1949. 1 vol. in-12, 137 pp.

somme toute assez semblable à celui des privilèges que la mécanique confère à certaines formes du discours mathématique. C'est peut-être même le problème de fond. L'éluder ne résout rien.

Le petit livre de M. R. Taton [8] rendra les plus grands services à qui désire se faire, à partir des principes, une idée suffisante des machines à calculer dont notre civilisation dispose au niveau de ses activités courantes : banque, actuariat, ateliers de calculs scientifiques ou industriels. Il faudra le compléter un jour par un ouvrage semblable consacré aux grandes machines électroniques, dont on n'entrevoit ici que les toutes premières possibilités.

II. — *Physique.*

Au niveau de l'initiation aux éléments, *La Mécanique du visible et de l'invisible* de M. Marcel Boll [9] est un livre très intelligent. Il n'apprendra sans doute rien à celui qui sait déjà — et c'est d'un horizon assez primitif de la science qu'il s'agit ici — mais il permettra peut-être à beaucoup de préciser fort utilement leurs idées relatives aux réalités usuelles de la physico-mécanique classique. Les rapports entre le monde de l'expérience naïve et celui de cette première formation scientifique sont assez clairement mis en lumière. Peut-être par ce biais celui qui a le souci de réfléchir trouvera-t-il quelque intérêt à cette lecture.

De M. P. Guaydier, *Les étapes de la physique* [10], utile petit résumé des faits essentiels.

Il semble que les proliférations théoriques de la physique et la masse d'idées nouvelles, mises en circulation avec les développements de la relativité et des mécaniques quantiques, aient suscité parmi les savants de la présente génération un certain souci de mise en ordre. Sans même apporter rien de bien nouveau, on cherche à faire des exposés systématiques capables de dégager plus nettement la parenté de certains faits, de spécifier plus exactement l'ordre et la portée des principes et surtout de préparer l'esprit à l'attaque des grands problèmes d'unité qui continuent de défier la pensée. On sait, en effet, qu'aujourd'hui encore, en dépit de tant d'ef-

8. *Le calcul mécanique.* Paris, P. U. F., Coll. « Que sais-je ? ». 1 vol. in-12, 126 pp.

9. Librairie Larousse, Paris, 1949. 1 vol. in-8°, 403 pp.

10. Collection « Que sais-je ? », n° 421. Presses Universitaires de France, Paris, 1950. 1 vol. in-12, 127 pp.

orts, les conquêtes de la physique théorique, relativité généralisée et physique du champ d'un côté, microphysique de l'autre, ne parviennent pas à se rassembler dans un édifice heureusement cohérent. De nombreux essais ont été entrepris. On annonce même ces derniers temps d'importants progrès : l'association relativité restreinte-quanta, faite dans la *Théorie de Schwinger* (1948), récentes équations d'Einstein proposant une solution unificatrice des problèmes électro magnétisme-gravitation. Le sentiment reste que nous ne sommes pas encore au fond du problème. Quelque chose d'assez mystérieux nous échappe. Peut-être l'apprendrons-nous à mieux étudier les processus intra-nucléaires. En attendant l'esprit s'occupe à des opérations de nettoyage indispensables.

A cet égard, la présentation de *La Relativité restreinte*, mise par O. Costa de Beauregard [11], est une très remarquable réussite. Extrême élégance mathématique, souci d'analyse épistémologique qui semble ressusciter l'esprit de Duhem et de Poincaré, ouverture (trop succincte encore) sur les problèmes quantiques, telles sont les principales qualités de cet ouvrage. La partie la plus originale est constituée par l'exposé de la mécanique relativiste des fluides, rarement conçue d'une façon logique dans les traités usuels. On s'aperçoit peut-être un jour qu'il y a là une pierre d'attente des théories à venir. Pour l'instant prenons-la pour elle-même et plus encore peut-être comme premier moyen d'affranchir la pensée d'une attitude gênante héritée de la physique classique : celle de découper les processus globaux en suite d'épisodes définis à temps constant. Un tel découpage sauvegarde autant que possible l'habitude de concevoir les choses par simultanéité et séquences temporelles. Mais il cache bien souvent la symétrie profonde des réalités relativistes. Il n'y a aucun doute que le physicien doit de plus en plus s'efforcer de « voir » directement ces symétries. A la suite de M. Costa de Beauregard, il s'y entraînera hardiment.

De son côté M. J. Destouches a publié un exposé des *Principes de la mécanique classique* [12], qui reprend cette mécanique classique en fonction des transitions possibles de la pensée en direction de la mécanique relativiste et des mécaniques ondulatoires. Certaines analyses, faites en cours d'ouvrage, sont extrêmement importantes. Elles permettent en particulier de bien préciser où se font, à l'intérieur du champ de l'analyse classique, les choix successifs des instruments mathématiques particulièrement adaptés au traitement des

11. Masson, Paris, 1949. 1 vol. gr. in-8° carré, 176 pp.
12. Éditions du C. N. R. S., Paris, 1948, 1 vol. gr. in-8°, 137 pp.

problèmes mécaniques. Chose curieuse cependant : l'exposé, qui se termine sur un chapitre consacré à l'étude des intégrales premières en mécanique classique, n'explicite rien qui ait trait aux synthèses de Lagrange-Hamilton-Jacobi. Est-ce parce que l'auteur se propose d'étudier pour lui-même cet aspect, si essentiel désormais, de la mécanique classique ? Par ailleurs les départs axiomatiques restent encore quelque peu incertains. Leur rigoureuse clarification serait chose aujourd'hui bien souhaitable. Mais ce serait chose probablement très difficile. Car, en fin de compte, force nous est bien d'avouer que nous savons mal encore ce que c'est qu'une axiomatique dans le champ de la physique.

Autre ouvrage de M. Destouches : *La Mécanique ondulatoire,* parue dans la collection « Que sais-je ? »[13]. Présentation simple de la structure théorique de cette forme de la mécanique. Mais présentation assez difficile, fort abstraite et fort originale tout à la fois. C'est précisément ce qui, à un certain plan, fait le mérite de ces pages. Une théorie de l'organisation de la connaissance scientifique en systèmes de prévisions s'y montre capable de donner naissance aux formalismes généraux actuellement utilisés par la mécanique quantique. On retrouve ainsi, par un autre biais, l'inspiration de Dirac. Il serait intéressant de pouvoir mesurer à quelque chose le rendement pratique de cet effort de pensée.

Composé de parties assez diverses rassemblées sous un titre unique : *L'Electromagnétisme hier et aujourd'hui*[14], le livre de M. E. Bauer est un de ceux que le lecteur cultivé peut avoir le plus de profit à lire. La première partie est une sobre et admirable histoire des théories électro-magnétiques, des origines aux actuelles perspectives de la physique quantique. Le sujet est pensé de l'intérieur. Toutes les données essentielles se trouvent mises en place et confrontées à un enchaînement d'idées fort complexes, mais que c'est un plaisir de voir M. Bauer ainsi débrouiller. L'esprit des théories est ainsi dégagé sans qu'à aucun moment les exposés soient inutilement chargés de développements techniques. Réussite d'une très haute qualité que complètent les autres parties consacrées à l'œuvre scientifique de Coulomb, aux recherches ayant trait au magnétisme qui se sont poursuivies depuis un demi-siècle, et surtout un très intéressante étude sur les rapports entre physique et philosophie. Cette dernière

13. Presses Universitaires de France, Paris, 1948. 1 vol. in-12, 126 pp.

14. Coll. « Sciences d'aujourd'hui ». 1 vol. in-8° carré, 348 pp. Paris, Albin Michel, 1949.

ontre bien par quels biais la considération des procédures
: la physique peut venir éclairer la réflexion de l'esprit qui
interroge sur lui-même et son rapport au réel.

Depuis quelques années les livres scientifiques consacrés à
énergie atomique ne cessent de se multiplier. En voici
ois nouveaux : *Puissance de l'atome,* de J. Thibaud; *Les*
orizons de l'énergie atomique, d'A. Ducroq; *L'énergie ato-*
ique et ses applications, par Th. Kahan et Cl. Magnan [15].
en est d'autres encore. Après l'indication des principes sur
squels repose la construction d'une pile atomique, le pre-
ier traite des conditions économiques actuelles de cette
ouvelle forme d'énergie, puis rassemble toute une série de
ocuments relatifs au problème politique : contrôle de l'ar-
ement atomique, gouvernement mondial..., etc. Le second
aite un peu de tout : centrale électrique atomique, applica-
ons à la traction ferroviaire, à la marine, à l'aviation, utili-
tions médicales. Considérations parfois quelque peu aven-
reuses, mais point inutiles à l'imagination scientifique. Le
oisième est une bonne mise au point des éléments théori-
ues de la question, accompagnée de considérations pruden-
s quant aux applications pratiques. C'est probablement
lui que nous conseillerions au lecteur désireux de savoir à
u près ce qu'il faut considérer comme « sérieux » dans ce
omaine où il est parfois difficile de discerner l'anticipation
lle, l'anticipation raisonnable et le vraiment acquis.

Un facteur d'orgues électroniques ayant eu l'heureuse idée
écrire, au sujet de l'acoustique électronique, un petit ou-
age de bonne tenue scientifique quoique de présentation
lativement simple [16], signalons-en l'existence à quiconque
intéresse à ces questions. Sa lecture mérite de retenir l'at-
ntion du musicien. Peut-être les nombreux bricoleurs de la
dio se laisseront-ils tenter par les possibilités pratiques qu'il
ur dévoilera. En tout cas quelques réflexions sur les condi-
ons de musicalité du son pourront être utilement retenues
ur le technicien.

D. Dubarle.

15. J. Thibaud, *Puissance de l'atome.* Coll. « Les savants et le
onde ». 1 vol. in-8°, 264 pp. Paris, Albin Michel, 1949.
A. Ducrocq, *Les horizons de l'énergie atomique.* Coll. « Science
humanité ». 1 vol. in-8°, 275 pp. Paris, Calmann-Lévy, 1948.
Th. Kahan et Cl. Magnan, *L'énergie atomique et ses applications.*
réface de L. de Broglie. Coll. « Sciences d'aujourd'hui ». 1 vol.
-8° carré, 261 pp. Paris, Albin Michel.
16. Constant Martin, *La Musique électronique,* 200 pp. Éd. Tech-
que et Vulgarisation, Paris, 1950.

Les armes d'aujourd'hui et de demain.

Lorsqu'on a lu ce livre [1], il paraît de simple honnêteté de dire et d'écrire tout de suite ce qu'on en pense, ne serait-ce qu'à cause de l'invraisemblable erreur de traduction du titre qui lui attirera précisément les lecteurs qu'il ne faut pas, ceux qui cherchent des renseignements de vulgarisation scientifique sur les techniques modernes de la guerre, et risque d'en éloigner ceux auxquels ce livre est adressé, c'est-à-dire tous ceux qui se posent actuellement le problème même de la démocratie.

L'auteur est un de ceux qui, à un poste de responsabilité, ont assuré la recherche scientifique aux U.S.A. dans le dernier conflit mondial, et ce livre, dit-il, « traite de la science, de la démocratie et de la guerre et leurs relations réciproques ». C'est tout autre chose que ce que laisse croire le titre et d'un intérêt tout différent.

Mais le titre anglais *Modern arms and free men* avait en plus l'avantage d'être le schéma de la thèse de l'auteur; exposée avec ce mélange de froide impartialité scientifique et d'idéalisme un peu naïf qui nous rend si difficile à suivre la pensée américaine. Si l'on grossit un peu certaines nuances, c'est une espèce de réédition de Condorcet ou de *L'Avenir de la science*, c'est l'optimisme démocratique américain, dynamique et conquérant : la guerre sera de plus en plus décidée par la valeur scientifique et technique des procédés et des hommes dont dispose chaque nation. Cette valeur ne peut se trouver, l'expérience l'a montré et le raisonnement l'explique, que dans un pays de liberté et de démocratie. Par conséquent, c'est la liberté et la démocratie qui doivent, dans l'histoire, en définitive, l'emporter, et c'est parce que ce n'est pas un fait fortuit qu'à l'avant-garde de la science se trouvent précisément les pays démocratiques que les hommes de bonne foi n'ont pas à craindre les progrès de la science moderne; ils sont par définition en bonnes mains et n'auraient pu naître en de mauvaises.

Ce qui différencie sans doute M. Bush de Condorcet et de Renan, que nous citions tout à l'heure, c'est que cet optimisme est loin d'être béat. Il s'agit, on le sent, d'un homme qui a eu à faire triompher ses idées à l'intérieur d'une énorme machine administrative et politique, qui sait que la liberté et la démocratie dans les principes sont parfaitement

1. *Modern arms and free men*, par Vannevar Bush.

ompatibles avec le désordre, les luttes de clans, les routines, es coalitions d'intérêts, etc. Aussi le livre qu'il a écrit este-t-il quelque chose de plus que l'exposé dans les heures ombres d'une doctrine réconfortante que pas un Français l'oserait peut-être à l'heure actuelle reprendre à son compte, e livre reflète l'expérience d'un homme qui a beaucoup vu, eaucoup combattu, et après tout triomphé.

'homme humilié [1].

Il s'agit d'une étude documentée et souvent bouleversante ur les problèmes de transferts de population, de réfugiés et e *displaced person* depuis 1912. C'est évidemment depuis la econde guerre mondiale que le problème a pris une sorte de ravité universelle. Les masses se sont considérablement cerues et, depuis l'aventure concentrationnaire, dont la res-onsabilité incombe à l'Allemagne nazie, l'ombre de la triste ondition de réfugié s'est inexorablement épaissie en dépit es efforts les plus nobles. M. Nourissier a essayé de rassem-ler les faits — son livre en est bourré à craquer - et d'en ire le départ plus équitablement que ne le fait parfois cer-ines dénonciations violentes de cette plaie dont notre monde st frappé. Il montre qu'à côté du mauvais vouloir et de l'in-urie il entre aussi beaucoup d'efforts généreux et parfois uelques réussites. L'appel que le livre continue de faire ntendre aux hommes d'aujourd'hui n'en est pas moins grave t prenant. « Nous serons peut-être les réfugiés de 1960 », ous dit son auteur. Raison de plus pour faire, aujourd'hui ême, quelque chose pour les réfugiés de 1951.

lisère et mesure dans les romans italiens.

Cette chronique étant ouverte sous le signe de la misère, ne constatation d'Ignazio Silone peut nous servir d'exer-ue : « Contre l'indigence reçue des pères, qui l'avaient héri-e de leurs aïeux, lesquels la tenaient des ancêtres, le tra-il honnête, en vérité, n'a jamais servi de rien. » Cette

1. *L'homme humilié*, par E. Nourrissier. Préface de L. Massi-ion. Spes, 1950.

phrase fait partie de la préface que l'auteur donne lui-même à son roman *Fontamara*[1], mais elle est applicable également au livre de Indro Montanelli, *Ici ne reposent pas*, et à celui de Vasco Pratolini, *Chronique des pauvres Amants*.

Ce que les romanciers italiens ont à nous conter, disons-le tout de suite, n'est pas ce qu'il y a de mieux dans le meilleur des mondes. Certes, l'humeur noire n'est guère le propre d'un peuple qui vit familièrement au milieu des plus beaux vestiges de l'univers et dans un cadre naturel que beaucoup lui envient... N'en déplaise à Silone, on chante souvent dans son pays, au nord comme au midi, sur les montagnes autant que dans la plaine. Seulement, toutes les chansons ne sont pas forcément d'allégresse, un temps peut venir où les voix les plus musicales rappellent autre chose que la douceur de vivre. Durant les décades de 1930 à 1950, par exemple, la paix civique et la paix du cœur se sont muées, de l'autre côté des Alpes, en tourments à peu près continuels.

Une autre remarque s'impose. Au sud du 45e parallèle, que ce soit en France, en Espagne, en Italie ou en Grèce, les réactions prennent une forme habituellement superlative. Ce n'est pas assez dire qu'il y a hyperbole; c'est à la fois plus profond et moins verbal. Je ne pense pas que les paroles ni les gestes soient au delà du sentiment. Bien plutôt le cerveau et le cœur entraînent à exagérer la langue et les membres. Or, une autre particularité évidente des Méridionaux est l'alacrité avec laquelle ils saisissent l'harmonie ou la disproportion des choses. On reconnaît ainsi aux peuples hellénique et latin un sens de la mesure ordinairement infaillible. En bonne logique, il faut leur accorder qu'à l'instant même de leur excès, ils perçoivent un manque de mesure, une interruption du rythme, qui aussitôt provoque la réaction contraire. On a dit qu'il était impossible de prendre un Crétois au sérieux. Vrai dans le sens de ce que nous venons de constater, ce jugement devient calomnieux s'il sous-entend un défaut de sincérité...

Voilà pourquoi les personnages des romans dont il est ici question blasphèment en riant et sont très souvent au bord des larmes lorsqu'ils chantent l'amour et les fleurs. Les *cafoni* (paysans déshérités) du petit village que Silone appelle Fontamara sont attelés aux plus ingrates besognes. Ils sèment, sulfatent, moissonnent, puis vendangent. Et après? Après,

1. *Fontamara*, par Ignazio Silone (Grasset); *Ici ne reposent pas*, par Indro Montanelli (Éditions de l'Élan); *Chronique des pauvres Amants*, par Vasco Pratolini (Albin Michel).

a recommence. Les semailles, le sarclage, la taille, le sulfa-age, la moisson, les vendanges. Comme dans une sorte 'ergastule, dit l'auteur. Ces péquenauds trouvent quand même le moyen de plaisanter. Ils le trouveront encore lors-que les gens de la ville — conquis au fascisme et prébendés par lui — s'en viendront les dépouiller du peu qui leur reste. Toute l'amertume des Fontamarais ne tient pas devant une épique amusante ou une démarche ridicule. Puisqu'ils sa-ent que la probe activité ne les fera pas avancer d'un pouce, ils n'ont qu'à se résigner ou à se démettre. Notons, pour être juste, que la démission peut prendre l'aspect de la révolte comme celui de la fuite. Silone, tour à tour, peint les deux attitudes avec la sincérité et l'émotion de qui les a, le premier, prises à son compte.

Montanelli de même, dans les trois nouvelles de *Ici ne reposent pas,* — mais plus particulièrement dans la deuxième : « Il a dit du mal de Garibaldi », — ne raconte rien qu'il n'ait lui-même vécu. L'unité du triptyque réside en ce qu'ont de désespéré les destins des héros, tous les trois abattus à la frontière italo-suisse, et que ni les fascistes ni les antifascistes ne reconnaissent pour leurs. Qu'il est ma-laisé pour soi-même et criminel pour la moitié de l'huma-nité de laisser faire, de rester hors du jeu (ou, du moins, de n'y entrer que forcé), telle est la morale de l'ouvrage. Pro-fondément sceptique, on le voit, et quelque peu entachée de mépris... Qui dédaigne la vie peut-il se plaindre qu'on la lui ôte ?

Il est vrai que Montanelli (par la bouche de celui de ses personnages qui le représente le plus, le journaliste Antonio Bianchi) dit qu'il ne regrette nullement de n'avoir pas, alors qu'il le pouvait aisément, pris une décision qui l'eût sauvé d'une fin pitoyable. Tout est bien qui finit bien : Montanelli est toujours vivant si Bianchi est mort, et encore que je ne le tienne pas pour un parfait romancier (récits trop jour-nalistiques, lassantes digressions philosophiques), je me féli-cite de trouver sous sa plume, dans l'Introduction écrite pour *ses amis français,* les trois lignes suivantes : « Il me semble que l'aptitude particulière des Italiens au comique et leur tendance à transformer le drame en mélodrame n'est que le reflet de leur sens de l'humain. »

Et voici le troisième roman, le plus volumineux, celui dont l'auteur est aussi le plus jeune (il n'avait pas trente-trois ans lorsqu'il l'acheva), voici la *Chronique des pauvres Amants.* Elle s'étend sur deux années : 1925 et 1926 — an-nées durant lesquelles le fascisme tout neuf, mais déjà coriace, se soucie de consolider ses assises. Il ne le peut qu'en supprimant plus ou moins légalement (mais les coups

de matraque peuvent être légaux) les adversaires, dont le plus périlleux est le communisme. Dans ce livre, s'il ne prend pas ouvertement parti, Vasco Pratolini ne cache point une tendresse toute particulière pour le héros communiste. C'est que le romancier a connu intimement l'injustice sociale, qu'à neuf ans il devait gagner son pain, qu'il fut ensuite apprenti typographe, garçon d'ascenseur, brocheur de journaux, vendeur de boissons glacées — qu'il partage pour tout dire l'humble, la misérable, la familière existence de ceux qu'il décrit, des habitants de la via del Corno, les *Cornacchiai* comme on les appelle à Florence.

L'ouvrage est réaliste, non sans poésie; il est touffu, sans obscurité ni longueur. Profondément humain, il l'est, comme celui de Silone, à la manière italienne, par la transformation du drame en mélodrame, par l'excès aussitôt corrigé que perçu. On rit et on pleure via del Corno. Mais jamais sans rémission. A Fontamara aussi on rit et on pleure; mais le débordement de la joie ou du deuil contient son remède en lui-même. Voilà pourquoi cette littérature hyperbolique est, également, une des littératures les plus mesurées du monde.

MAURICE CHAVARDÈS.

THEATRE

Le début de la saison à Paris.

On est bien tenté de croire qu'en effet Paris est une ville unique au monde lorsque, après un mois d'absence, on trouve sur l'affiche des théâtres des pièces nouvelles de MM. François Mauriac, Henry de Montherlant, Jean Anouilh et Armand Salacrou, sans parler de cette autre nouveauté qu'est, à la Comédie Française, *Un conte d'hiver* de Shakespeare. Quelle que soit la valeur de ces pièces, chacune représente un événement partout où l'on s'intéresse au théâtre, et l'étranger nous envie le privilège de savoir que « la dernière » de Montherlant ne vaut pas *Le Maître de Santiago*

a que *La Répétition* de M. Jean Anouilh est un chef-'œuvre à cinquante pour cent.

Le feu sur la terre est joué au Théâtre Hébertot. Nous vons pu lire un long compte rendu de la représentation sans trouver même le nom du metteur en scène. Quel éloge ! Un netteur en scène si discret, si modeste qu'il disparaît derrière on travail... On ne voit guère à lui demander qu'un rythme n peu plus vif au dernier acte. M. Jean Vernier a vraiment ien servi la prièce de M. François Mauriac et il faut recon-aître que la tâche était difficile.

Le feu est sur la terre, dans la lande où il brûle les pins, ans les âmes où, moins flamboyant, il couve sous la cendre, ous la cendre des êtres qu'il consume. Car le feu n'est pas i chaleur et lumière, mais cette brûlure sans flamme qui essèche, durcit, jusqu'au moment où tout craque.

Dans un livre récent, *Les deux cent mille situations dramatiques* (Flammarion), M. Étienne Souriau distingue le microosme dramatique — ce qui se passe sur la scène — et le macocosme, cet univers qui déborde, dans le temps et dans espace, les événements dont nous sommes les témoins. Ici, macrocosme, c'est la société bourgeoise du Bordelais que ente années de guerre, d'impôts progressifs et progressant, révolution sociale camouflée ont ruinée. La question d'ar-ent est devenue la pensée centrale et obsédante de M. de La esque : le drame ne serait pas exactement celui que nous rrons s'il ne se jouait pas dans une famille mal adaptée à s nouvelles conditions d'existence.

M. de La Sesque a perdu un enfant, Raymond, et il n'a mais pardonné à l'autre garçon, Maurice, de n'avoir pas is la place de Raymond. Une idéalisation du disparu a traîné une dévalorisation du survivant qui, nous le devi-ons, a exercé une influence profonde dans l'éducation de ce ernier. De là, dans le cœur du père, une haine cordiale, ces eux mots n'étant pas associés pour le pittoresque, d'ailleurs é, de l'antithèse, mais parce que leur association exprime en la complexité du sentiment. Si les circonstances avaient rmis à M. de La Sesque de rester un riche rentier, la cor-alité aurait caché la haine : la question d'argent le dispense une cure psychanalytique et la haine rejette le masque de la rdialité. Un soir, toute la famille attend Maurice qui, après lentes études, vient enfin de terminer sa thèse de droit, et,

à côté de la mère et des deux sœurs, se tient la très rich héritière qu'il doit épouser. Maurice arrive : il est peintre marié et père d'un petit garçon.

Cette haine du père n'a pas trouvé sa compensation dan l'amour de la mère, femme bonne et faible, mais dans celu d'une sœur, Laure, qui, à certains égards, est bien « la fill de son père ». Pour comprendre la relation de Laure et d Maurice, il ne faut pas penser à celle de Byron et d'Augusta Il s'agit d'une de ces passions qui « se consument hors d tout accomplissement charnel », comme le dit M. Françoi Mauriac dans son article « La mante religieuse » (*Figaro* 22 novembre 1950); précisons : qui ne pourraient se consume dans un tel accomplissement.

« C'est l'enfance qui nous unissait, dit Laure, de toi à mo il n'existe plus de chemin. » Tel est le secret de ce drame don le second titre est : *Le pays sans chemin*. Entre deux enfant s'est nouée une relation intime dont l'intimité ne peut survivr à l'enfance et qui ne s'est pas adaptée aux conditions de l vie adulte. Maurice est obsédé par l'image de cette sœur, mo dèle intérieur qu'il essaie de retrouver sur la toile; il cherch et fuit cette présence que la distance n'éloigne pas, que se amours ne chassent pas, qui est une espèce de « possession distance ». Laure laisse croître en elle un amour qui est, sa manière, désintéressé et qui le rapproche de cette volon de domination dont M. François Mauriac nous avait présen un échantillon masculin dans *Asmodée*, féminin dans *Passag du Malin*. Laure organise la vie de Maurice, persuadée que bien du jeune homme coïncide avec les exigences de cette pa sion d'autant plus lucide qu'elle est moins trouble. Mauri a le droit de céder à tous les caprices de sa sensualité; Mau rice a le droit d'épouser une femme belle et insignifiante; quand Maurice révèle enfin son mariage, la seule question e de savoir si cette union est fondée sur un amour véritabl c'est-à-dire qui ne peut supporter pareille subordination.

L'action est liée à un jeu de sentiments qui modifie les s tuations en même temps qu'il renverse les rapports entre l personnages. La raconter serait la trahir en la simplifiant. nous faut ici renvoyer le lecteur à l'œuvre elle-même. Et ce d'autant plus qu'elle a provoqué des réactions violemme opposées et qu'en somme chacun doit être juge.

Ce n'est pas du théâtre? Formule banale, mais qui so

ne le mystère du théâtre. Si nous lisions certains dialogues
Pays sans chemin dans un roman, nous dirions : quels
gnifiques dialogues dramatiques ! Nous aurions l'impres-
n qu'il suffirait de les porter à la scène... Mais, dans la
uche des acteurs, voici qu'ils nous suggèrent : quels ma-
ifiques dialogues de roman ! Pourquoi ? Il serait sans doute
ficile d'expliquer pourquoi. Peut-être les personnages s'ex-
iment-ils trop complètement; peut-être trouvent-ils des pa-
les trop transparentes; peut-être l'action dramatique exige-
lle moins des mots... Qu'on ne me fasse pas écrire : moins
mots, car la concision et la densité des répliques sont la
gnature même de l'artiste.

Ce n'est pas du théâtre ? La formule a ses limites. Quand
ous quittons le Théâtre Hébertot, les personnages de
. Mauriac ne nous quittent pas. Ils nous suivent dans le
étro et nous poursuivent jusqu'à l'instant de s'endormir.
moment de terminer ce compte rendu, ils sont là, nous
prochant de les avoir réduits à de vagues silhouettes, accom-
gnés de tous ceux dont l'existence ne fut même pas signa-
e et qui pourtant méritent un regard attentif. Pour survivre,
faut avoir vécu, et cette vie est bien née d'une vision drama-
que du monde.

Les chefs de file ne doivent pas nous faire oublier les autres,
tamment *Le Château du carrefour*, œuvre d'une actrice
nnue, Mme Odette Joyeux, mise en scène par M. Marcel
erraud au Théâtre des Mathurins. La poésie du vieux Paris
nètre la musique de Claude Arrieu. Les décors sont des
otographies agrandies d'Agostini. Des enfants jouent avec
tte simplicité et ce naturel qu'ils ont dans la rue quand
ssent les fées. Mais il serait injuste de ne pas ajouter : mu-
que, décor, jeu sont inspirés par l'émotion vraie qui a dicté
texte et rajeuni des thèmes discrètement romantiques : mé-
ons-nous de l'évidence trop sûre d'elle-même, de la raison
op raisonnable, de la bonté sans folie, de l'aventure sans
ve...

Cette pièce, c'est Prosper dans la fête du *Grand Meaul-*
s.... Prosper, le héros de Mme Marcelle Maurette, qui
t dans l'imagination naïve de ceux qui l'attendent, qui
existe que par l'attente; ici, ce n'est pas l'attente d'une pros-
tuée et de ses misérables voisins, mais d'enfants que le

grand Meaulnes eût conduits dans le château enchanté. Qu
Le Château du carrefour supporte le voisinage de ce dang
reux souvenir, ce n'est point là un mérite banal. Que
pièce perde son charme à mesure qu'elle s'écarte de la tr
gédie des enfants et s'enfonce dans le mélodrame des hon
mes, c'est indiquer clairement la direction où Mme Odet
Joyeux trouvera sa voie, surtout à une époque où le théât
attend un renouvellement de la féerie.

M. Jean Bernard-Luc a non seulement trouvé sa voie, ma
il va jusqu'au bout — ou presque — dans *Le complexe d
Philémon* que présente le Théâtre Montparnasse avec un
interprétation remarquable. « Presque », car ce jeune auteu
peut encore aller plus loin, jusqu'à la comédie. *Le complex
de Philémon* est une des meilleures pièces comiques de
temps, mais ce n'est pas *Knock*. M. Jean Bernard-Luc n'a pa
voulu écrire une satire de la psychanalyse ni des psychanaly
tes; il a composé un excellent vaudeville sur le thème
« Quand on ne connaît pas la psychanalyse, tout paraît sim
ple et on ne se doute de rien. » Voici donc un ménage exem
plaire qui a derrière lui quatorze années de bonheur sa
nuage. Madame entend une conférence sur la psycholog
des profondeurs et découvre aussitôt que le comportement
plus banal de son mari est chargé de signes inquiétants.

Le complexe de Philémon serait pour les esthéticiens u
répertoire complet des effets comiques. Ils jaillissent de
déguisement du normal en pathologique pendant trois acte
Le premier est si réussi, il est joué avec une telle perfectio
par Mme Suzanne Flon et M. Henri Guisol que le spectateu
prudent attend les deux autres avec quelque crainte. Ceu
ci, le second surtout, pourraient être raccourcis, mais la v
comica ne faiblit pas. Quelle habileté dans l'agencement d
quiproquos, dans l'art de rendre l'invraisemblable semblab
au vrai ! Quelle maîtrise dans le dialogue, maîtrise faite
partie de ruse, bien sûr, mêlant finesse et facilité, inventio
et procédé... Mais Molière n'est pas seulement « l'auteur d
Misanthrope ».

N'arrivant à découvrir ni complexe d'Œdipe, ni comple
d'Oreste, ni névrose obsessionnelle dans ce mari qui doit s
équilibre à sa fidélité même, le psychanalyste n'a d'autre re
source que de situer l'anomalie dans cette fidélité : c'est
complexe de Philémon.

HENRI GOUHIER.

...e prêtre à l'écran.

Cet article a été écrit avant la parution de Dieu a besoin ...es hommes.

H. Agel n'a donc pu parler du problème particulier que ose le prêtre de ce film, et que rappellent, sur un mode mi...eur, les deux prêtres de Justice est faite. *Notre critique habi...tel, J.-P. Chartier, l'a déjà exposé au numéro de décembre ...e la revue* (p. 637).

Un panorama du cinéma européen de ses débuts à ...a veille de la seconde guerre mondiale nous permet...ait de constater que le septième art s'est signalé dans ...a plupart des pays par un remarquable agnosticisme, ...liminant ou minimisant tout ce qui se rattache au ...omaine religieux. En France, les pionniers, L. Delluc, ...e. Dulac, puis R. Clair, M. Lherbier, J. Feyder, ... Renoir ont ignoré le christianisme. A peu près seul, ... Gance se montrait sensible à son existence, par la ...eligiosité diffuse de ses œuvres.

Plus tard, le prêtre apparut ici et là, sous l'aspect ...e plus schématique, voire le plus caricatural, dans des ...élodrames ou des vaudevilles filmés : piètre gamme ...ui allait de Jean de la Brète à Clément Vautel en pas...ant par Henri Bordeaux. Imageries gauloises ou ...ieuses pilules pour personnes pâles, toutes ces inepties ...e contribuaient guère qu'à accentuer une identifica...on (à laquelle, hélas! le public n'est que trop porté) ...itre la religion chrétienne et les « bons sentiments »[1]. ...ur cette grisaille tranche, en 1939, *Le Duel* que Pierre

1. Par ailleurs, le prêtre a été quelquefois l'objet d'une dérision, ...mme toute assez facile : Jouvet dans *La Kermesse héroïque* et ...ns *Drôle de drame.*

Fresnay adapta de la pièce de Lavedan et interpréta en se réservant le rôle central du prêtre.

Dans le domaine des biographies filmées, on ne peut guère mentionner que l'assez médiocre *Appel du Silence*, vie du P. de Foucauld, tournée par Léon Poirier.

Il faut atteindre les années d'occupation et la seconde après-guerre pour voir s'exprimer un renouvellement de l'inspiration qui accorde aux thèmes religieux une place importante. *L'homme qui vendit son âme, Vénus aveugle, Le voyageur sans bagages, Notre-Dame de la Mouëse, Jéricho, Vive la liberté,* ne traitent pas à la légère le rôle donné à l'ecclésiastique (Larquey, le vieux curé du premier de ces films, se montrait d'une savoureuse et pure naïveté). C'est évidemment avec *Les Anges du péché* — un film que le public n'était nullement préparé à comprendre — que le cinéma pénétra pour la première fois dans l'intimité d'un couvent et d'une conscience. Dans *La Symphonie pastorale,* c'est à nouveau le rôle central qui est échu à un ecclésiastique : rôle essentiellement romanesque et somme toute assez peu fidèle à la complexité gidienne. Mais — encore qu'il s'agisse d'une œuvre dont la qualité artistique est inférieure à celle des films de Bresson et de Delannoy — l'événement sans précédent reste bien *Monsieur Vincent* qui, en dépassant le succès de tous les autres films de cette saison, a révélé la persistance de l'exigence religieuse dans la masse du public. Cette exigence aura été satisfaite dans une certaine mesure par la fidèle et sobre évocation de Léon Poirier, *La route inconnue,* qui a repris avec beaucoup plus de bonheur la vie du P. de Foucauld. *Le Sorcier du ciel,* évocation de la vie du Curé d'Ars, semble consacrer (assez gauchement du reste) la place prise par l'inspiration chrétienne — place qu'élargira encore l'adaptation prochaine du *Journal d'un Curé de campagne.* Ainsi, biographies exemplaires et fictions s'entre-croisent dans cette zone nouvelle du cinéma français : il serait souhaitable qu'on fît appel

plus souvent à l'intervention d'un prêtre ouvert aux choses du cinéma, pour donner plus de vraisemblance et plus de rigueur aux peintures du milieu chrétien[2].

C'est sans doute demander l'impossible, et il est certain que les auteurs de *Frères Bouquinquant*, qui confièrent à Jean Vilar l'interprétation d'un rôle de prêtre d'un schématisme évidemment tendancieux, n'ont même pas voulu se poser la question, car ils l'avaient résolue d'avance, une fois pour toutes!

Si le matérialisme de la société contemporaine et l'épaisseur spirituelle des marchands de films ont longtemps rendu en France les conditions peu propices à l'apparition d'un thème ou d'un personnage religieux, l'Amérique, avec son moralisme, ses ligues de décence, sa religiosité et ses poncifs sentimentaux, ne recula jamais devant l'expression la plus accentuée — sinon la plus fidèle — des vérités chrétiennes. Des œuvres ambitieuses de Cecil B. de Mille aux bluettes de Léo Mac Carey (qui passa des frères Marx à Bing Crosby, le héros de *La route aux étoiles* et des *Cloches de Sainte-Marie*), le cinéma d'outre-Atlantique compte un certain nombre de bandes dans lesquelles figure un pasteur ou un prêtre empreint d'une virile charité : *San Francisco, Les Anges aux figures sales, L'homme que j'ai assassiné, L'heure suprême, La lumière verte, Hurricane, Des hommes sont nés*, etc... Dans ce dernier film le prêtre a la vedette, tout comme dans les deux films menés par Bing Crosby, et dans *Les clefs du royaume*, où Grégory Peck incarne le personnage imaginé par Cronin. *Qu'elle était verte ma vallée*, tout en donnant au pasteur (Walter Pidgeon) une place de choix, n'en fait qu'une des figures mythiques de l'enfance du narrateur. En revanche, c'est à la fois le prêtre et l'idée religieuse qui sont au cœur du film tiré de l'œuvre de

2. La collaboration du R. P. Bruckberger au film réalisé par Robert Bresson, *Les Anges du péché*, reste un événement exceptionnel.

Graham Greene : *La puissance et la gloire*, et projetée en France sous le titre : *Dieu est mort*. Cette bande, inspirée par les événements du Mexique, nous permet de passer au cinéma mexicain (le trait d'union est d'ailleurs fourni par le chef-opérateur, Figueroa, qui travaille pour John Ford et pour Emilio Fernandez). Dans *Maria Candelaria*, et surtout dans *Enamorada*, un prêtre est mêlé à l'action : vieillard impuissant devant la méchanceté des hommes dans le premier film; homme jeune et vaillant dans le second, du même âge que le chef révolutionnaire auquel l'unit une paradoxale amitié.

En Europe, la résistance à l'oppression des nazis a donné à la personne de l'ecclésiastique une place essentielle que reflètent bien *Dernière chance*, de Léopold Lindtberg et le jeune cinéma italien. Le prêtre fusillé du film suisse est encore dans toutes les mémoires : la simplicité qu'il mettait à accomplir le sacrifice de sa vie authentifiait ce personnage d'une façon pathétique. En Italie, il n'est à peu près aucun film où ne figure un curé : *Rome, ville ouverte*, donnait au prêtre incarné par Aldo Fabrizzi, une densité et une chaleur humaine saisissantes. *Un jour dans la vie* situait son action dans un couvent (dont les religieuses, perdues dans l'éternel, se trouvaient soudain en face de francs-tireurs, durement engagées dans le quotidien) — tout comme l'avant-dernier épisode de *Païsa*, confrontation de deux façons de penser le christianisme, celle des moines italiens et celle d'un aumônier militaire américain. *Le soleil se lèvera encore* nous a montré la bouleversante marche au supplice d'un jeune prêtre dont les ultimes prières sont répétées par une foule que submerge peu à peu une douloureuse ferveur. Encore que nul ecclésiastique n'y joue un rôle primordial, on ne peut passer sous silence un des films italiens les plus imprégnés d'atmosphère religieuse : *La porte du Ciel*, relatant le voyage à Lourdes d'un train de malades et les destinées de chacun d'eux. Il serait

ertainement curieux d'opposer la façon dont les Ita-ens traitent la réalité chrétienne à celle qu'on re-ouve dans la plupart des films de Hollywood. Ici, c'est convention, la décence, la belle image d'Épinal; là 'est le grouillement de la vie de tous les jours, une natière épaisse et confuse, mais dont la religion est ne des dimensions palpables [3].

On connaît encore mal en France le cinéma scandi-ave : dès ses débuts il a baigné dans une ambiance de nystère et de merveilleux. Ce sens de l'au-delà est bien ne constante chez lui, puisqu'on le retrouve de *La char-ette fantôme* au *Chemin du Ciel* et à *La Parole,* qui raite le cas d'un pasteur soumis aux plus sacrilèges entations. Les films les plus récents donnent au senti-ent religieux une place souvent déterminante. Comme n Italie, mais un peu plus schématiquement, se fait our le désir d'intégrer le spirituel dans le tissu sordide u quotidien, d'authentifier ce spirituel par sa coexis-ence avec la grossièreté et la bassesse humaines. Intui-on indéniable du mystère de la chute et de rédemption. 'est, d'ailleurs, le thème d'un des films qui, en 1946, le plus diverti les « esprits forts » du festival de Cannes : *Sang et feu,* histoire du rachat d'une âme cor-ompue par l'oblation d'un membre de l'Armée du alut. Encore qu'il ne s'agisse pas ici d'un prêtre à roprement parler, la caractérisation religieuse des per-onnages était si vive, si contagieuse, qu'elle mérite ien d'être mentionnée ici, surtout si on l'oppose aux eux œuvres assez froides inspirées par l'Armée du alut au cinéma français : *Les Musiciens du ciel,* et *a charrette fantôme* réalisée par Duvivier en 1939.

La place prise par le facteur religieux dans le cinéma 'Europe et d'Amérique ira sans doute en s'accentuant : n sait que, depuis quelques années, à Rome, au Ca-

3. Le cinéma belge, encore peu développé, a consacré une œuvre l'exaltation du P. Damien : *L'apôtre des lépreux.*

nada, à Londres, à Hollywood, des organisations cath liques, œuvrant selon les directives de l'Encycliq *Vigilanti cura* de 1936, se disposent à donner à une pa importante des productions cinématographiques u orientation religieuse, ce qui, notons-le au passage, provoqué une vigoureuse prise de position de la « la cité », dénonçant les menées du cléricalisme.

Plutôt que d'entrer dans le détail de cette questi très complexe et même très inquiétante, pour plus d'u raison, nous voudrions maintenant nous demander s au cours de ces dernières années, qui ont vu le prêt prendre une place sans cesse plus importante dans l films, les caractères assumés par ce protagoniste re gieux ont toujours été de nature à satisfaire à la fo notre idéal esthétique et nos exigences religieuses. C tel est bien le problème. Jusqu'ici, le mythe du « héros cinématographique s'est offert aux spectateurs revê de certaines qualifications psychologiques d'ailleurs v riables, mais dont la diversité s'est chaque fois concr tisée en un type bien déterminé, le héros viril et gén reux — style western — le doux idéaliste — sty Frank Capra (*Mr Smith au Senat*) — le révolté, qu sous une apparence brutale, garde une âme saine, sty Jean Gabin, le tourmenté, style Gérard Philippe, « démon de la liberté », genre Burt Lancaster, gangster romantique ou l'homme traqué, genre Hu phrey Bogaert, le mufle irrésistible, genre Clark Gabl le lumineux et vaillant chevalier, style Jean Marai J'en oublie sans doute, mais cette énumération cor plète mène au moins à une conclusion, c'est qu'il s'ag de rendre un héros sympathique ou attirant, par une si gularité qui l'impose et le transfigure de quelque faç que ce soit. C'est là d'ailleurs un des grands dange du cinéma que la mythologie romanesque risque tr vite de se scléroser en des poncifs que les producteu entretiendront pour satisfaire aux goûts du public.

Parmi les mythes qui se sont ainsi développés

cours de ces dernières années, l'un des plus curieux serait celui du « pauvre type », personnage assez veule ou même assez dégradé, qui ne parvient pas à remonter le courant : Jean-Louis Barrault (*Le Puritain* et *Les enfants du Paradis*), Michel Simon (*Drôle de drame*), Pierre Brasseur (*Lumière d'été*), Jean Desailly (*Le Voyageur de la Toussaint*), Ray Milland (*Le poison*), Louis Salou (*La vie en rose*), Dalio (*La règle du jeu*), Victor Mature (*Carrefour de la mort*), Gérard Philippe (*Le pays sans étoile* et *Une si jolie petite plage*). La gamme, on le voit, est assez étendue : nos sentiments peuvent aller de l'attendrissement jusqu'au mépris, en passant par la compassion, sentiment fort complexe en soi et qui comporte déjà une foule de nuances.

Or, si on extrapole cette notion sur le plan de la spiritualité, ne se trouve-t-on pas au cœur même de ce que doit nous offrir la figure du prêtre? N'est-ce pas en fait ce sentiment d'indignité — vécu par le prêtre comme une réalité objective, comme une vérité humaine et surnaturelle — qui nourrit la vie des saints et des hommes de Dieu, conscients de leur rôle? Les écrivains chrétiens ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : un Léon Bloy, un Bernanos, un Mauriac, ont peint leurs humbles prêtres comme des êtres bouleversés par l'expérience de leur terrible insuffisance. Sans prendre forcément la teinte tragique et même noire qu'il revêt chez ces auteurs, le caractère de profonde déficience, sentie et assumée avec ferveur, est bien un de ceux qui correspondent le plus intimement à la spiritualité du sacerdoce. C'est même dans la mesure où cette insondable misère est consentie et dépassée qu'on est en droit de parler d'authenticité chrétienne.

Ainsi, pour parler assez brutalement, sur le plan artistique, sur le plan du cinéma en particulier, le héros ecclésiastique n'appartient ni à la catégorie du chevalier victorieux ni à celle du doux idéaliste, mais bien — en transposant, nous le répétons, sur le plan religieux —

à celle du « pauvre type ». Seulement, la différence avec la notion strictement laïque de ce personnage, c'est que dans un cas — dans le domaine fermé et circonscrit de l'humain pur — il n'y a pas d'issue, et le triste héros est voué au désespoir, pour peu qu'un scénario soit cohérent; dans le second cas, au contraire — dans le domaine ouvert à la grâce — on peut toujours s'attendre à ce que les secours surnaturels croissent en proportion de l'indignité du pécheur, pourvu que celui-ci justement ne désespère pas.

Passons à des exemples précis : le cinéma a-t-il toujours su rester fidèle à cette vision du « serviteur des serviteurs du Christ », comme disait sainte Catherine de Sienne? Notons bien que l'esthétique, la vérité psychologique sont en la circonstance aussi engagées que la vérité religieuse : si le « style » du héros n'est pas celui qui correspond à une nécessité profonde, l'œuvre est incohérente et même dépourvue de signification. On peut éliminer assez rapidement *Le Duel* et *La Symphonie pastorale* — il s'agit dans les deux cas d'une intrigue romanesque. Dans *Le Duel,* le prêtre (Pierre Fresnay) est soumis à des tentations sensuelles vis-à-vis d'une de ses pénitentes : la pire confusion des valeurs est entretenue par cette donnée qui nous suggère que la conduite rigoureuse du prêtre à l'égard de cette femme est d'une visible ambiguïté. Le roman de Gide est singulièrement plus complexe et plus dense que le scénario qu'on en a tiré. Mais il semble bien que ce soit surtout l'interprète du pasteur (Pierre Blanchar) qui ait faussé la signification du drame : nous étions en présence d'une sorte de pharisien qui, par un cabotinage des plus gênants (celui du héros ou celui de l'acteur?), induisait les esprits non avertis aux conclusions les plus hâtives.

On pourrait certainement citer comme des modèles de fidélité esthétique et spirituelle la peinture du prêtre dans *Monsieur Vincent,* et, sur un plan plus modeste dans *Rome, ville ouverte* : cette expression correspon-

récisément à la pathétique mise en lumière de la condition misérable du prêtre, — dans le siècle comme dans on univers intérieur, — condition qu'il surmonte consamment par sa foi et son humilité. Les moments les lus hauts de ces deux films sont peut-être ceux où hacun des protagonistes (cadrés en plan moyen ou en ros plan), laisse échapper l'aveu de sa faiblesse (glorieuse faiblesse, puisque c'est avec sa substance que)ieu composera le miel de sa grâce) et témoigne de son npuissance humaine devant des drames qui requièreni intervention de quelque force plus efficace. Sans doute, our *Monsieur Vincent,* fut-ce le concours d'un des viages les plus intelligents de l'écran — celui de Pierre 'resnay — et d'un des dialoguistes les plus cruellement mers, Jean Anouilh, qui donna à quelques passages ette intensité dont les foules restaient longtemps bouversées. Ce fut aussi parce que le réalisateur du film, Maurice Cloche, est un catholique vrai, un de ceux qui ont jusqu'à la moelle du réel, là où, pourrait-on dire amilièrement, « ça commence à nous faire mal ». Encore peut-on estimer qu'il aurait dû aller plus loin.

C'est exactement pour cette raison que le cinéma méricain, se refusant à « faire mal », à pénétrer dans ette zone où nous ne pouvons plus être seulement specateurs, semble se condamner à travestir de la façon plus déconcertante l'univers spirituel des serviteurs u Christ. Le moralisme anglo-saxon, la religiosité américaine, ce côté « digest » de la piété, interviennent ici vec une force si écrasante qu'au départ la partie est erdue pour la vérité chrétienne, si elle est gagnée pour candide optimisme des ligues de décence. Hollywood emble confondre tonique et exaltant. On n'absorbe pas n film à prétentions religieuses comme un quinquina.)n n'en sort pas forcément optimiste ou rasséréné.

Il n'apparaît pas que les auteurs des films bien pensants d'Amérique se posent ces questions au moment de éaliser une œuvre. Le concours d'un certain milieu mo-

ral et de préoccupations d'un ordre moins désintéressé pour résultat de figer en mythes d'une religiosité san mystère et sans nuances les différentes manifestation du prêtre à l'écran. La plus défendable était sans dout celle du pasteur de *Des hommes sont nés*, mais envisa gée surtout dans son effort constructif, voire dans so aspect « bagareur », la personne du P. Flanagan s situait sur un plan assez schématique, le plan de l'ac tion directe, du contact immédiat, de l'efficacité. Se luttes intérieures étaient très brièvement suggérées C'est à peu près ce qui s'est produit — sur un pla beaucoup moins élevé — pour le héros de *La route se mée d'Étoiles* : à la limite, on aurait pu transpose l'histoire de ce champion des méthodes neuves en sp ritualité dans le domaine de la pédagogie pure et sim ple. Le caractère même de l'interprète, Bing Crosby, – ce je ne sais quoi de douceâtre et de béat qui corres pond en lui si bien à la couleur du film — interdisait cette histoire tout prolongement religieux authentiqu Le film était d'ailleurs plaisant. Beaucoup moins réus sies, *Les cloches de Sainte-Marie,* qui utilisaient le mêm protagoniste, ont paru marquer nettement les limit et les déficiences du type.

Mais, après tout, ce n'était pas bien grave, puisqu' ne s'agissait que d'une histoire bleue qu'il ne fallait pa prendre au tragique. Autrement sérieuse est l'affai de *Dieu est mort,* déconcertante adaptation du livre Graham Greene. *La puissance et la gloire* nous mo trent un prêtre dégradé, un homme avili par la sensua lité, l'alcool et même par cette *acedia* que le moye âge considérait comme si pernicieuse, un prêtre q expérimente l'horreur de son néant souillé et sacrilèg comme le dit François Mauriac dans sa préface. c'est justement dans la mesure où il ne cesse de prend conscience de son abjection que la grâce ne lui ma quera pas. Pour n'avoir pas été au bout du désespoi tout en évaluant la profondeur de son indignité, il l

ra accordé de devenir un martyr. C'est exactement prêtre qui correspond au mythe du pauvre type : il est à deux degrés en quelque sorte, par ses souillures ersonnelles, par les fautes commises et par le sentiment de sa misère. Déchiré presque jusqu'à la fin entre s soubresauts tragiquement grotesques d'un attachement bestial à l'existence et la mauvaise conscience qui empêche de s'abandonner sans remords à sa lâcheté.

On pourrait dire qu'un tel personnage était *a priori* concevable pour des cinéastes américains : d'abord, leurs yeux, le héros doit être... héroïque, au moins jusqu'à un certain point, surtout s'il est engagé dans ne aventure qui confine à l'épopée; ensuite, si même on admet la possibilité de héros misérables comme ans *Le poison* ou *Le carrefour du crime,* il est inadissible en Californie qu'un prêtre, élément central 'un scénario, soit un homme dégradé : ce ne serait as édifiant. Il y a donc là coïncidence entre la « vérité » esthétique et la « vérité » religieuse aux U.S.A. our trahir la vérité absolue. Cet état de choses a donné our à l'inconsistant personnage, incarné par Henry onda, qui anime *Dieu est mort.* Refusant d'aller jusu'au bout, les adaptateurs ont fait du prêtre traqué ne sorte d'indécis, à la fois veule et généreux, qui rappelle singulièrement la création de Henry Fonda, dans *'ai le droit de vivre,* autre histoire d'homme traqué. Modifiant le personnage central, il fallait évidemment hanger les perspectives de l'histoire : on a ajouté une idette (Dolorès del Rio), une fusillade photogénique ans les champs, une danse non moins photogénique ans un cabaret, appauvri quelques passages importants a nuit dans la prison), et surtout retranché quelques-ns des épisodes esssentiels, tous ceux qui, par leur oirceur et leur crudité, donnaient justement le ton du ivre.

Dès le début du roman, nous sommes saisis par cette noiteur étouffante de l'atmosphère, qui est comme la

projection impitoyable du monde intérieur dans lequel se débattent les héros. Au contraire, le réalisateur John Ford, soutenu par le chef-opérateur Figueroa, qui photographia *Maria Candelaria,* ont cherché à donner à ce récit un style de liturgie poétique, de poème plastique aux effets savamment nuancés et dont certains rappellent les beaux tableaux de Georges de la Tour (la spiritualité en moins, naturellement). Il aurait fallu un Clouzot (un Clouzot chrétien!) pour traiter à l'écran *La puissance et la gloire.* Ici, toute l'âpreté tragique s'est dissoute dans les clairs-obscurs, et les affres du prêtre labouré par l'angoisse et le remords à la fois, s'estompant dans les lenteurs — quelque peu monotones — d'une mise en scène ruisselante d'esthétisme. Il est à croire que la notion de beauté a favorisé en la circonstance le pire malentendu. Il ne suffit pas de faire de belles images pour provoquer le choc d'un beau moral : avec ses photos souvent grises, son caractère brusque et comme négligé, le jeune cinéma italien atteint une tout autre plénitude spirituelle. Osons le dire : *Dieu est mort,* c'est Saint-Sulpice à la manière de Hollywood.

Lourde est la responsabilité de ceux qui ont commis cette trahison. On est bien obligé d'admettre la valeur des sarcasmes qu'une presse « laïque » n'a pas ménagés au film de John Ford. Il est souhaitable que tous les membres de l'Église y voient un avertissement essentiel : pour ne pas creuser le fossé qui sépare croyants et libres-penseurs, il faut autre chose que ces fadeurs amidonnées, il faut des œuvres drues, plutôt même chaotiques à force de densité que soigneusement polies. Moins que jamais, il faut admettre que les images de notre foi se figent en belles enluminures qui chatouillent les yeux et l'épiderme spirituel : c'est d'images burinées, écrasées comme celles d'un Rouault, que le cinéma doit se nourrir s'il veut témoigner lui aussi de la présence de Dieu dans ce « monde cassé ».

HENRI AGEL.

DOCUMENT

LE COURANT MISSIONNAIRE EN FRANCE

Le mouvement missionnaire a aujourd'hui presque ix ans d'existence. Quand nous parlons de mouvement nissionnaire, nous voulons parler du mouvement qui, ans l'Église de France, s'est attaché à rechristianiser, uivant des méthodes nouvelles d'apostolat, les masses échristianisées. Il est possible de faire aujourd'hui, vec toute la discrétion nécessaire en ce qui concerne des fforts qui se cherchent encore, un premier bilan. C'est e que nous voudrions commencer d'entreprendre ici.

Les faits qui sont a l'origine du mouvement missionnaire

On peut dire qu'à l'origine du mouvement mission- aire actuel il y a la prise de conscience aiguë de la aganisation du peuple français. Cette prise de con- cience s'est faite en quelque sorte à partir des mouve- ients spécialisés. L'action entreprise depuis cinquante ns par les catholiques français les avait amenés

1° à essayer de créer une législation, des institutions t des mouvements sociaux pour un peuple qu'ils royaient encore dans sa majorité catholique;

2° à spécialiser ces mouvements par milieu social, afin le mieux atteindre chaque milieu dans la mesure où ils

constataient que ces milieux présentaient une résistance à la pénétration chrétienne parce qu'ils étaient composés en partie d'incroyants;

3° à découvrir qu'il ne s'agissait pas d'une déchristianisation superficielle, mais d'un véritable retour au paganisme, à penser que la spécialisation était insuffisante et qu'il fallait envisager de nouvelles méthodes qui ne pouvaient être autres que des méthodes missionnaires.

Il est difficile de préciser à quelle date exacte se fit cette prise de conscience. En réalité, elle eut lieu chez plusieurs prêtres et militants placés en face des mêmes problèmes et s'occupant de mouvements spécialisés.

C'est toutefois chez l'abbé Godin que la prise de conscience semble s'être faite avec le plus de netteté. L'abbé Godin a vécu entre 1906 et 1944. Il a toujours été hanté par le problème des masses ouvrières incroyantes et par l'inadaptation des paroisses du type traditionnel, soit pour évangéliser ces masses, soit pour accueillir et aider ceux qui se convertissaient.

Le livre qu'il a publié en 1944, avec le P. Daniel, sous le titre *France, pays de mission?*, et qui était à la fois un résumé de ses expériences et un cri d'alarme très significatif, est celui qui marque avec le plus de force la naissance de l'apostolat missionnaire en France.

L'abbé Godin a cité dans cette étude un certain nombre de chiffres montrant l'importance de la déchristianisation en France dans les milieux ouvriers. Il prétend que dans les paroisses populaires des grandes villes 15 à 20 % seulement d'habitants sont sympathiques au christianisme, et que sur ce nombre 5 à 10 % seulement sont touchés par la communauté chrétienne et sont plus ou moins pratiquants. Il prétend même que, si on excepte du nombre des fidèles de ces paroisses les éléments non populaires, le pourcentage de sympathisants au christianisme dépasse rarement 2 %, et va en diminuant dès qu'on descend vers des couches inférieures.

Après avoir essayé d'un ministère paroissial, l'abbé Godin s'était occupé de la J.O.C., mais là encore il connut des déceptions car les sections jocistes une fois formées vivaient en fait à l'intérieur de la chrétienté, à l'intérieur des œuvres paroissiales ou dans leurs environs immédiats, et les chrétiens magnifiques qu'elles recrutaient dans la masse païenne ne se sentaient pas au plein large dans les quartiers, dans les usines, dans les groupes de campeurs, partout où vivaient le plus grand nombre de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières. Il fallait bien reconnaître que, malgré leur volonté missionnaire, les jocistes ne parvenaient pas à déboucher en plein milieu païen. L'abbé Godin en vint donc à se convaincre que ce demi-échec était dû à l'absence du clergé missionnaire et de franchise missionnaire.

Il semble qu'une des conversations qui ait le plus éclairé ses méditations fut celle qu'il eut avec un missionnaire de Lurundi Ruanda, en juin 1940. Ce missionnaire lui montra la différence entre les méthodes employées en pays païen par les missionnaires et les méthodes employées par les aumôniers des mouvements spécialisés. Il lui dit notamment : « Vos méthodes sont excellentes; elles ont l'expérience du temps... mais elles ne valent pas pour des pays de chrétienté; pour les vieilles chrétientés, elles sont aux antipodes des méthodes missionnaires, et vous voulez avec ces méthodes convertir un milieu païen ? Nous, nous ne recevons comme chrétiens que des gens prêts, qui ont faits plusieurs mois et quelquefois plusieurs années de catéchisme... Nous, nous ne baptisons les enfants que si nous avons la certitude qu'une éducation chrétienne suivra; vous, vous baptisez en série, voyez donc dans les maternités et les hôpitaux, et pour quelle raison ? Vous, vous avez l'illusion de vous croire toujours en chrétienté, mais les parents, eux, disent : « Cela ne leur fera pas de mal, c'est une assurance contre le sort... » Vous cherchez à

marier tout le monde, excepté les divorcés, vous enterrez tout le monde avec une grande assistance de prêtres. La grande différence est celle-ci : vous, vous supposez l'existence d'une communauté chrétienne qui a disparu et vous aidez sans suite aucune une foule de gens à poser des actes individuels qui doivent les rattacher à Dieu. Vous perdez ainsi un temps énorme. Vous usez des quantités d'hommes sans résultats appréciables. Nous, nous faisons des chrétientés, nous savons que les hommes ont besoin d'une petite communauté pour vivre leur religion; convertir quelqu'un chez nous, le baptiser, c'est l'intégrer dans une communauté chrétienne, dans une église. »

On peut dire que c'est à partir de cette prise de conscience, de cette méditation et de ces idées que l'abbé Godin songea à créer *la Mission de Paris*, au moment même où d'autres prêtres venaient de créer *la Mission de France*.

Différence entre les missions intérieures et les missions étrangères

Il faut préciser un certain nombre de termes afin de bien distinguer le mouvement missionnaire actuel du mouvement missionnaire auprès des peuples païens à caractère primitif et les missions de type paroissial déjà pratiquées depuis longtemps en France.

Une mission se définit par rapport au milieu dans lequel elle agit.

1° *Les missions traditionnelles* du catholicisme, jusqu'à la parution du livre : *France, pays de mission?*, étaient des missions qui étaient faites *à l'étranger*. Elles s'adressaient à des populations *mineures*. Celles-ci pratiquaient un *paganisme à fond religieux*. Les missionnaires qui avaient à agir dans ce milieu faisaient donc

l'évangélisation *directe*. Ils créaient, là où ils agis-
ent, des hôpitaux, des écoles, des dispensaires, qui
ient destinés à aider la population à laquelle ils s'a-
ssaient à prendre conscience de son destin.

° *Les missions actuelles qui ont lieu en France* s'a-
ssent à des populations qui pratiquent un paganisme
eligieux ou *antireligieux* et qui ne sont pas des popu-
ons mineures. Ce sont, au contraire, des populations
sont arrivées à l'âge adulte, qui ont pris conscience
leurs droits. Ces populations, d'ailleurs, ont souvent
trompées ou déçues par des idéologies à caractère
tique. L'action que les missionnaires devront pour-
rre dans ce pays présentera donc un caractère diffé-
t des missions de type traditionnel. Ces missionnaires
tiqueront donc une évangélisation indirecte, une évan-
sation de présence et d'exemple qui auront pour
t de préparer à l'évangélisation.

° *Les missions de type paroissial* qui sont depuis
gtemps pratiquées en France ont un objet différent.
ne sont pas à proprement parler des missions. Elles
pour objet la vitalisation ou la rénovation d'un cer-
milieu déjà chrétien. Les prêtres qui font ces mis-
is pratiquent l'évangélisation directe. Il s'agit de
duire un phénomène de choc dans une masse de
les endormis. Le phénomène des missions paroiss-
es se rapproche des « revivals » anglais, au cours
quels le protestantisme de ce pays se réveille sous
fluence de personnalités religieuses fortes.

La Mission de France

a Mission de France doit son existence à une déci-
prise par l'Assemblée des cardinaux et archevêques
4 juillet 1941. La raison d'être *explicite* de cette fon-
on était de réaliser une meilleure répartition des
ctifs sacerdotaux et la préparation à la vie commu-

nautaire de ceux qui s'en iraient dans les diocès déchristianisés. En réalité, le problème de l'apostol missionnaire était *implicitement* posé.

Son séminaire, dont le siège est à Lisieux, a ouvert en 1942. Il comprend des étudiants de tous âg et de toute condition sociale. Ils viennent de toutes provinces de France et sont destinés, leurs études ter nées, à évangéliser les paroisses déchristianisées villes ou des campagnes.

Il existe aussi, formée à la Mission de France, *Mission de la Mer,* où se trouvent des séminaristes d tinés par leur sacerdoce à être aumôniers des ports France. Nous en reparlerons d'ailleurs plus tard.

La caractéristique du séminaire de la Mission France est l'enseignement philosophique et théologi reçu par les élèves, qui sont actuellement au nombre cent cinquante, et qui les rend plus aptes à mieux co prendre, à mieux aimer, à mieux évangéliser le mil dans lequel ils sont destinés à vivre. De plus, le études sont coupées par des stages de durée inég qu'ils font les uns comme ouvrier d'usine; d'aut comme ouvrier agricole; d'autres enfin comme mate

Les prêtres sortis de la Mission de France tienn actuellement cinquante-deux centres dans le pays app tenant à vingt-neuf diocèses.

La Mission de Paris

L'abbé Godin, aussitôt qu'il eut pris conscience problème de l'évangélisation missionnaire, songea, la demande du cardinal Suhard, à tenter de résoudr problème sur le plan même de l'action. Il envisagea se rattacher à la Mission de France, qui crée des é pes missionnaires d'abord pour les milieux ruraux, n qui n'exclut pas les autres milieux urbains.

En juillet 1942, il alla faire une retraite à Lisieux.

En septembre 1942, il demandait à être accepté comme ève au séminaire de la Mission de France. Pendant le emier trimestre, il y vint régulièrement trois jours par maine, puis, pris par son apsotolat, il espaça ses sites.

Le 18 mai 1943, dans une réunion à Lisieux, il précise sens de la nouvelle fondation. L'accord s'établit sur ois points principaux. On commencera un essai sur le océse de Paris tout entier. On réalisera le plus exacte- ent possible l'idée de communauté dans l'apostolat. n pourra enfin compter plus tard sur les prêtres sortant séminaire de Lisieux.

Le 1er juillet 1943, un certain nombre de concours s'é- nt présentés, la *Mission de Paris est officiellement ndée.*

Le 16 septembre 1943, la Mission de Paris était bap- sée.

Du 19 décembre 1943 au 15 janvier 1944 se tient « le ois d'études et de conversations pour la mise au point e la Mission de Paris ».

Le samedi soir, 15 janvier, toute l'équipe rentre à aris prête à l'action et le dimanche soir l'abbé Godin eurt dans la nuit accidentellement, après avoir dit : Désormais je peux disparaître, la Mission peut se asser de moi. »

C'est l'abbé Hollande, curé de Saint-Anne de Polan- is, qui avait accepté d'être supérieur de la Mission.

Les prêtres de la Mission de Paris sont actuellement ne vingtaine qui vivent à Paris où dans la banlieue en lein milieu ouvrier par petite équipe de deux ou trois, ssistés de quelques laïques missionnaires. Leur loge- ent, leur manière de vivre, leur travail, puisqu'un cer- ain nombre d'entre eux travaillent en usine ou font un ravail de salarié de façon à assurer la subsistance de la ommunauté, sont le plus possible semblables à ceux de a classe ouvrière.

Autres groupes missionnaires

Ce mouvement d'évangélisation missionnaire semb s'être propagé sous deux formes :

1° Un certain nombre de religieux appartenant a grands ordres existants ont créé à Paris ou en provin un certain nombre de petites communautés missio naires, semblables à celles organisées par la Mission France et la Mission de Paris.

2° Dans un certain nombre de diocèses des prêtr ont, avec l'accord de leurs évêques, constitué des co munautés missionnaires ou ont obtenu de pouvoir all travailler en usine.

La plupart des *prêtres ouvriers* sont en province d prêtres *diocésains*. Ils sont à peu près soixante-dix France pour trente religieux environ. Il faut signal particulièrement ceux qui travaillent dans les barrage Leur expérience missionnaire les a mis en liaison av un milieu particulièrement représentatif.

Voici l'énumération de *quelques-unes* de ces tent tives.

Dans la région parisienne, nous trouvons :

— *Une équipe de Capucins* missionnaires, 232, r des Pâquerettes, à *Nanterre*.

— *Une équipe de Dominicains*, 48, avenue d'Itali Paris-XIII^e^, qui a travaillé pendant un moment avec d Pères d' « Économie et Humanisme ».

— *Une équipe de Franciscains*, 47, rue des Solitaire Paris-XIX^e^.

— *Un groupe de Jésuites* s'est constitué, 64, rue R gnault, Paris-XIII^e^.

On trouve enfin des *Oblats*, 75, rue de l'Assomptio Paris-XVI^e^, et une *équipe assomptionniste*, ne compo tant pas de prêtres ouvriers, 24, avenue de la Divisio Leclerc, à *Sèvres*.

En province, on trouve :

— A *Hellemmes* (Nord), 118, rue Jean-Bart, *une équipe de Dominicains* avec le P. Screfel.

— A *Marseille,* une autre équipe de Dominicains, qui est chargée d'une paroisse de Marseille-Saint-Louis, et qui compte d'ailleurs parmi ses membres un Jésuite et un séculier. Ils avaient demandé qu'un Franciscain ou un Capucin leur soit attaché, afin de reconstituer l'Église sans sa diversité, mais ils ne l'ont pas encore trouvé. Cette équipe dirigée par le P. Loew présente un caractère un peu particulier, car bien que deux des membres de l'équipe travaillent, elle est située sur le plan paroissial général, mais en plein quartier prolétarien. La mission de Marseille aura bientôt quatre paroisses. Peut-être les a-t-elle déjà.

— *En Seine-et-Marne,* à Trouy, par Lizy-sur-Marne, une autre équipe de Dominicains avec les RR. PP. Maurice et Desobry, cherche son enracinement dans le milieu du prolétariat agricole.

Il y a également une dernière équipe de Dominicains à Clugnat dans la Creuse.

— A *Aucques,* près de Blois, les Capucins ont pris onze paroisses.

On trouve aussi une équipe de Jésuites à Lyon.

Une des expériences diocésaines les plus intéressantes a été faites dans le Bassin de Longwy, où trois centres communautaires ont été réalisés, et qui semblent bien êtres la conséquence de l'action menée par un ancien militant du M.P.F. : René Boudot.

Ces différentes expériences, qui sont encore dans la période de recherche, présentent un certain nombre de points communs. Il est difficile de schématiser des expériences spirituelles de cet ordre. Il apparaît tout de même qu'une action missionnaire doit porter sur trois plans :

1° Témoignage évangélique par contact personnel dans le quartier.

2° Action indispensable à laquelle toutes les équipes missionnaires sont amenées sur les structures temporelles.

3° Présence nécessaire des différents membres de la communauté à la mystique ouvrière ou mieux, aux grands courants de la conscience ouvrière (tel aujourd'hui le mouvement de la Paix).

Il apparaît, d'autre part, qu'il est indispensable que l'action missionnaire soit menée à la fois par des prêtres et des laïques, et qu'il faut la réunion de ces deux éléments pour qu'un groupe de communauté missionnaire réalise une cellule d'église.

Enfin, dès qu'une mission évolue et aboutit à une communauté nombreuse, on retombe dans le danger de chrétienté, de vie entre soi et de création d'un milieu qui n'est plus assez favorable pour porter les convertis ou pour permettre à ceux qui ne sont pas croyants, ou qui doivent pour des situations particulières rester hors de l'Église, de prendre ce qu'ils peuvent du christianisme.

Il faut insister à nouveau sur le caractère de recherche de toutes ces actions qui sont encore à leur début. Il s'agit surtout d'une présence et d'un enracinement en milieu ouvrier, enracinement qui se fait suivant les circonstances, suivant les milieux sociaux, suivant le tempérament de ceux qui sont à l'origine des communautés. L'enracinement se fait dans des conditions différentes, mais on retrouve toujours les contacts de quartier, le désir d'agir sur les structures économiques qui sont à l'origine de la situation du prolétariat, et enfin la participation à la mystique ouvrière.

Les Petits Frères de Foucauld

Il faut enfin faire une place particulière à un certain ombre d'action d'évangélisation qui, sans avoir exacment le même caractère, ont donné naissance à des ouvements plus généraux et à caractère religieux.

Le P. de Foucauld peut être considéré comme un misonnaire de transition, qui fait en quelque sorte la charère entre les missions du type traditionnel et les misons nouvelles. Il est allé en pays étranger en face de opulations mineures, mais il s'est trouvé en face d'un l mur d'hostilité qu'il s'est contenté de la présence et a silence. On pourrait, d'ailleurs, pousser cette idée en ontrant que le P. de Foucauld, ayant trouvé en face de i des musulmans qui possédaient la foi, a voulu faire reuve que les chrétiens possédaient une foi égale à celle es musulmans et leur apportaient en même temps la narité qui est une vertu d'accomplissement.

Nous porterons particulièrement notre attention sur s *Petits Frères et les Petites Sœurs du P. de Foucauld*. Cette nouvelle famille religieuse présente un caracère particulier dans la mesure même où elle a pris omme patronage spirituel celui du P. de Foucauld. lle représente une sorte de charnière entre les missions l'étranger dans les pays païens et les nouvelles misions en terre française dans les milieux redevenus aïens.

C'est en 1933 que le R. P. Voillaume vient installer ne première fraternité à El-Abiodh-Sidi-Cheikh, dans le ud-Oranais.

Il y a maintenant plus de *soixante* Petits Frères et lus de *cent* Petites Sœurs attirés par cet « absolu de auvreté, de vie cachée, de travail humble ». On les rouve en France, en Afrique du Nord, en Égypte. en

Syrie, en Palestine, dans les quartiers pauvres de
cités industrielles ou dans les villes croyantes de la Mé
terranée. Ils vivent par petits groupes, par fratern
c'est-à-dire en équipe de cinq, six ou sept Petits Frèr
Ils adoptent les conditions de vie d'une famille ch
tienne de manœuvre, de pêcheur ou d'ouvrier.

La caractéristique de leur vie est qu'ils mélangent
travail manuel à la contemplation et à l'adorati
Autant qu'on puisse en juger par la lecture de certai
des directives spirituelles qui leur sont données, ils p
sent que la contemplation peut se continuer dans
monde en faisant du travail manuel, ce qui les distin
de la contemplation pratiquée par les religieux
anciens ordres.

D'autre part, ils continuent de se réserver des heu
de prière et d'adoration. Même quand ils pratiqu
cette adoration séparée ils apportent dans leur eff
d'union à Dieu toutes les préoccupations du mo
auquel ils ont été mêlés pendant le reste de la journ
Tout ceci tend à les rapprocher de l'imitation de Jés
Christ pendant sa vie cachée.

Ajoutons que certaines fraternités ont en charge
ou deux pauvres et qu'elles participent aux frais
études théologiques de certains Petits Frères.

Les Frères Missionnaires des Campagnes

La fondation des Frères Missionnaires des Campag
est le résultat de trois années de mission en Seine-
Marne, pendant lesquelles le P. Epagneul a const
le manque de prêtres diocésains et l'absence de religie
consacrés uniquement aux campagnes, d'où l'idée d
ordre dont les constitutions seraient spécialement c
çues en vue de l'apostolat rural. *La Fondation remo
à 1943.* L'Ordre comprend des Frères prêtres et

Frères convers. Il comprend aussi des Sœurs. Les Frères s'installent dans les régions déchristianisées par équipe de huit à dix religieux, dont deux ou trois s'occupent des paroisses voisines, et dont les autres assurent missions, retraites et aumônerie.

La spiritualité des Frères Missionnaires fait qu'ils semblent s'adapter actuellement auprès des noyaux chrétiens qui restent dans nos campagnes et pour lesquels ils sont d'un précieux secours.

La maison mère est à la Houssaye-en-Brie (Seine-et-Marne).

Il y a actuellement : quatre-vingt-quatre Frères et dix-neuf Sœurs.

Il existe cinq prieurés de Frères dans les diocèses de Meaux, Beauvais, Toulouse, Dijon et Evreux, et deux prieurés de Sœurs dans les diocèses de Meaux et Beauvais.

Les Fils de la Charité

Peut-on dire que les *Fils de la Charité* représentent un mouvement missionnaire de type nouveau ? Il est difficile de l'affirmer car leur fondation était antérieure à la prise de conscience actuelle du problème de la paganisation de la France. Il n'en reste pas moins que leur fondateur a vu, dans la mesure où il pouvait le voir à l'époque où il vivait, le problème de l'apostolat auprès des pauvres, et que certains d'entre eux se trouvent mêlés maintenant, du fait même de l'orientation qui leur avait été donnée, au mouvement missionnaire.

Le P. Anizan (1853-1928), qui fonda les Fils de la Charité, désira échapper à l'existence du prêtre de paroisse. Il jugea cette existence trop embourgeoisée. Sa vocation religieuse s'étant confirmée à la lecture de la vie du P. Planchat, il obtint de quitter son diocèse pour aller travailler à l'œuvre du P. Planchat, en plein

quartier ouvrier de Charonne, dans une œuvre extra-paroissiale. Il est amené à voir ériger en paroisse ouvrière d'un type nouveau ces centres d'œuvres extra-paroissiaux. Il voudrait que ces nouvelles paroisses soient confiées à des religieux d'un type nouveau. Il fonda les Fils de la Charité. Il a vu le problème de la déchristianisation et la nécessité d'une communauté religieuse d'un type nouveau animé par des religieux aussi près que possible de la perfection.

Les Fils de la Charité ont actuellement plus de trente centres. C'est eux aussi qui, avec le P. Thivollier, ont inauguré les *Missions ouvrières paroissiales en roulotte*, qui visitent successivement les campagnes les plus déchristianisées de France. On trouvera en annexe la liste de ces paroisses. Actuellement cinq mille deux cent quatre laïques sont associés à l'œuvre des Fils de la Charité.

Le Prado

« La Providence du Prado » n'est pas à proprement parler un Ordre religieux destiné à l'évangélisation de la masse française déchristianisée. Tant par la personnalité de son fondateur et sa spiritualité que par ses activités, elle est disposée à bien comprendre le problème nouveau d'évangélisation qui se pose et à y adapter certaines de ses activités. C'est pourquoi nous le faisons figurer ici.

Son fondateur est né à Lyon en 1826. Il voulait se destiner aux missions. Ordonné prêtre en 1850, il est nommé vicaire à Saint-André de la Guillotière, paroisse pauvre de la banlieue lyonnaise.

C'est dans la nuit de Noël 1856 qu'il eut la révélation de la crèche et de la pauvreté, et qu'il s'engagea dans une vie plus dépouillée. Une visite au Curé d'Ars le confirma dans sa résolution. En 1857, il devint aumônier

d'une œuvre préparant les enfants pauvres à la première communion, et il s'intéressa toujours à l'Eucharistie de façon particulière. Reçu tertiaire franciscain, il entre plus pleinement dans la voie de la pauvreté. En 1859 il alla s'installer au Prado, ancienne salle de bal populaire, qu'il convertit en « Providence du Prado ». Il y recueillit des enfants et des pauvres. Il chercha à avoir près de lui des prêtres et fonda une école cléricale. En 1866, il se vit confier la paroisse du « Moulin à Vent » qu'il accepta sans abandonner le Prado où il mourut en 1879. Les différentes étapes de sa vie sont le germe des différentes activités de l'œuvre et de l'ordre religieux qui allaient sortir de lui.

Consécration à l'évangélisation des milieux populaires, notamment par la préparation à la première communion, formation des prêtres en milieu populaire, prise en charge et transformation des paroisses en milieu populaire, telles sont les étapes de son action.

Après sa mort le Prado connut des périodes d'épreuves et se développa soudain à partir de 1920. Le P. Chevrier avait apporté un message sacerdotal à sa manière prophétique. Il avait été un des premiers à prendre conscience de l'apostasie des masses et du caractère extérieur où risquait de se tenir le sacerdoce. Il sentit combien le prêtre risquait d'être coupé de son troupeau et plus particulièrement des pauvres. Aussi fut-il hanté par l'idée de former des prêtres qui fussent à l'image du Christ, au niveau de ceux qu'ils doivent sauver, c'est-à-dire pauvres parmi les pauvres. Il voulait que les prêtres prennent au sérieux la vie de Jésus, c'est-à-dire la crèche, le calvaire et la Cène et qu'ils acceptent d'être dépouillés, crucifiés et mangés.

Les principales étapes du développement du Prado sont les suivantes :

A partir de 1930 des prêtres venant de diocèses diffé-

rents du diocèse de Lyon demandèrent à faire une partie de leurs études au Prado. Un accord fut passé par un certain nombre de diocèses qui permettait à ces prêtres de venir faire le début de leurs études ou compléter leurs études à l'école cléricale et au séminaire de philosophie du Prado, ce qui ne les empêchait pas de faire l'essentiel de leur formation sacerdotale dans leur diocèse d'origine et de retourner y exercer ensuite pour y porter la spiritualité du Prado.

L'œuvre de formation sacerdotale se poursuit donc au Prado avec le plus grand soin.

1° Elle commence à l'école cléricale du Prado, petit séminaire à Notre-Dame de la Roche.

2° Elle se continue à Limonest, au séminaire Saint-André, pendant deux ou trois ans, pour les études de philosophie ou de théologie fondamentale.

3° Les élèves vont terminer leurs études dans leur grand séminaire respectif.

4° Après l'ordination, la formation sacerdotale est continuée et la formation pradosienne reprise pendant un an au noviciat du Prado. Il s'agit bien plutôt d'une année d'initiation théorique et pratique au ministère et d'un noviciat apostolique.

Les problèmes de la mission ouvrière commencent à se poser pour le Prado. Elle en est encore au stade de l'expérience.

Le Prado a obtenu la création d'un corps franc, c'est-à-dire d'un certain nombre de prêtres exempts de toute obédience épiscopale.

Il y a des Sœurs et des Frères qui aident les Pères du Prado. On trouvera en annexe un tableau de la situation des activités pradosiennes.

ANNEXE I

PAROISSES DES FILS DE LA CHARITÉ

Diocèse de Bordeaux : Begles.
Diocèse de Bourges : Vierzon-Village, Thenioux.
Diocèse de Cambrai : Hautmont, Escaudain.
Diocèse de Clermont-Ferrand : Clermont-Ferrand, Saint-ques.
Diocèse de Fréjus. Le Rayol, villa Saint-Jean.
Diocèse de Lyon : Lyon, Saint-Pierre-de-Vaise.
Diocèse de Meaux : Champs-sur-Marne, Choissy-Beau-RG, Noisiel.
Diocèse de Paris : Bon-Pasteur, 181, rue de Charonne e); Notre-Dame-d'Espérance, 51 *bis*, rue de la Roquette e); Saint-Jean-Baptiste-de-Belleville, 15, rue Lassus (Xe); Chapelle de Marie-Médiatrice, 48, rue de Romain-e (XIXe); Union des Œuvres, 31, rue de Fleurus (VIe); INAIRE Saint-Paul, 8, impasse Cloquet, Issy-les-Mouli-UX; Clichy, Notre-Dame-Auxiliatrice, 6, rue d'Alsace; LOMBES, Sacré-Cœur, 360, rue Gabriel-Péri; Colombes, NT-Pierre-Saint-Paul, 4, rue du Four; Clichy, Saint-NCENT-DE-PAUL, 96, boulevard Jean-Jaurès; Kremlin, Sainte-MILLE, 34, rue Danton; Kremlin, Curé-d'Ars, 19, rue du ofesseur-Bergonié; Gentilly, Saint-Saturnin, 29, avenue spail; Vitry, Notre-Dame-de-Nazareth, 107, rue de iais; Issy-les-Moulineaux, Saint-Bruno.
Diocèse de Perpignan : Banyuls-dels-Aspres (Pyrénées-ientales).
Vicariat apostolique de Rabat : Casablanca, Sainte-Mar-erite-des-Roches-noires, rue Eugène-Lendray.
Diocèse de Versailles : Bellevue, Noviciat, 4, rue du l-Air; Villeneuve-saint-Georges, Notre-Dame-de-Lour-s; Argenteuil, Notre-Dame-de-Lourdes, 60, avenue Jean-urès; Draveil, Saint-Rémy; Paray-Vieille-Poste, Jésus-VRIER.

ANNEXE II

LE PRADO

Maison mère : 75, rue Sébastien-Gryphe, à Saint-Fons hône), chapelle de secours à *Limonest*, près de Lyon.
Le Prado comprend :
— séminaire de prêtres,
— noviciat du secteur rural,

— noviciat de Frères,
— noviciat de Sœurs,
— maison des auxiliaires du clergé.

Fondateur : le P. A. CHEVRIER.

Supérieur Général actuel : Mgr ANCEL, évêque auxiliair de Lyon.

Supérieur de Lyon : P. SUCHET.

Supérieur du Prado d'Autun (25 prêtres) : P. PETIT.

Économe, Secrétaire général : P. MARTINON.

Supérieure Générale des Sœurs : Sœur MARIE-CLAIRE.

Son assistante : Sœur JEAN-BAPTISTE.

Il y a :
— 373 postulantes et professes,
— 200 grands séminaristes,
— 128 religieuses.

Lyon et son diocèse :
trente paroisses,
des aumôniers de prison,
des prêtres ouvriers.

Dans toute la France, le Prado est représenté dans *cin quante* diocèses, dans les paroisses, comme professeurs d séminaires, aumôniers d'A.C.O., aumôniers des prisons, e aussi comme prêtres ouvriers.

Ils ont *huit maisons de rééducation :* Nantes, Bordeaux Sanornay (Saône-et-Loire), Autun, Fontaine, Lyon, Couzon au-Mont-d'Or.

— le patronage Saint-Léonard pour les prisonniers libérés
— 21 maisons de Sœurs (maisons de rééducation et Sœur dispersées dans les paroisses);
— l'office de vieillards à Lay dans la Loire.

BIBLIOGRAPHIE

Le véritable disciple, P. A. CHEVRIER (Vitte, éditeur).
Un pauvre parmi nous, Mme WALZ, (Éd. du Cerf).
La vie du Père Chevrier, par LESTRA (Éd. Flammarion).

CENTRE D'INFORMATION CATHOLIQUE

Imp. AUBIN, LIGUGÉ (Vienne). *Le Gérant :* G. CHIFFLOT
D. L., 1er trimestre 1951. — Imprimeur, n° 653.
N.M.P.I